BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

69ème année

www.lasemaineafricaine.info

N° 4106 du Mercredi 29 Décembre 2021 - 69e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PARLEMENT

Sassou-Nguesso a présenté l'état de la Nation

***COVID-19 : «Notre salut est dans le vaccin»**

***Elections : «Le peuple demeure le principal vainqueur»**

***Economie : «Agriculture, clé essentielle au développement»**

***Social : «Un comité du dialogue social fera le point»**

DISPARITION

Le monde salue la mémoire de Mgr Desmond Tutu

(P.9)

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Profanation de la tombe du cardinal Emile Biayenda

Dans un communiqué daté du 26 décembre 2021, l'abbé Michel Bordan Bebert Kimbouani Ntsoki, chancelier, annonce la profanation de la tombe du vénéré pasteur, le Cardinal Emile Biayenda, dans la nuit du 23 au 24 décembre 2021 et rend grâce à Dieu, de ce que le corps du cardinal n'a été ni dérangé ni approché. Tout est donc intact. Nous publions ci-après l'intégralité de ce communiqué.

«Chers Sœurs et Frères, vous êtes nombreuses et nombreux à avoir vu des images qui circulent sur les réseaux sociaux, montrant la tombe du Cardinal complètement ouverte. En effet, dans la nuit du 23 au 24 décembre 2021, il y a eu profanation de la tombe de notre vénéré pasteur, le Cardinal Emile Biayenda. Par miracle du ciel et grâce au génie de nos anciens qui ont mis un dispositif assez solide sur la tombe, le corps du cardinal n'a été ni dérangé ni approché. Tout est donc intact. Nous rendons grâce à Dieu pour cela ! Aujourd'hui, la publication malheureuse et imprudente d'une vidéo à ce sujet sur les réseaux sociaux sème la confusion et laisse dubitatif sur les motivations de l'auteur encore inconnu. Nous voulons cependant vous rassurer que la Police judiciaire a été saisie et celle-ci mène ses enquêtes comme il se doit en pareille circonstance. Voilà pourquoi sur instruction de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, Archevêque de Brazzaville, je vous invite à ne pas favoriser des interprétations sans fondements, mais plutôt à méditer de nouveau ces paroles du cardinal, pour nous appeler à garder la sérénité en vue de notre bien à tous : *«A tous nos frères croyants du Nord, du Centre et du Sud, nous demandons beaucoup de calme, de fraternité et de confiance en Dieu, Père de toutes races et de toutes tribus, afin qu'aucun geste déraisonnable ne puisse compromettre un climat de paix que nous souhaitons tous».*

Ne laissons surtout pas perturber la joie que l'Enfant-Dieu nous apporte en cette fête de Noël et sa paix se répande en nos cœurs».

Une fois de plus Joyeux Noël.

MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS POUR LA 55e JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX (1er JANVIER 2022)

Dialogue entre générations, éducation et travail: des outils pour construire une paix durable

Le Pape Francois (P.12)

La Semaine Africaine présente ses Meilleurs Voeux de paix, de prospérité et de santé à ses lecteurs. BONNE ANNEE 2022 !

Chers lecteurs

Des raisons techniques à l'imprimerie nous contraignent à paraître une seule fois la semaine, le mercredi. Dès que cette difficulté sera levée, nous reprendrons notre rythme bihebdomadaire. Avec nos excuses.

La Semaine Africaine

EDITORIAL

Toujours plus loin?

PUB

AGER ALIMENT

LA PERFORMANCE AU SEIN DE VOS CHEPTELS

100% CONGOLAIS

Tel. : 06.538.38.12
service-commercial@ageraliment.cg
www.ageraliment.cg
République du Congo

ELECTRICITE

La situation est infernale

La pénurie récurrents d'électricité à Brazzaville ces derniers temps agacent la population. Le courant est devenu une denrée rare dans des quartiers qui sont plongés dans le noir. Les coupures à répétition sont observées à longueur de journées depuis le mois d'octobre. Les conséquences sont importantes: des appareils tombent en panne, les provisions pourrissent, la vie économique tourne au ralenti, etc. La situation on devient infernale.

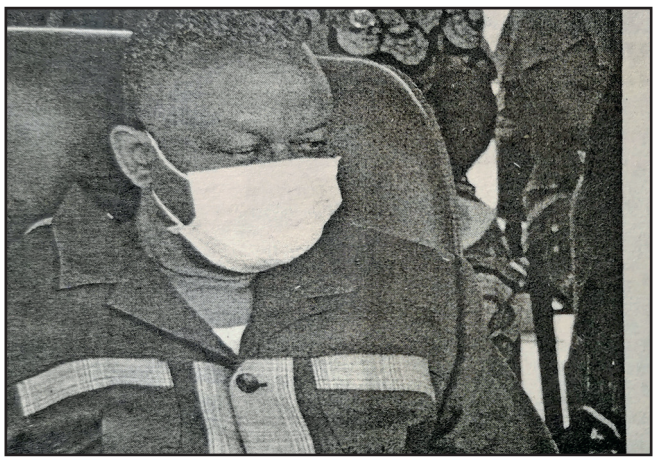

Honoré Sayi

Un véritable casse-tête chinois

A Brazzaville, on vit au rythme des couleurs d'électricité et des délestages intempestifs qui plongent les quartiers entiers dans l'obscurité. Les braquages deviennent récurrents et les vols se multiplient à un rythme accéléré.
L'accès à l'électricité devient extrêmement difficile, voire pire qu'avant. Courant 2000, le Congo avait décidé d'investir dans les infrastructures de production d'énergie. Le projet du Boulevard énergétique, lancé en 2009 par le Chef de l'Etat, visait à résoudre le problème de la dépendance énergétique du pays vis-à-vis de la RDC.
Dans cette perspective, plusieurs infrastructures ont été réalisées afin d'atteindre cet objectif. Le Congo dispose d'énormes potentialités hydroélectriques, gazières et pétrolières. De plus, le pays offre des opportunités d'exploitation d'autres types d'énergie pour la production de l'électricité, l'énergie solaire grâce à un ensoleillement de 12h par jour, ou encore biomasse, grâce à un domaine forestier couvrant plus de 20 million d'hectares, soit plus de 60 % du territoire national
La situation du sous-secteur de l'électricité est liée à l'inadéquation entre la capacité de production et la demande malgré les investigations importantes réalisées ces dernières années.
Dans l'ensemble, l'infrastructure électrique du réseau de distribution est globalement vétuste et vulnérable aux variations de la demande et surtout par la défaillance du système de contrôle de la consommation en énergie électrique. «La question de l'eau comme celle de l'électricité répondent à un impératif infrastructurel qui fait qu'il faille produire, transporte et distribuer. Malgré les efforts accomplis par la République depuis notre accession à, l'indépendance, nous ne sommes pas encore au rendez-vous des attentes des populations. La deuxième dimension est celle liée aux hommes, c'est à-dire à la gouvernance», a indiqué le ministre Honoré Sayi, au cours de la séance des questions orales avec débats au Gouvernement, organisée par le Sénat le 3 décembre.
L'E2C énergie souvent un déficit de production d'énergie dû à des pannes récurrentes dans le système électrique national. D'où l'observation d'importantes perturbations observées, ces derniers temps, dans la desserte en électricité des villes et de Brazzaville et Pointe-Noire.
Cette situation explique les délestages récurrents que vivent malheureusement les ménages. La qualité et les coupures à répétions d'électricité causent d'énormes problèmes aux populations. Ce qui n'arrange guère les détenteurs d'unités de production.
En effet, l'E2C ne parvient pas à délivrer, au plan de la qualité et de la quantité, le service public pour lequel elle a été instituée. On pensait qu'avec la dissolution de la Société nationale d'électricité (SNE) et la création de l'Energie électrique du Congo (E2C), en 2018, les choses allaient s'améliorer. Fausse illusion : On a déshabillé Pierre pour habiller Paul.
En dépit de tout, les performances techniques, commerciales et managériales de l'entreprise ne se sont guerres améliorées.
L'entreprise peine à gagner la confiance de la population et à jouer le rôle pour lequel elle a été créée. L'électricité est toujours difficile. Aucune justification n'est donnée à la population qui demeure dubitative et s'interroge sur le pourquoi des pénuries récurrentes qui affectent leur quotidien. Le ras-le-bol est bien là.
On ne peut plus faire de provisions dans les ménages. Les Congolais sont condamnés à vivre au jour le jour. Les tenanciers des chambres froides subissent des pertes énormes. Le Gouvernement ne sait à quel saint se vouer. Le pays vit un véritable calvaire auquel s'ajoutent les pénuries d'eau,
portant, le Congo a une puissance installée de 702,1 méga watt.
Malheureusement «cette énergie n'est pas disponible du fait de beaucoup d'aléas : les lignes qui sont installées datent des années 70 et ne peuvent pas transporter toute cette masse électrique produite jusqu'à ce jour. Au-delà des lignes de transports, il y a des transformateurs qu'il faut rénover, changer et adapter technologiquement. Ce qui prend du temps», expliquait aux députés le ministre Honoré Sayi, le 12 novembre 2012, au cours d'une séance des questions orales avec débats au Gouvernement.
Il ajoutait qu'il n'est pas illusoire d'estimer que les choses se feront en faveur de la production électrique, tel que le projet de société du Président de la République, décliné aujourd'hui en programme de Gouvernement l'exige. Pour lui, ces perturbations constituent une phase qu'on appelle rupture et une rupture systématique nécessite qu'il y ait un petit désordre au départ et nous l'avant constaté.
Ce désordre est un départ du nouvel ordre que nous estimons être profitables dans les années à venir. Le Gouvernement s'y emploie. Je puis vous rassurer parce que ce pays peut même au-delà de notre pétrole, devenir un hulp électrique. Tout simplement, parce qu'en terme de sites hydro-électriques, nous pouvons développer une puissance de plus de 27000 méga watt qui peuvent être réparties en cinq zones… Il est possible de rêver et de penser que la difficulté actuelle peut être dans un bref avenir un triste souvenir. Tout nouveau départ nécessite avant tout un petit sacrifice. Mes prédécesseurs ont commencé, je m'y emploierai et je mettrai le meilleur de moi-même», disait-il.
Dans l'entre-temps, la population continue de subir les conséquences de pénuries qui deviennent agaçantes. Les Congolais ne demandent pas mieux que d'avoir ces deux denrées en permanence.
Se soigner, manger et vêtir, être scolarisés et vivre dans la paix.

KAUD

POLICE NATIONALE

Avis de recherche

Il s'est produit aujourd'hui 31 juillet 2021 un accident de circulation vers 17 heures dans l'arrondissement 1 Makélékélé, plus précisément à Kinsoundi non loin du poste de police, juste devant l'ex usine textile de Kinsoundi. En effet, un chauffeur roulant à tombeau ouvert, et cela à cause d'anomalie liée aux freins, heurte à la fois une dame de 3ème âge et un militaire qui se trouvait de l'autre côté de la route dans débit de boissons. La vielle dame décède sur place. Et en plus le militaire, suite aux blessures graves décède plus tard à l'hôpital militaire (Pierre Mobengo) de Brazzaville. Au-delà de ces deux décès. Nous signalons aussi la présence d'autres victimes.

Sita Ntondele Grâce Eymard

Cet accident a provoqué plusieurs dégâts corporels et matériels. Arrêté juste après l'accident, le présumé chauffeur répondant au nom de Sita Ntondele Grâce Eymard, né le 4 juin 1990 à Brazzaville, a été arrêté par la police, et gardé à vue pendant deux jours. Après son interrogatoire par les officiers de la police judiciaires, un procès-verbal a été établi. Et le chauffeur a été placé le 3 août 2021 dans les geôles du commissariat central de police de ce dit arrondissement où il doit attendre son transfert vers la Maison d' Arrêt de Brazzaville. Mais à cause des restrictions établies par les autorités de la place concernant les mesures barrières contre la COVID-19, il a été gardé au commissariat de cet arrondissement.
Après 35 jours passés en prison, il s'avère que monsieur Ntondele a été mis en liberté un dimanche 5 septembre 2021, et ceci de façon illégale. Selon les rumeurs et la réalité sociale d'aujourd'hui, nous apprenons que le service de police a été corrompu. Celui-ci ayant perçu de l'argent de la part d'une connaissance de monsieur Ntondele pour sa libération vers une destination inconnue.
Suite à ce qui précède, la police a lancé un mandat d'arrêt. La police constate que le nommé Sita Ntondele Grâce Eymard a pris une destination inconnue et demande à toute personne, qui peut connaître l'endroit où peut se trouver monsieur Ntondele, les services de police les plus proches.

Jean Claude KAUD

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Editorial

Vous avez dit «Droit de l'homme»?

En ce mois de décembre, nous nous réjouissons de la remise du prix Nobel de la Paix,. Qui que soit le récipiendaire, de quelque continent qu'il vienne, notre assurance est presque toujours la même. Car, quelles que soient les raisons qui décident le Comité Nobel de Norvège à désigner un ou une lauréate, c'est toujours pour injecter un peu plus d'humanité qu'elle le fait. Naturellement, notre joie est plus grande quand cela échoit sur une ou un originaire d'Afrique.
Mais cette année, nous, dans la presse, avons des raisons de nous enorgueillir plus particulièrement. Pace que la valeureuse médaille a été décernée à un homme et une femme journalistes. Maria Ressa et Dmitri Mouratov ne sont que des confrères, pas même des voisins puisque l'une est philippines et l'autre Russe, mais ils ont en commun de s'être engagés au prix de mille et un périls pour la liberté d'informer. Le Prix Nobel a voulu promouvoir cette année, et pour l'une des rares fois, la liberté de presse.
Le Prix Nobel de la Paix de cette année a voulu aussi distinguer un homme et une femme vivants. Car trop souvent, nous ne distinguons les hommes et femmes de vertus dans ce métier qu'une fois morts, souvent assassinés. Parce que la liberté de presse se gagne chaque jour au prix des privations d'hommes et de femmes embastillés, torturés, emprisonnés, assassinés pour ne pas faire avancer la cause de la paix dans le monde. Une cause qui ne se reconnait aucune exception et qui avance au contraire pour tous quand elle n'avance que pour certains. Quelle que soit la race.
Nous célébrons le Prix Nobel de la Paix cette année avec d'autant plus de jubilation que nous avons peu de joies dans l'exercice de notre métier. Une virgule mal mise, une parenthèse non rapportée vous font dire des choses que, parfois, on aimerait plutôt cacher. Cette année, ce Prix Nobel de la Paix nous donne aussi l'occasion de tourner le projecteur vers notre propre exercice de la liberté au Congo. Quel est l'état des droits de l'homme chez nous? Dans ce domaine-là au moins, sommes-nous bien situés dans les classements? La vérité nous commande de dire que le pays vit dans un régime de goulag, on ne peut pas non plus affirmer que nos prisons ne sont remplies que des seuls criminels de qui il faut protéger les paisibles citoyens.
La semaine dernière, des cellules de commissariats ont défourné des cadavres sur lesquels police et famille se perdent en conjectures. Dans notre rédaction, nous avons aussi reçu le récit d'un père effondré par l'assassinat d'un fils qu'il a trouvé à la morgue au bout de trois jours de recherches. A Pointe-Noire et à Dolisie, des rumeurs courent. En politique, nous savons que Paulin Mackaya a été empêché de sortir du pays pour des raisons non spécifiées. Ainsi, de privations des libertés en grignotage des droits, nous présentons une situation hybride. Or la liberté d'opinion n'existe que quand elle ne s'accompagne ni de «si», ni de «mais», Est-ce vraiment le cas?

Albert S. MIANZOUKOUTA

SANTE

Le dépistage gratuit du VIH-Sida a suscité l'adhésion à Makélékélé

Après la campagne dite «Octobre rose» consacrée au dépistage gratuit des cancers du sein et du col de l'utérus, l'hôpital de référence de Makélékélé a enchaîné en décembre avec celle dite «Décembre rouge», qui concerne le dépistage gratuit du VIH-Sida. Au total: 347 personnes ont été dépistées sur 366 reçues. En cinq jours, près de 300 cas étaient dépistés, contrairement à l'an dernier où il n'y en avait eu que 250 en deux semaines. La campagne s'est tenue du 20 au 25 décembre 2021, et a été rehaussée d'une causerie-débat sur cette redoutable pandémie mondiale.

Une séquence du dépistage; la directrice de l'hôpital pendant sa communication

Supervisée par le Dr Annick Berthe Hemse Mikolo, directrice de l'hôpital de référence de Makélékélé, cette campagne s'est déroulée sous la coordination du Dr Thalevy Amegboh et de Félicité Nsania Kiesso, respectivement médecin généraliste et psychologue. Elle a drainé des centaines de gens dont l'âge oscille entre 20 et 29 ans, animés par le désir de connaître volontiers leur sérologie. Une seule personne était âgée de 51 ans. Sur plus de 300 cas dépistés, 339 ont été déclarés négatifs, et huit positifs, qui ont bénéficié d'une prise en charge médicale pour leur permettre de suivre le traitement. Les cas dépistés comprenaient 195 hommes représentant une moyenne de 56% et 162 femmes, soit un ratio de 44%. Alors que l'an dernier, il y avait plus de femmes que d'hommes, et 12 cas étaient dépistés positifs.

La causerie-débat, mercredi 22 décembre s'est focalisée essentiellement sur la condition des personnes vivant avec le VIH (PVVIH). Elle avait au menu trois thèmes: la contribution pour les PV-VIH, l'hygiène pour les PV-VIH, comment mener une vie longue et saine avec le VIH. Le tout ponctué par la présentation des produits par des associations et partenaires de l'hôpital. Il s'agit de Longrich Congo, Max international et ASU Congo. Les trois structures ont présenté à l'occasion leurs produits et distribué des vivres aux personnes vivant avec le VIH. Parmi les produits, du matériel permettant de lutter et se prémunir contre le VIH-Sida. Le thème portant sur l'hygiène a été développé par la directrice de l'hôpital qui faisait partie des intervenants.

La campagne annuelle «Décembre rouge» sera renforcée dès janvier 2022 par des visites et consultations auprès des malades; les experts iront les trouver directement dans les aires de santé, notamment les Centres de santé intégrés (CSI).

Aristide Ghislain NGOUMA

FORCES ARMEES CONGOLAISES

Faire de l'instruction et de l'entraînement la priorité de l'action

Dans le cadre de la clôture de l'année d'instruction 2021, une série d'exercices de niveau état-major a été initiée par les Forces armées congolaises, dans toutes les Zones militaires de défense (ZMD). Placés sous la coordination du Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises (F.A.C), le général de division Guy-Blanchard Okoï, ces exercices visant à évaluer les capacités des Etats-majors à raisonner des situations opérationnelles et à concevoir des ordres dans le cadre des opérations combinées de maîtrise de la violence en vue du rétablissement de la sécurité dans des zones troublées ont été dirigés par les commandants des Z.M.D depuis le 24 novembre.

La première série de ces exercices a eu lieu du 24 au 29 novembre, et a concerné les Z.M.D n°1 (Pointe-Noire), n°3 (Gamboma), n°4 (Owando), n°5 (Ouesso), n°6 (Impfondo) et n°7 (Ewo). Cette série d'exercices a été supervisée par les commandants organiques centraux, en qualité de délégués du Chef d'Etat-major général des F.A.C. La deuxième a concerné la Z.M.D n°2 (Niari, Bouenza, et Lékoumou), du 30 au 4 décembre. Elle a été placée sous la supervision du Chef d'Etat-major général des F.A.C, assisté des cadres de l'Etat-major général. Dans cette zone, les exercices de vérification de certains plans permanents ont eu lieu dans la 21e et 22e Région militaire de défense (respectivement Dolisie et Sibiti). L'exercice principal d'Etat-major s'est déroulé à Madingou, dans la 23e Région militaire de défense.

La troisième s'est déroulée du 5 au 9 décembre à Kinkala dans la Z.M.D n°8. Elle a été couplée des visites opérationnelles, du Chef d'Etat-major général des F.A.C à Mayama, Kindamba, Mindouli, Vinza et Kimba. La quatrième s'est effectuée du 14 au 20 décembre dans la Z.M.D n°9 (Brazzaville), et s'est conclue le 21 décembre par une journée VIP. C'était en présence des deux ministres en charge de la Force publique, Raymond-Zéphirin Mboulou et Charles-Richard Mondjo, et du ministre, secrétaire général du Conseil national de sécurité, le vice-amiral Jean-Dominique Okemba.

Globalement, toute la programmation a été respectée et les résultats attendus sont positifs. L'effet final recherché a été dans une large mesure atteint. Ces actions entraînements des Etats-majors des Z.M.D ont été suivies le 23 décembre par une Journée de démonstrations dynamiques des capacités aéroterrestres et navales des F.A.C, qui a eu lieu respectivement au Centre d'entraînement de Boulankio et au 32e Groupement naval de Brazzaville. L'analyse approfondie de ces exercices et opérations constituera le centre d'intérêt principal de la réunion bilan des activités des F.A.C, prévue du 28 au 29 décembre.

Le général Guy-Blanchard Okoï (au milieu) entouré d'autres officiers.

D'après le général de brigade François Osselé, directeur des opérations de l'Etat-major général des F.A.C, coordonnateur du Groupe pluridisciplinaire de planification opérationnelle, le choix de ce type d'exercice de poste de commandement a été dicté par deux paramètres essentiels : la conscience de ce que la réflexion, la bonne réflexion doit toujours précéder toute action efficace, et donc la foi du Commandement des F.A.C en la primauté du rôle et de la place des Etats-majors dans le succès des engagements opérationnels ; l'attachement du Commandement des F.A.C aux orientations du Président de la République, Chef suprême des Armées, commandant de faire beaucoup avec peu… ». Ces exercices, a-t-il précisé, « mettent en œuvre des postes de commandement mixtes, inter-composantes de la Force publique, à partir d'un thème simple et des scénarios fictifs mais réalistes mettant en jeu tous les éléments constitutifs d'une crise africaine moderne ».

L'ensemble des activités pratiques majeures qui concluent l'année 2021 confirme la volonté et la détermination du Commandement des F.A.C, de faire de l'instruction et de l'entraînement, quelles que soient les difficultés et contraintes, la priorité de son action et la raison d'être des armées en temps de paix.

A.P MASSAMBA

MESSAGE DE VŒUX

A l'occasion des fêtes de nouvel an, le Vénérable **Théophile ADOUA**, *Président du Groupe Parlementaire Parti Congolais du Travail et alliés au Sénat, présente à Son Excellence* **Denis SASSOU-N'GUESSO**, *Président de la République, Chef de l'Etat, à son épouse et à toute sa famille, les vœux de longévité, de prospérité, de bonheur et de succès, pour l'année 2022.*

ACTION HUMANITAIRE

Burotop au secours des victimes des inondations au Nord du pays

En réponse au cri d'alerte lancé par la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, le 20 décembre dernier, à la suite de la crise humanitaire causée par les inondations dans le Nord du pays, l'entreprise Burotop a réagi positivement en faisant un don de vivres, à travers sa fondation, le 24 décembre 2021.

Après la remise du don, la photo de famille

La ministre avait sollicité auprès des chefs d'entreprise et des représentants des communautés étrangères vivant au Congo un appui multiforme, cherchant à susciter un élan de solidarité nationale, face aux pluies qui s'abattent dans le Nord du pays depuis le mois de septembre causant d'énormes dégâts matériels dans plusieurs localités.

L'entreprise Burotop est la première à répondre à cet appel. Elle a apporté 40 bidons d'eau, 20 cartons de poissons salés, 20 sacs de riz, 20 cartons de tomate concentrée, 20 cartons de spaghetti, 5 bidons d'huile de 25 litres.

Ce don a été offert à Mme le ministre par Ali Zortot, responsable transit à Burotop, pour soulager tant soit peu les souffrances que vivent les victimes de ces inondations. *«Je ne désespère pas»*, a dit Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, estimant que les Congolais et les chefs d'entreprise, *«tous, ensemble, nous allons soulager les peines de nos frères qui sont en difficulté».*

Elle a remercié l'entreprise Burotop. *«Nous leur disons merci pour cet élan de cœur. Nous espérons que les autres répondront favorablement. Aujourd'hui, c'est la veillée de Noël pour les chrétiens, c'est un jour où tout le monde doit partager. Et moi, j'attends que les Congolais ressentent dans leur cœur le besoin, cet élan d'amour et de solidarité pour nos frères qui sont dans la Likouala, la Cuvette, la Sangha et les Plateaux»,* a-t-il déclaré.

«*Nous avons également appris les cas de maladie. Nous avons aussi besoin de médicaments. Ce serait très gentil de venir répondre à cet élan de cœur au niveau du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire».*

Au total, 22.770 ménages, soit 108.173 personnes se retrouvent sinistrées à cause de ces inondations. Des maisons sont détruites. Un appui multiforme en vivres, non vivres, kits de construction, médicaments essentiels, moyens roulants et nautiques sont espérés par le Gouvernement de ses partenaires.

Mme la ministre a réitéré son appel à la solidarité nationale. *«Sauvons-les, redonnons-leur la joie de vivre».*

A signaler que les inondations dans le Nord du pays sont fréquentes, causant d'énormes dégâts matériels. Chaque année, les populations qui subissent le lourd tribut de la pluviométrie attendent du Gouvernement une assistance multiforme d'urgence. Les prévisions météorologiques de cette fin d'année ne sont guère rassurantes pour le pays.

Cyr Armel YABBAT-NGO

NOEL

La ministre des Affaires sociales est allée apporter le sourire aux enfants vulnérables

A l'occasion de la fête de la Nativité le 25 décembre dernier, la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma est allée vers les enfants vulnérables. Elle a remis des jouets à 100 enfants afin de leur permettre de mieux passer la fête. C'était à la pouponnière de Moungali III, à l'OCH de Brazzaville.

Mme la ministre posant avec quelques enfants

Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma a tenu à faire vivre la fête de Noël dans la joie aux enfants vulnérables, sélectionnés dans six structures: Institut des jeunes sourds de Brazzaville (IJSB), Institut national des aveugles du Congo (INAC), Institut psychopédagogique, Centre d'insertion des enfants vulnérables et les deux pouponnières de Moungali II et III.

Trois tentes étaient dressées pour la circonstance pour servir de cadre à cette cérémonie. C'est un regard d'amour que la ministre a voulu porter vers ces enfants pour qu'ils passent la fête de Noël dans la joie du Christ.

Un geste du cœur et d'amour

Nombreux de ces enfants se posaient encore la question de savoir où est-ce qu'ils allaient trouver des jouets pour cette fête de Noël. Voilà que Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma est venue à leur rescousse pour leur apporter la flamme de la joie. *«La fête de Noël est un moment symbolique où les parents démontrent leur amour envers les enfants à travers un repas partagé et les cadeaux de tout genre. Un moment dont nous ne bénéficions pas toujours. Nous vous remercions de l'amour que vous témoignez à notre égard. Des jouets que nous recevons de vos mains maternelles et du repas solennel que vous nous offrez avec cœur charitable. Que Dieu vous bénisse»*, a déclaré Manassé, un enfant vulnérable.

Mme la ministre a voulu dire aux enfants qu'ils n'étaient pas seuls dans la vie. *«Il y aura toujours une maman ou un père qui sera sensible pour vous prendre dans ses bras. Aujourd'hui, je veux vous embrasser tous, là où vous êtes, chacun là où il est assis. Vous aimez les jouets, c'est vrai! Mais surtout le partage que vous allez avoir entre vous, enfants, c'est ça le plus important. C'est le moment que nous allons passer ensemble. Je vous aime les enfants. Joyeux Noël».*

La ministre a remercié les femmes qui s'occupent de ces enfants dans les pouponnières. *«Recevez-les comme vos propres enfants. Dieu vous accordera plus. Vous vous occupez des enfants que vous n'avez pas engendrés. Dieu, en ce jour de la naissance de son fils, sanctifiera vos enfants parce que vous aidez ceux des autres»,* a fait savoir Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma.

L'ambiance était festive et bon enfant. Après le repas, ces enfants ont reçu des jouets de toutes sortes: vélos, ballons, voitures, pianos, avions, poupées, jeux, etc). Certains d'entre eux ont rivalisé de talent en esquissant quelques pas de danse à la grande satisfaction de la ministre. La fête était belle.

La ministre a aussi remis à chacune des six structures, des dons de vivres composés de cartons de poisson salé, de poulet, de sardine, de spaghetti, tomate, des sacs de riz et des bidons d'huile.

Cyr Armel YABBAT-NGO

(Suite de la page 3)

partir du compte du trésorerie payeur général; le renforcement des effectifs par le recrutement des enseignants et des personnels de santé dans la limite du tiers du coût des sorties; la diffusion des guides d'exécution des dépenses de l'Etat à l'ensemble des ministères et institutions; le renforcement de contrôle sur les caisses d'avance et les caisses de menues dépenses, etc.

Ce budget prévoit en ressources de trésorerie, la somme de 250 milliards de francs CFA, en charges de trésorerie (857,9 milliards de francs CFA). Ce qui engendre un besoin de financement de 607,9 milliards de francs CFA.

Le Gouvernement prévoit d'opérer des tirages de 131 milliards de francs CFA au titre des prêts projets et de 119 milliards de francs CFA en équivalent des droits de tirages spéciaux, au titre de l'allocation spéciale décidée par le FMI pour soutenir les économies dans le cadre de la COVID-19.

L'amortissement de la dette reste l'épineux problème en financement. Il représente 100% des charges de trésorerie, soit 857,9% milliards de francs CFA.

Les débats en commission ont porté notamment sur la nécessité de restaurer l'orthodoxie financière et budgétaire; le paiement régulier des pensions de retraite; l'insuffisance des crédits alloués pour l'organisation avec succès des élections législatives et locales; la prise en compte des doléances des sinistrés du 4 mars 2012; le non financement des collectivités locales; le retard pris pour le recrutement des agents de l'Etat en dépit de la disponibilité des ressources budgétaires; la redistribution de la richesse nationale, notamment au profit des populations de l'hinterland; l'insuffisance des moyens financiers pour le fonctionnement harmonieux de certains organes publics (CHU, Université) ainsi que les chancelleries, le rapatriement des étudiants formés à Cuba, etc.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

La profanation de la tombe du cardinal Emile Biayenda continue d'intriguer et de révulser

L'Eglise catholique au Congo est frappée au cœur par la profanation de la tombe (restaurée le 22 mars 1995) de son premier et unique cardinal, dans la nuit du 23 au 24 décembre dernier en la cathédrale sacré cœur où il repose. Elle a dénoncé cette forfaiture, par le biais du chancelier de l'archevêché de Brazzaville, l'abbé Michel Bordan Bebert Kimbouani Ntsoki. La Police judiciaire, saisie, est d'ores et déjà sur le terrain et mène ses investigations. En attendant la suite, cet acte ne laisse pas d'intriguer et de révulser, même si le corps du vénéré pasteur assassiné en 1977 n'a pas été approché par les malfrats. Les Congolais se posent mille questions sur les profanateurs. Beaucoup de rumeurs circulent sur le milieu dont seraient issus ces individus. Nombreux pensent qu'il s'agit d'adeptes de crimes liés à des rites secrets, voulant fabriquer des fétiches censés offrir *«santé, richesse et pouvoir»*. Par ailleurs, *«il a toujours couru un tas d'histoires à dormir debout sur la tombe du cardinal.»*

Les fêtes de fin d'année au milieu des poubelles

L'insalubrité a envahi les avenues et les rues de Brazzaville et de Pointe-Noire. Avec l'amoncellement des détritus, les bacs à ordures sont débordés dans tous les quartiers, donnant à la capitale congolaise un visage peu reluisant à la veille des fêtes de fin d'année. On a l'impression que ceux qui devraient s'en occuper, notamment les agents de la société Averda, étaient en grève (ils ont repris timidement). Ils ne faisaient plus la collecte des déchets quotidiennement. Cela interpelle tous ceux qui ont quelque chose à y faire. Par ailleurs, il se confirme que Averda est confronté au manque de matériel. Plusieurs véhicules de ramassage d'ordures seraient sur cale, faute d'entretien. En début de semaines, les responsables de la société ont annoncé avoir mobilisé sept véhicules et quelques agents pour la reprise des activités. A cette allure, on ne devrait pas en finir avec le ramassage des déchets avant une semaine.

Mort stupide d'un cyclomotoriste à Talangaï

Du sang sur la chaussée à Brazzaville. Celui d'un motocycliste qui a trouvé la mort le mercredi 22 décembre dernier à l'arrêt ''Les Trois voleurs'', sur la route dite ''Deuxième sortie nord de Brazzaville'', à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville. Il avait mal abordé un nid de poule et a été projeté dans l'autre sens de la route où un véhicule l'a fauché. Il est mort-sur-le-champ. Son corps a été déposé à la morgue par une patrouille de police. Ce drame aurait pu être évité, si les nids de poule étaient bouchés régulièrement par les services habilités sur nos routes qui se dégradent à vue d'œil *«dans l'indifférence des responsables»*, se plaignent les usagers qui, eux, paient régulièrement la taxe de roulage. Où va l'argent ?

Un jeune entrepreneur se donne la mort à Brazzaville

Les habitants du quartier Batignolles, au Plateau des 15 ans à Brazzaville, ne comprennent pas ce qui s'est passé. Le jeune patron d'une start-up de restauration, ''Le Grilladin'', situé virage ''Maya-Maya'', est décédé au CHU-B. Selon une source, il aurait ingurgité une forte dose de produits nocifs. Les interrogations demeurent. La même source précise que le jeune patron n'en pouvait plus ; il n'aurait pas résisté au poids des prêts contractés auprès des banques et au harcèlement fiscal et policier.

Un jeune homme tué malencontreusement par son propre beau-frère

On ne le dira jamais assez, les agents de la Force publique se baladant avec une arme de guerre, sans être en mission, peuvent être source d'insécurité. C'est ce qui s'est vérifié samedi 25 décembre 2021, à Tié-Tié, le troisième arrondissement de Pointe-Noire. Dans un bar, un lieutenant de police a ouvert le feu sur son beau-frère, croyant que c'était un autre client, une altercation ayant éclaté avec ce dernier. Or, au moment de tirer, son propre beau-frère avec qui il s'était retrouvé dans le bar s'était déjà interposé entre les deux hommes. Il a succombé à ses blessures sur le coup. Après le drame, le policier s'est rendu lui-même à la Gendarmerie.

Gestion de la pandémie de COVID-19 : Andely obligé d'exiger un audit

Bonne gouvernance, lutte contre la corruption. Roger Rigobert Andely, le ministre congolais des Finances ne se laisse pas réciter la leçon. Il veut maintenant, par exemple, regarder de près la gestion de la pandémie à coronavirus, notamment les fonds d'urgence sanitaire. Il a lancé un avis à manifestation d'intérêt (Lire LSA n° 4105 du mercredi 22 décembre 2021, page 16) en vue du recrutement d'un cabinet international sur la réalisation d'un audit des dépenses pour la fourniture des biens et services exécutés par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de riposte à la COVID-19. La passation des marchés et des contrats, ainsi que les réalisations des dépenses dans le contexte de la survenance de la pandémie, tout ça passera aussi au peigne fin. Mais jusqu'où ira-t-il face à tous ceux qui grincent maintenant des dents contre les méthodes rigoureuses de gestion des finances publiques de celui qui est surnommé ''Bic rouge''?

CONGO-HCR

Vers l'objectif «zéro enfant sans acte de naissance d'ici à 2030»

Dans le cadre de sa campagne de lutte contre l'apatridie, le HCR a fait au Congo un énième don de registres d'actes de naissance et de fournitures de bureau le 17 décembre 2021.C'est le préfet, directeur de cabinet du ministre de l'Administration du territoire, Jean Béal Akoundzé qui l'a réceptionné des mains de l'administratrice principale de protection au HCR, Mme Lydie Navigue.

Pendant la remise symbolique du don

D'une valeur totale de 120.000 dollars, ce don est composé de 4681 registres d'actes de naissance, d'outil informatique et accessoires, de meubles et de diverses fournitures de bureau. Il contribuera à renforcer les capacités des services d'Etat civil et à réduire les risques d'apatridie.

L'apatridie, c'est la situation d'une personne qu'aucun Etat ne reconnaît comme son ressortissant par application de sa législation nationale. Elle a plusieurs causes, parmi lesquelles la faiblesse du système d'enregistrement des naissances avec pour corollaire le défaut de documents d'Etat civil, a précisé Mme Lydie Navigue.

Un système d'Etat civil faible est une porte grandement ouverte aux situations d'apatridie. C'est dans ce sens que le HCR ne cesse d'apporter son appui au Congo à travers des dotations en registres d'Etat civil. *«Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre de la campagne ''I belong'' en français ''J'existe'' lancée par le HCR depuis 2013 appelant ainsi tous les Etats à prendre des mesures nécessaires pour lutter contre ce phénomène inquiétant. Au niveau international, le Congo a pris une série d'engagement allant dans le sens de la prévention, de l'identification et de la réduction des cas d'apatridie, mais aussi de la protection des personnes apatrides… »*, a fait savoir Mme Navigue, représentant la représentante du HCR au Congo.

Pour mettre fin à ce phénomène réel, le Congo a lancé un recensement à vocation d'Etat civil qui a permis d'identifier près de 200.000 personnes dépourvues d'actes de naissance et qui sont à risque d'apatridie.

Au regard du travail déjà amorcé, l'administratrice principale de protection à l'agence onusienne a salué le travail du Gouvernement qui a pris des mesures concrètes, afin de régler de manière définitive la situation des personnes apatrides sur son territoire.

Pour le préfet directeur général de l'administration du territoire, Jacques Essissongo, le partenariat fructueux et dynamique avec le HRC sur le volet Etat civil, pour lutter contre l'apatridie et l'éradiquer est à pérenniser. *«L'apatridie n'est pas un statut à légitimer»,* a-t-il déclaré.

Remerciant le HCR pour le geste, le préfet directeur de cabinet du ministre de l'Administration du territoire, a rappelé que le HCR n'est pas à sa première expression d'appui conséquent à l'endroit du Congo, dans le cadre du processus de réforme et de modernisation du système national de l'Etat civil ainsi que dans le cadre de la lutte contre l'apatridie. *«Le HCR a été de toutes les étapes qui ont conduit à la mise en place par le Gouvernement de sa politique de refondation du système national d'Etat civil, laquelle politique sera mise en œuvre en 2022»*, a annoncé Jean Béal Akoundzé.

A rappeler qu'à travers le monde, on compte près de 10 millions de personnes dépourvues d'identité et de nationalité.

E.M-O

VIE DES PARTIS

Le PCT fixe son cap 2022

La sixième réunion ordinaire du bureau politique du comité central issu du 5e congrès ordinaire du PCT, prélude à la 3e session ordinaire du comité central, s'est tenue lundi 27 décembre 2021 au Palais des congrès de Brazzaville, sous le patronage du secrétaire général du PCT, Pierre Moussa. Le PCT appelé à se mobiliser pour gagner les élections législatives et locales se met en ordre de bataille.

Pierre Moussa.

Le bureau politique a examiné et adopté entre autres le projet du rapport d'activités 2021; le projet du plan d'action pluriannuel du comité central (2022-2024); projet d'ordre du jour de la 3e session ordinaire du comité central.

S'agissant du rapport d'activités 2021, le bureau politique s'est satisfait d'avoir atteint l'objectif principal qu'il s'était fixé: l'élection du candidat du parti à la présidentielle de mars dernier, avec un « score écrasant» de 88,44%.

Le secrétaire général du PCT dans son mot de clôture, tout en reconnaissant la mobilisation des militants et sympathisants du PCT à la présidentielle de mars, a rappelé l'objectif principal pour 2022. «J'en appelle à la responsabilité de tous, afin de gagner les élections législatives et locales», a-t-il inicité.

Il a relevé que la responsabilité première qui incombe aux membres du bureau politique, c'est la mise en œuvre de ces orientations. «J'en appelle également à notre responsabilité commune dans l'exécution sans faille de l'approche stratégique de notre participation aux élections législatives et locales de 2022 où de grandes lignes ont été rappelées lors de nos travaux», a indiqué Pierre Moussa.

Notons que le bureau politique composé de 75 membres est l'organe supérieur de direction du parti dans l'intervalle des sessions du comité central. Il est notamment chargé de l'orientation et du contrôle de l'activité de secrétariat permanent. Quant à ce dernier, il est composé de 15 membres et a pour rôle, d'exécuter au quotidien les missions du parti dont il assure la permanence.

Pascal Azad DOKO

DISPARITION

Madzengué Younous s'en est allé

Ancien ministre et ambassadeur, et président-fondateur du Mouvement des écologistes Congolais (les vetrs), Madzengué Younous s'est éteint le 28 novembre 2021, en France, à l'âge de 78 ans. Son inhumation aura lieu dans son village natal, dans le département de la Likouala.

Patriote intègre et discret, Madzengué Younous était un grand rassembleur, un partisan de l'unité nationale. Ses marques de sympathie ont touché plusieurs personnes.

Administrateur en chef des SAF de la Fonction publique à la retraite, Madzengué Younous, a connu un cursus scolaire et universitaire remarquable. Détenteur d'une maitrise en sciences économiques, d'un doctorat 3e cycle en économie (option planification nationale et plurinationale) obtenu à l'Université Paris I, Panthéon, en France, il a occupé de hautes fonctions. Coordinateur des programmes économiques au ministère du Plan; conseiller économique à la Présidence de la République; directeur du contrôle et de l'orientation au ministère de l'Economie forestière; secrétaire général à l'industrie, chargé du tourisme.

Sur le plan politique, il a été successivement ministre de l'Enseignement supérieur, de la science et de la technologie (1991-1998); ministre des transports et de l'aviation civile (1992); ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo à Cuba (1994-1998), conseiller départemental de la Likouala de 2008 à sa mort. Il est le président fondateur du Mouvement des écologistes congolais, parti politique membre du groupement politique des partis du centre dont Luc Daniel Adamo Matela est le coordonnateur.

Né le 11 novembre 1943 à Bolomo, district d'Enyellé, dans le département de la Likouala, Madzengué Younous était marié et père de onze enfants.

Pascal-AZAD DOKO

VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

Les établissements Antonio Agostino Neto dotés d'un poste de police

Pour répondre à la spirale de violence qui a secoué le collège et le lycée A.A Neto l'année dernière, un poste de police vient d'être installé à l'entrée de ces deux établissements, situés au quartier Petit chose, à Talangai, dans le sixième arrondissement de Brazzaville. L'ouvrage a été mis en service le 13 décembre dernier, en présence des ministres Jean Luc Mouthou et Raymond Zéphirin Mboulou, respectivement en charge de l'Enseignement préscolaire et de la Sécurité et de l'ordre public.

Coupure symbolique du ruban par Jean Luc Mouthou en présence de Raymond Zéphirin Mboulou

Le soulagement est perceptible tant du côté des élèves que du personnel des deux établissements, vivant dans la hantise d'être perturbés pendant les heures de cours par des affrontements entre élèves ou d'être la cible de jeunes délinquants. Les parents d'élèves inquiets du risque de violence pouvant se manifester à tout moment et les riverains disent également leur soulagement.

Cette situation, a déploré le proviseur de lycée A.A Neto, John Ebata ; occasionne d'innombrables cas de décrochages scolaires et malheureusement des décès d'élèves.

Ce poste de police valait la peine d'être implanté au regard de l'insécurité grandissante régnant dans ce lieu d'apprentissage. *«Ayant pris la mesure de la situation qui régnait ici les mois passés, nous avons décidé de construire cette infrastructure pour améliorer les conditions de sécurité et améliorer les activités pédagogiques au sein des établissements. Nous remercions le ministre de la Sécurité et de l'ordre public pour avoir accepté de prendre en charge cette infrastructure et y affecter du personnel pour qu'ensemble nous puissions contribuer à une meilleure éducation de nos enfants»,* a indiqué le ministre Jean Luc Mouthou.

Cet engagement de construire un édifice de sécurité n'a pas tardé à susciter la satisfaction des élèves qui ont souhaité une franche collaboration avec les éléments de la force publique affectés à ce poste.

Pour sa part, l'administrateur-maire de Talangai, Privat Fréderic Ndeké a exhorté les usagers du site à sa préservation et à l'observation d'un comportement citoyen tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enceinte des établissements.

Réceptionnant les clés de l'ouvrage des mains du ministre Jean Luc Mouthou, le ministre Raymond Z. Mboulou a exprimé l'engagement de son département à éradiquer ces violences en milieu scolaire tout en garantissant la continuité de cette initiative d'ériger des postes de sécurité dans tous les établissements publics.

Construit en 1975, le site de l'école A.A Neto comporte un collège et deux lycées d'enseignement général. Il est la cible de plusieurs gangs de jeunes délinquants malgré sa proximité avec le commissariat de police du quartier Petit chose, situé à environ deux cent mètres.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

URBANISME

Vers les premières rencontres de l'immobilier et de l'urbanisme

Prélude aux premières rencontres de l'immobilier et de l'urbanisme qui se sont tenues du 21 au 22 décembre 2021, Josué Rodrigue Ngouonimba, ministre de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, a reçu en audience le vendredi 17 décembre 2021, les Ordres des avocats, des notaires et les directeurs généraux des agences immobilières.

Josué Rodrigue Ngouonimba (au miilieu)

Au cours de leurs échanges, il a été question de réfléchir sur les mécanismes à mettre en place pour le bien de ces rencontres. Le ministre a saisi cette occasion pour inviter les acteurs de l'immobilier à prendre part à ces rencontres.

Dans son plan d'action à développer les villes, le Gouvernement a pensé mettre ensemble ceux qui interviennent dans le domaine de l'immobilier pour réfléchir sur les stratégies à mettre en place pour donner aux Congolais un cadre de vie idéal.

Selon, maître Bertrand Éric Fédhéré Pandi, président de l'ordre des notaires du Congo, cette rencontre n'est que le premier contact, *«ils vont ensemble approfondir les réflexions sachant qu'il existe des termes de référence liés à l'urbanisme. Car les notaires sont spécialistes en matière immobilière. Les notaires sont des spécialistes en matière immobilière, les licitations par exemple, les ventes immobilières, aujourd'hui toute vente immobilière conforme aussi à la loi il faut le dire doit être assujettie à la saisie d'un notaire parce qu'aujourd'hui pas mal de différences naissent dans des conflits du fait du foncier ou de l'immobilier»,* a-t-il déclaré.

Face aux multiples difficultés, ces rencontres permettront d'apporter des résolutions pour améliorer les conditions de vie des Congolais. *«Naturellement des résolutions seront prises lors qu'il y a des grandes rencontres de cette taille»*, a affirmé le président de l'ordre des notaires.

Barlain Djolvan ATIMAKOA (Stagiaire)

COMITÉ NATIONAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE DÉCEMBRE 2021

L'économie sortirait de la récession avec un taux de croissance du PIB réel de 0,5 % par le secteur hors pétrole

Le Comité national économique et financier a tenu sa session ordinaire à la direction nationale de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), à Brazzaville, mercredi 14 décembre 2021. Les travaux ont été placés sous la présidence de Rigobert Roger Andely, Président du Comité, ministre des Finances, en présence de Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, vice-présidente du Comité, ministre de l'Economie, d'Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la BEAC, par visioconférence et Michel Dzombala, secrétaire général du comité et directeur national de la BEAC. Les membres du Comité se sont dits satisfaits du fait que la récession de 2020 qui donnait un taux de croissance de moins 6,2 % pour le Congo semble être derrière, parce que 2021 a permis au pays d'atteindre un taux de croissance de 0,5 %.

Pendant la session

La croissance est essentiellement portée par le secteur hors pétrole. A la fin des travaux, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a assuré que *«si nous accentuons la diversification de notre économie, nous pourrons avoir au Congo une croissance soutenue, une croissance suffisamment forte pour qu'il y ait une redistribution de la richesse. C'est vrai que notre pays traverse trois crises majeures. A la réponse à la crise financière, nous allons rentrer en programme avec le Fonds monétaire international (FMI) et le ministre en charge des Finances s'y attèle. Pour la crise économique, nous sommes en train d'élaborer un Plan national de développement (PND) 2022-2026 qui va rassembler tous les ingrédients pour que nous ayons une économie forte, diversifiée, mais surtout résiliente aux chocs extérieurs»*, a-t-elle dit.

Les membres du Comité

La ministre de l'Economie a reconnu que l'économie congolaise est très vulnérable. *«Lorsque le cours du baril du pétrole chute, nous enregistrons des fortes secousses. Nous avons besoin d'une économie qui doit nous permettre d'avoir une croissance plus forte pour pouvoir mieux supporter les chocs extérieurs. La crise sanitaire est traitée par notre plan national de riposte. Dans le cadre de ce plan, le Président de la République insiste sur le maintien des mesures barrières. Pour la fin de l'année, on a desserré un peu l'étau pour lever le couvre-feu dans les nuits du 24 décembre 2021 et du 1er janvier 2022. A cela, il faut coupler la vaccination».*

Le Gouvernement a les outils nécessaires pour traiter les trois crises, a affirmé Mme Ebouka-Babackas.

Au cours de cette session, les membres du Comité ont passé en revue plusieurs dossiers. Ils ont pris connaissance de la conjoncture économique internationale, sous-régionale et nationale du troisième trimestre de l'année. Les membres ont fondé leur appréciation et leur analyse sur le plan national en examinant, entre autres, la situation économique, monétaire et financière, la note sur le financement de l'économie et l'adoption des projets de textes sur l'immatriculation des établissements de crédit, de microfinance et de paiement au Congo. Le Comité a noté une relance des activités économiques au troisième trimestre, tirée par la plupart des activités du secteur hors pétrole, en dehors des contreperformances enregistrées dans le secteur pétrolier. Pour le financement de l'économie, le système bancaire a enregistré une hausse de 21,9 % des crédits bruts à l'économie et une baisse de 18% des créances en souffrance.

Philippe BANZ

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

ENVIRONNEMENT

Investir dans la recherche pour améliorer la transition écologique au Congo

L'Université Marien Ngouabi et la chaire de l'UNESCO en Sciences de l'ingénierie qu'abrite l'Ecole nationale supérieure polytechnique (ENSP) ont tenu du 14 au 15 décembre 2021 à Brazzaville, une conférence internationale portant sur l'*«environnement et le développement durable».* Sous les auspices de la Professeure Yolande Berton Ofouémé, vice-présidente de l'Université Marien Ngouabi, chargée des affaires académiques, les conférenciers ont, entre autres, planché sur le rapport de l'UNESCO 2021 sur la science. Celui-ci incite les pays en général à *«investir davantage dans la recherche et l'innovation technologiques pour améliorer la transition numérique, technologique et écologique».*

Après l'ouverture de la conférence

Objectif des retrouvailles: *«apporter des contributions pertinentes et innovantes, en vue du relèvement des défis inhérents à la préservation de l'environnement et au développement durable»*, selon la Pr Y.B. Ofouémé.

Le rapport 2021 sur la science de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) indique que *«8 pays sur 10 consacrent encore moins de 1% de leur produit intérieur brut (PIB) à la recherche. Perpétuant ainsi leur dépendance vis-à-vis des technologies étrangères»*, a rappelé Fatoumata Marega, représentante résidente de l'UNESCO en République du Congo. Ce rapport a permis aux conférenciers venus de la sous-région Afrique centrale d'examiner les domaines prioritaires dans le monde. Mais a fourni en même temps la possibilité de se construire des partenariats pour la durabilité de la science au service des sociétés.

Romain Richard Niéré, directeur par intérim de l'ENSP a souligné: *«une époque cruciale pour l'avenir de notre planète. Déjà, les scientifiques parlent de basculement au point critique pour certains écosystèmes, signifiant ainsi que ces écosystèmes ont atteint un stade de dégradation n'offrant plus de possibilité pour un retour à un état de fonctionnement normal…».* D'où cette initiative scientifique *«pour atteindre la vie en harmonie avec la nature…en vue d'assurer le développement durable prôné par les pouvoirs publics».*

Pour tenter d'apporter des solutions aux problèmes environnementaux qui gangrènent la planète, cinq thèmes ont fait l'objet de décryptage lors de cette conférence. Parmi eux, *«énergie et environnement»* ou *«contrôle et qualité des aliments»*. Il s'agit de contribuer à la survie de la planète.

Ouvrant les travaux, Yolande Berton Ofouémé a rappelé: *«dans le cadre de l'accord signé le 10 mai 2011 entre l'UNESCO et l'Université Marien Ngouabi sur la création de la chaire de l'UNESCO en science de l'ingénieur, plusieurs objectifs étaient visés, notamment en matière de recherche…La problématique de la préservation de l'environnement et du développement durable est une des priorités du Président de la République…Elle est également une préoccupation permanente de la communauté scientifique et universitaire».*

Les écosystèmes actuels résultent d'interactions complètes entre le climat, le sol, la végétation et les activités humaines. Ces interactions sont au centre des problématiques du développement par les ressources qu'elles régulent. L'exploitation non maîtrisée de ces ressources fragilise les équilibres établis et peut générer des préjudices irréversibles, a-t-elle rappelé.

Marcellin MOUZITA

ÉCONOMIE

Hausse inarrêtable des prix des denrées alimentaires à Pointe-Noire

La ville de Pointe-Noire depuis un certain temps est affectée par l'inflation exponentielle des prix des denrées alimentaires. Une situation qui touche le pays en portant les conséquences sur le panier de la ménagère.

Ce constat est fait dans les marchés de la ville océane où les produits usuels comme le bidon d'huile, le kilo de poisson frais, le sac de riz, et bien d'autres ne cesse d'augmenter. Cette augmentation n'arrange guère les revendeurs détaillants, obligés de la répercuter sur leurs ventes pour conserver une marge. Mardi 7 décembre dernier, Jean-Claude Mabiala, président de l'Association des droits des consommateurs a réagi à cette situation et proposé quelques pistes de solution.

Submergés par les effets de la crise économique, les ponténégrins sollicitent des pouvoirs publics une attention particulière pour pallier cette situation. La cause de la hausse du prix de l'huile végétale et de certains produits alimentaires de base reste inconnue par bon nombre d'entre eux.

Le président de l'association de défense des droits des consommateurs congolais a réagi. *«Nous sommes maintenant dans une situation difficile, mais nous travaillons également en donnant des prix au ministère du Commerce. Les prix, nous les donnons par rapport aux charges d'opérateurs économiques ou bien des commerçants qui achètent les marchandises. Après cela, nous regardons ensemble les marges des prix. Nous constatons que ce problème vient de là où on achète les marchandises. Mais pour le moment nous devrions chercher la solution; le ministère du Commerce a établi une fiche, devons-nous nous adresser au Premier ministre afin de trouver la solution? Nous proposons juste deux choses: soit d'augmenter des salaires parce que le pouvoir d'achat est faible, soit que le Gouvernement prenne ses responsabilités pour protéger la population en diminuant des taxes».*

Il a réaffirmé qu'il faudrait produire congolais, sinon ce n'est pas facile. *«N'attendons pas seulement le Gouvernement. Si chacun faisait un petit jardin, peut être que cela aura un peu d'effet et apportera aussi une valeur ajoutée. Nous ne devrions pas attendre tout de l'Europe, sinon la situation restera la même»,* a dit Jean Claude Mabiala.

Madocie Déogratias MONGO

AFRIQUE CENTRALE

Avoir un leadership engagé pour la mise en œuvre des stratégies de la diversification économique

Ouverte le 6 décembre dernier, la 37e session du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et d'experts de la sous-région Afrique centrale (CIE) a été clôturée à Brazzaville le 10 décembre. La cérémonie a été présidée par Franck Corneille Mampouya Mbama, directeur général du Plan national de développement (PND); Chris Mburu, coordonnateur résident des systèmes des Nations Unies était présent. Au cours de cette session, plusieurs recommandations ont été formulées: Avoir un leadership engagé pour la mise en œuvre des stratégies de la diversification économique dans la sous-région Afrique centrale et, un partenariat entre le secteur privé, le secteur public et la société civile pour porter les ambitions soulignées par la sous-région en terme de promotion de cette diversification étaient parmi les options suggérées.

Franck Corneille Mampouya Mbama

Promouvoir la gouvernance et le changement transformationnel en vue de la diversification de l'économie en Afrique centrale», tel a été le thème de cette 37e session (CIE).

Chris Mburu a félicité les experts pour avoir examiné l'état du leadership et du changement transformationnel en Afrique centrale. La promotion de ce leadership, a-t-il dit, constitue pour les Nations Unies un sujet important en raison du rôle clé que joue le leadership dans la mise en œuvre de l'agenda 2030 pour le développement durable.

A la clôture des travaux, Franck Corneille Mampouya Mbama, au nom de Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre de l'Economie, a souligné que les expériences partagées ont désigné de la manière très claire la direction dans laquelle *«nous devons emmener l'Afrique centrale vers la destination 2030 grâce un leadership et un changement transformationnel. Le succès des politiques industrielles visant à promouvoir la diversification économique dépendra d'un leadership fort qui ne peut se produire que s'il y a une transformation organisationnelle, profonde et minutieuse. L'Afrique centrale devrait adopter des approches et des stratégies de leadership qui correspondent aux caractéristiques et aux pratiques locales et nationales. Au lieu de préconiser un changement de leadership, il est préférable d'affirmer que les conditions essentielles pour un leadership transformationnel efficace, doivent être réunies en vue de la diversification économique»*, a-t-il déclaré.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

ENTREPRENEURIAT

Accompagner les jeunes vers des parcours de réussite

***«Comment booster sa carrière»*, tel a été le thème d'une matinée d'échanges organisée par Clavis atlas institut le samedi 18 décembre 2021, à son siège à Brazzaville. *«Le 29 novembre dernier, nous avons organisé les journées portes ouvertes de notre Institut Clavis atlas qui proposaient trois volets de formation: les formations continues, les formations initiales et la validation des acquis par expérience. Nous avons voulu aujourd'hui donner un exemple de ce que nous allions désormais proposer ici»*, a expliqué la responsable de l'institut Mme Flavie Lombo.**

Mme Flavie Lombo, en blanc entourée des conférenciers

A travers cet échange *''Master class''*, l'équipe de l'Institut Clavis atlas a voulu, entre autres, montrer à la face du monde le dispositif numérique qu'elle a mis en place au profit des jeunes.

Cette rencontre a regroupé de nombreux jeunes venus de plusieurs milieux, des professionnels de divers domaines, associés aux intervenants de l'étranger et en ligne. Un échange interactif selon les participants.

En coach, Mme Flavie Lombo qui organise depuis près d'un quinquennat les salons d'orientation scolaire a appuyé sa communication sur quelques interrogations des bacheliers, en l'occurrence *''Qui suis-je?'' ''Qu'est-ce-que je fais?''* ou *''Qu'est-ce que j'aimerai faire''*. L'orientation est capitale pour construire son avenir, a-t-elle affirmé. *«Nous avons eu un panel de professionnels qui ont parlé de leur expérience ici et ailleurs pour pouvoir donner envie aux jeunes et aux professionnels en reconversion ou qui visent des compétences supérieures pour avancer dans leur carrière»*, a dit Mme Lombo.

Homme politique, intellectuel, président du bureau exécutif du Groupe d'expertise sur les réformes institutionnelles en Afrique (GERIA) Pierre Michel Nguimbi a exhorté les participants à capitaliser les enseignements reçus pour modeler leur avenir. *«Vous voyez bien que lorsqu'on parle d'emploi et qu'on peut obtenir un emploi aujourd'hui et le perdre demain, si votre emploi n'est calé que sur des connaissances et compétences spécifiques, il faudrait bien sûr être capable de repartir vers la formation pour acquérir les compétences attendues pour pouvoir revenir dans la dynamique de l'offre et de la demande. C'est pour ça que les prérequis sont essentiels…»*, a déclaré le président du GERIA, invitant l'assistance à avoir la culture d'entreprise. *«Progresser est quelque chose de normale. Il faut de l'ambition, du travail, de la discipline, toutes ces choses peuvent s'acquérir par la formation».*

''Le savoir-être'' un autre aspect important dans la perspective de booster une carrière. Narcisse Kiwari consultant formateur y a donné quelques éléments de réponse. Le conférencier est parti de son propre expérience et de celle des autres. *«Aujourd'hui, nous mettons un accent particulier sur les compétences, donc le savoir-faire et nous mettons très peu d'accent sur le savoir-être, c'est-à-dire notre comportement, nos relations interprofessionnelles. Malheureusement c'est la cause de pollution dans le milieu professionnel. Des valeurs comme le respect, la loyauté sont très utiles dans la carrière professionnelle».*

Clavis atlas institut qui ouvre ses portes à partir de janvier 2022 va délivrer des Brevets de technicien supérieur (BTS) qui se déclinent en une dizaine de spécialités, parmi lesquelles, l'assurance; le coaching et l'orientation; la géologie appliquée; les métiers de la chimie; l'opticien; le notariat. Une offre de formation adaptée aux besoins du terrain, a dit la promotrice de cet institut.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

CNOP CONGO AGRICULTURE

Promouvoir l'agriculture familiale

La concertation des organisations paysannes et producteurs du Congo (CNOP-Congo) a organisé samedi 4 décembre 2021 un dîner avec les responsables et représentants des organisations de la société civile, des organisations paysannes et producteurs, ainsi qu'avec les journalistes pour un débat. Il s'est agi d'un plaidoyer pour l'agriculture familiale pour sa prise en compte dans l'élaboration des projets, des programmes et des politiques publiques.

Séraphin Médard Ntady avec les autres membres

C'est Séraphin Médard Ntady, agronome, président du CNOP-Congo qui a présidé la cérémonie. L'Objectif visait à faire l'évaluation sur les importations en grande quantité des denrées alimentaires au Congo, qui constituent un obstacle aux activités des éleveurs.

Une feuille de route a été élaborée en conformité avec la décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale proclamée depuis décembre 2017 pour la période 2019-2028. Tout le monde s'accorde sur le fait que la crise de l'agriculture a rendu le Congo fortement dépendant des importations alimentaires et vulnérables aux moindres chocs économiques et aux catastrophes naturelles. L'accentuation galopante des importations alimentaires qui sont passées de 120 milliards en 2009 à 600 milliards de FCFA en 2017, couplée au recul constant de l'offre agricole, dont la contribution au PIB national, est passée de 30 % dans les années 1970 à 3,6 % en 2020.

En vue d'accroître la contribution de l'offre locale des filières d'élevage en produits carnés, une analyse de la situation des importations y afférentes a été faite. C'est ainsi que les petits éleveurs plaident pour une amélioration de leur compétitivité et la réduction échelonnée des produits carnés importés jusqu'à 70 %.

Séraphin Médard Ntady a assuré: *«Nous sommes prêts à pouvoir nous impliquer dans ce processus de la décennie. Malheureusement, nous rencontrons des difficultés pour travailler avec les pouvoirs publics pour mettre en place un plan de travail et valider un plan d'action que nous avons proposé, c'est-à-dire la feuille de route, et ensuite choisir les personnes. Les Nations Unies ont déclaré cette décennie comme une priorité pour favoriser l'agriculture familiale afin de booster l'agriculture des pays. Il faut que le Gouvernement prenne ses responsabilités».*

«Dès janvier 2022, nous devons nous engager. L'agriculture familiale n'est pas développée au Congo, mais c'est elle qui nourrit les Congolais. Il faut soutenir cette agriculture pour qu'elle soit compétitive. Pendant le confinement, cette agriculture nous a nourri, parce que les importations n'étaient plus», a-t-il souligné.

Philippe BANZ

DISPARITION

Le monde salue la mémoire du patriarche Desmond Tutu

L'Afrique du Sud et le monde pleurent l'archevêque anglican Mgr Desmond Tutu, qui s'est éteint dimanche 26 décembre 2021, en Afrique du Sud, à l'âge de 90 ans. Suite à son décès, messages de condoléances et hommages se multiplient à travers la planète pour saluer la mémoire de ce personnage mythique et emblématique, qui comme Nelson Mandela a considérablement marqué l'histoire et la vie de son pays. Un deuil d'une semaine a été décrété. Les obsèques du patriarche prévues pour le samedi 1er janvier 2022 au Cap.

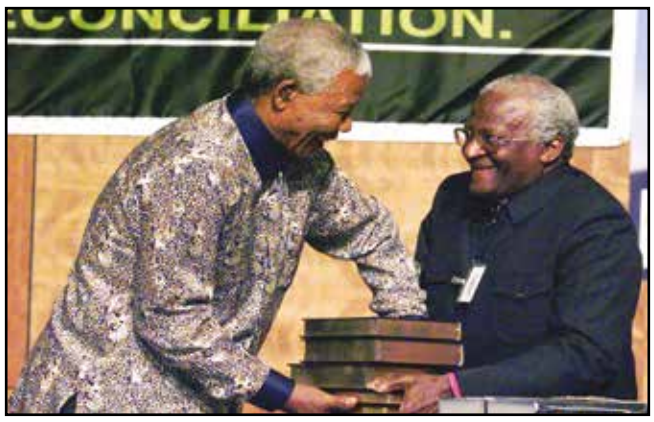

Desmond Tutu (à droite) et Nelson Mandela

Mgr Desmond Tutu était tout aussi vénéré qu'adulé tant en Afrique du Sud son pays qu'à travers le monde. Ses prises de position, ses opinions, son engagement et son combat notamment contre les injustices sociales étaient connus et salués par tous. Il a toujours critiqué les niveaux de violence et de corruption atteints dans le pays. Comme Nelson Mandela, autre figure marquante de la *«Nation arc-en-ciel»*, métaphore qu'on lui doit, le patriarche était devenu le symbole de l'unité du pays. Des décennies durant, il a fustigé avec force la politique ou le système de ségrégation raciale, l'apartheid qui avait profondément isolé l'Afrique du Sud face au reste du monde. *«L'apartheid est le mal. C'est le système le plus vicieux inventé par l'homme depuis le nazisme»*, répétait-t-il dans les années 1980, s'attaquant aux fondements religieux de ce régime.

Plus qu'un serviteur de Dieu, cet homme avec un sens suffisamment élevé de la dignité de la personne humaine a dénoncé les vices; interpellé, alerté et conscientisé ses compatriotes Blancs et Noirs dans ce pays d'Afrique compris dans la partie australe du continent. A l'aube des années 90 qui ont déclenché un nouvel élan en Afrique grâce au vent venu de l'Est désigné sous le nom de la Pérestroïka, Mgr Desmond Tutu s'est distingué parmi les leaders ou guides de leurs peuples, qui ont œuvré d'arrache-pied pour donner à leurs pays une place dans le concert des nations.

A travers l'inoubliable *«Commission Vérité et Réconciliation (CVR)»*, il a conféré à l'Afrique du Sud une marque que le monde entier lui reconnaît aujourd'hui comme palmarès et prouesse dans le cadre de la réconciliation de ses filles et fils. A l'instar des hommes de Dieu, prélats pour la plupart, qui avec courage prophétique et abnégation, ont été impliqués au cœur de la marche de leurs pays et peuples lors des Conférences nationales au tout début de la décennie écoulée comme Ernest Kombo au Congo, Laurent Monsengwo Pasinya en RD Congo ou Isidore de Souza au Bénin, Desmond Tutu a décerné à son pays sa vraie médaille, celle de l'acceptation des uns par les autres, et de vivre un et indivisible même dans la diversité raciale.

Fils d'instituteur et de lavandière ayant grandi à Klerksdorp, à 150 km de Johannesburg, le *«prince de la compassion»* est le second Sud-africain de l'histoire à se voir décerner un Prix Nobel de la paix, en 1984. Le premier fut remporté en 1960 par le révérend pacifiste Albert Luthuli, alors président du Congrès national africain (ANC).

Lors des émeutes écolières de Soweto, réprimées dans le sang le 16 juin 1976, Desmond Tutu, premier doyen noir de l'Eglise anglicane en Afrique du Sud, avait dénoncé la violence de la police exercée contre des enfants. Il faisait résonner sa voix de pacifiste, usant de l'humour comme d'une arme. L'homme a également longtemps lutté avec la maladie.

Aristide Ghislain NGOUMA

CENTRAFRIQUE

La fermeture des frontières du Cameroun et du Tchad paralyse

La région de l'Ouham-Pendé, située au Nord-ouest de la Centrafrique, souffre de la fermeture des frontières avec le Tchad et le Cameroun, ses principales voies d'approvisionnement pour les denrées et les produits manufacturés. Avec l'intensification des combats entre groupes rebelles et forces pro-gouvernementales ainsi que la militarisation de la zone frontalière, les camions de marchandises restent à l'arrêt. Dans la ville de Paoua, la hausse des prix se fait déjà ressentir.

La frontière RCA-Cameroun fermée

Les vendeurs s'alarment et connaissent des ruptures de stocks, la situation paralyse l'économie de la région. *«Au marché de Paoua l'inquiétude règne»*, déplore un vendeur. Djamal Fidèle Morbeyangua, secrétaire général des commerçants affirme, pour sa part qu'*«au Cameroun, parfois sur la route, on te fait mal, on brûle ta moto, et cela fait que l'on a peur. On cherche à traverser par le Tchad, mais la frontière est fermée et on ne peut pas passer avec les véhicules. Donc les prix augmentent, c'est la loi de l'offre et de la demande»*.

Les informations provenant de la frontière sont parcellaires et contradictoires. L'on parle de tranchées, de ponts détruits. Mahamat Attahir, gérant des establishments WEST, est sans nouvelles de sa marchandise: *«J'attends du riz, de l'huile, du sel, du savon, du café… Tant que les camions restent à la frontière, les prix vont continuer d'augmenter et si ça continue, les gens ne pourront plus rien acheter. Par exemple, le café était à 200 francs Cfa, maintenant il coûte 300 francs Cfa, le savon est passé de 175 à 200 francs Cfa».*

«Il nous reste du stock pour une semaine seulement», affirme Abbas Mahamat, délégué des commerçants de Paoua. En cas de pénurie, c'est toute la région qui sera touchée: *«Les véhicules ne rentrent plus et ne sortent plus. Il y a des commerçants venus de Bossangoa ou de Bozoum pour venir vider les stocks de Paoua. Et quand les stocks seront vides, qu'est-ce que nous ferons?»*, s'interroge-t-il.

Maouha Coulibaly, responsable du Programme alimentaire mondial à Paoua, lui, estime: *«La RCA est un pays enclavé et tout vient de l'extérieur. Or, avec une population très pauvre, cela devient difficile, car les prix augmentent sur les marchés. Toutes ces zones sont vulnérables, car elles sont éloignées de la capitale Bangui, qui alimente désormais le marché de Paoua».*

Le Programme alimentaire mondial fait désormais transiter l'aide alimentaire par la ville de Bouar, plus au Sud, ou par Bangui, la capitale à deux jours de route.

Gaule D'AMBERT

MADAGASCAR

Naufrage d'un bateau cargo et crash d'hélicoptère

Dans la nuit de dimanche 19 à lundi 20 décembre 2021, Madagascar a connu deux accidents mortels, l'un au large de la côte nord-est, et l'autre d'un hélicoptère. Il s'est agi d'un bateau cargo transportant clandestinement environ 130 passagers, qui a fait au moins 38 morts, selon un bilan provisoire. Dans la soirée, un hélicoptère de l'armée malgache qui transportait une partie de la délégation gouvernementale s'est écrasé en mer.

Les débris de l'appareil après le crash

Les opérations de recherches pour retrouver les disparus du naufrage du bateau cargo et de l'écrasement de l'hélicoptère se poursuivent. Dans l'ensemble, 45 passagers du navire Francia ont été retrouvés en vie. Ce bateau avait quitté lundi très tôt la ville d'Antanambe, dans le district de Mananara nord, sur la côte Nord-est du pays, pour rejoindre plus au Sud, le port de Soanierana Ivongo. D'après Jean Edmond Randrianantenaima, directeur général de l'Agence portuaire maritime et fluviale, un trou dans la coque du bateau serait à l'origine du naufrage.

Les survivants du naufrage

Cependant, lundi 20 décembre dans la soirée, pendant que les recherches se poursuivaient pour retrouver les quelque 60 personnes encore portées disparues, une délégation gouvernementale composée du Premier ministre, du ministre de la Défense et du secrétaire d'Etat à la gendarmerie s'est rendue sur les lieux. L'hélicoptère dans lequel il se trouvait s'est abîmé en mer.

Nageant après des heures, le responsable militaire a pu être secouru dans la matinée par un pêcheur en pirogue et a été retrouvé sain et sauf sur la plage de Mahambo (côte Nord-est). Le mécanicien qui se trouvait à bord de l'hélicoptère a lui aussi été retrouvé vivant peu de temps après. D'après les autorités, la cause exacte de l'accident reste indéterminée. Le général Serge Gellé, secrétaire d'Etat à la gendarmerie, a fait état des rafales de vent qui ont déstabilisé l'appareil dans lequel il se trouvait.

Selon les informations livrées par le capitaine Mendrikaja Andriamarozaka, commandant de la compagnie de la gendarmerie Fenerive-Est, mardi 21 décembre, le bateau cargo a pu être remorquer sur la plage au niveau du village Antsiraka. Les éléments de l'Agence portuaire maritime et fluviale et du détachement de la Marine, à l'aide de bateaux, ont attaché des câbles sur le Francia. Il a ensuite été extirpé avec l'aide des villageois. Un deuil national a été décrété, puis une messe de requiem a été célébrée pour le repos des âmes des disparus.

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

La société civile appelle à une journée ville morte à Goma

La société civile est montée au créneau pour dénoncer la recrudescence de l'insécurité dans cette ville volcanique du Nord-Kivu. Elle s'oppose à l'idée d'une quelconque future présence dans la région d'une base opérationnelle de la police du Rwanda pour lutter contre le terrorisme dans la capitale provinciale, Goma.

Ville morte annoncée à Goma

Il y a quelques jours, des tracts ont circulé à Goma appelant à cesser les activités le lundi 20 décembre 2021. Une demande formulée par le Conseil urbain de la jeunesse de Goma, et une dizaine de mouvements citoyens. Espoir Ngalukiye, militant du mouvement la LUCHA, a fait savoir: *«Avant l'état de siège, c'était la même situation; pendant l'état de siège, c'est toujours la même situation. Les gens continuent à être tués matin, midi et soir. Les cambriolages, les kidnappings, n'en parlons pas! Nous en avons marre parce que personne ne sait qui sera la prochaine victime»*. Les jeunes de Goma s'opposent à *«une quelconque arrivée des policiers rwandais sur le sol congolais»*.

Le commissaire urbain de la police locale, le colonel Alisa Job, dit ne pas être au courant. Il exhorte la jeunesse à ne pas croire aux rumeurs des réseaux sociaux. Mais Espoir Ngalukiye reste sceptique: *«Nous l'avons appris à partir du site officiel de la police rwandaise qui a fait un compte-rendu selon lequel il y avait un accord pour la mise en place d'une unité opérationnelle commune. Nous avons une expérience du porte-parole du gouvernement congolais qui, un jour, disait qu'il n'y a pas de militaires ougandais sur le sol congolais. En moins de 24h, il y a eu officialisation de la présence de ces militaires».*

Samedi à Kinshasa, le commissaire divisionnaire principal de la police, le général Dieudonné Amuli, qui revient d'une mission à Kigali, au Rwanda, a rassuré qu'aucun accord n'a été signé dans ce sens et qu'il n'avait ni qualité ni grade pour le faire.

Gaule D'AMBERT

CCOD

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelle et Opérationnelle des ONG membres du CCOD et d'autres réseaux d'OSC (PRECAP-CCOD)
Téléphone : (242) /05 574 53 92/ 06 684 61 43
E-mail : ccodorg@yahoo.frwww.ccodcongo.org
Siège : 47, rue Ngali Pascal – quartier Sic Makélékélé – Brazzaville - Congo

Termes de référencepour le recrutement du Chargé de la Communicationdu Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelle et Opérationnelle des ONG membres du CCOD et d'autres réseaux d'OSC (PRECAP-CCOD)

1 - Contexte et justification

Le Conseil de Concertation des ONG de Développement (CCOD), est un collectif qui compte aujourd'hui15 Organisations Non Gouvernementales. Il est créé le 11 septembre 1993 et fonctionne depuis sans discontinuité.

Le CCOD a pour mission de:

- faciliter la concertation et le partenariat entre ONG de développement (ONGD) d'une part, et entre ONGD et pouvoirs publics d'autre part; - collecter et diffuser les connaissances ainsi que les savoir-faire du CCOD et des ONG membres; - renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles des organisations membres ; - servir de porte-parole des ONG du CCOD auprès des tiers sur les problèmes d'intérêt collectif.

La gouvernance du CCOD fonctionne avec 4 (quatre) instances, à savoir:

- L'Assemblée Générale (A.G.) est l'instance de décision souveraine. Elle siège en session ordinaire à la fin de chaque année. Elle peut toutefois se réunir en sessions extraordinaires, sur convocation du Président, sur interpellation de la Commission de contrôle et de suivi ou à la demande d'une majorité des 2/3 des ONG membres du CCOD; - Le Conseil d'Administration (C.A.) est l'organe d'orientation du CCOD. Il est chargé entre autres de valider la stratégie et le plan d'action du CCOD, d'approuver chaque année le programme d'activités, le budget ainsi que le rapport d'activités et d'exécution financière du CCOD; - Le Secrétariat Exécutif (S.E.) est l'organe permanent d'exécution et de gestion courante du CCOD, sous la direction d'un Secrétaire exécutif rémunéré. Ce poste est présentement vacant; - La Commission de Contrôle et de Suivi (C.C.S.) est composée d'un Premier et un Deuxième Commissaires élus par l'Assemblée Générale.

Le CCOD, en partenariat avec le CIDT (Centre for International Development and Trainind, basé à Londres au Royaume Uni), est actuellement bénéficiaire d'un financement de l'Union européenne, pour mettre en œuvre le «Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelle et Opérationnelle des ONG membres du CCOD et d'autres réseaux d'OSC», en abrégé PRECAP-CCOD.

Ce projet a pour objectif général de Favoriser l'émergence d'une société civile légitime, indépendante, crédible et capable de contribuer au développement social, à la croissance économique inclusive en République du Congo.

Les effets directs et spécifiques attendus sont : Les OSC nationales et locales ciblées devenues plus structurées, fortes et efficaces, coordonnent et mènent les actions de suivi et de plaidoyer envers les pouvoirs publics et contribuent au développement social, à la croissance économique inclusive qui répond aux besoins des populations les plus vulnérables en République du Congo.

Les groupes cibles de la société civile, les plus visés par le projet, sont: les 15 (quinze) ONG membres du CCOD, 7 (sept) ONG féminines, 5 (cinq) ONG des jeunes, 3 (trois) ONG des populations autochtones, ainsi que 3 (trois) autres réseaux d'OSC intervenant chacun parmi les jeunes, les communautés autochtones et les producteurs paysans.

Il est prévu la réunion, tous les 6 (six) mois, d'un Comité de pilotage, organe d'orientation et de prise des décisions concernant la mise en œuvre des activités du projet. Ces activités seront menées sous la coordination d'un personnel technique comprenant, outre un Coordonnateur, un Coordonnateur adjoint, un Chargé de suivi-évaluation et un Assistant technique, un Chargé de la communication.

Ainsi, dans le cadre de la réalisation de PRECAP-CCOD, le Conseil de Concertation des ONG de Développementcherche à recruter un salarié, du genre masculin ou féminin, au titre de Chargé de la Communication.

2 - Principales tâches

Sous la responsabilité du Coordonnateur, il est principalement chargé de: - Coordonner,avec l'appui de l'Assistant technique du projet,l'élaboration de la stratégie et du plan de communication, à soumettre à la validation de la Délégation de l'Union Européenne en République du Congo; - Assurer le fonctionnement du site Web du CCOD et établir des liens avec les sites des organisations partenaires, notamment avec celui du CIDT; - Concevoir et assurer la tenue du journal en ligne du projet; - Assurer la formation sur la connaissance et l'utilisation des réseaux sociaux; - Proposer au Coordonnateur du projet les termes de référence pour le recrutement des prestataires spécialisés dans les communications et la visibilité; - Assurer la formation sur l'usage du téléphone digital; - Assurer la formation sur les techniques de participation aux réunions en ligne; - Accompagner les ONG membres du CCOD, ainsi que les autres OSC bénéficiaires du projet, dans la confection de leurplan de communication, visibilité et capitalisation de leurs activités et expériences; - Assurer la couverture médiatique des activités du projet et du CCOD; - Rédiger les communiqués de presse et assurer leur publication et diffusion; - Assurer la publication et la diffusion des notes de position sur les politiques publiques; - Initier la confection des prospectus, des dépliants, des affiches, des autocollants, des livrets, des vidéos et autres outils promotionnels et didactiques, en assurant leur diffusion; - Assurer les contacts avec le personnel en charge de la communication et visibilité au sein de la Délégation de l'Union Européenne; - Transmettre au Coordonnateur du projet les faits sur la mise en œuvre du plan de communication, pour leur insertion dans les rapports narratifs à destination de la Délégation de l'Union Européenne.

3 - Qualifications, compétences et aptitudes recherchées

Les fonctions de Chargé de la Communication du PRECAP-CCOD nécessitent de réunir les conditions ci-après:

- Etre titulaire d'au moins un BAC + 3, principalement en sciences et techniques de la communication, sciences sociales oudroit;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans; - Avoir déjà exercé des fonctions similaires; - Avoir une bonne connaissance du milieu des professionnels de la presse, tant écrite, audiovisuelle qu'en ligne; - Maitriser l'outil informatique et l'utilisation de l'Internet; - Avoir de bonnes connaissances sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC); - Avoir une bonne connaissance du milieu des organisations de la société civile congolaise; - Avoir des aptitudes de travailler en équipe; - Avoir une parfaite maitrise de la langue française, ainsi que d'excellentes capacités rédactionnelles et de communication; - Etre capable de travailler sous pression.

4 - Lieu et durée du travail

Le lieu principal du travail à mener est basé dans le département de Brazzaville. Cependant, des missions pourront êtreeffectuées dans le reste du territoirede la République du Congo.

LeChargé de la Communication du PRECAP-CCODsera recruté à temps plein,sur CDD (Contrat à durée déterminée) de 36 mois.

5- Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre:

- Curriculum vitae (CV) complet;
- Lettre de motivation;
- Photocopie d'au moins un Certificat ou une Attestation de travail;
- Photocopie d'au moins unDiplôme universitaire pertinent.

6- Dépôt des dossiers

Le dossier de candidature devra être transmis en format électronique au Président du Conseil d'Administration du CCOD (ccodorg@yahoo.fr / bajeanfelix@gmail.com), avec copie à bizonflo@yahoo.fr ou en version papier sous pli fermé au siège du CCOD, au 47 de la rue NGALI Pascal, Quartier SIC, Makélékélé, derrière la MUCODEC de Makélékélé, Brazzaville, Congo, au plus tard le 5 janvier 2022 à 16h. (heure de Brazzaville).

Pour le Conseil d'Administration du CCOD,

Félix BATANTOU – OUMBA,
Président

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE
N°123/2021/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants

N°	N° de réquisition	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr /Dpt	REQUERANTS
1	N° 6366 du 14/10/21	Section F, bloc 40, Plle 13(ex 6), Sup.413, 19 m2	79 , Avenue Trois Francs (ex Av Guynemer)	Bacongo	KOUADIO TIACOH Fabrice Lazare Lambert
2	N° 6325 du 08/09/21	Section C3, bloc 12, Plles 4 et 5 (ex 1419), Sup.542, 83 m2	1419, Avenue Bouéta Mbongo	Makélékélé	SAMBALA Marie Josée
3	N°5882 du 18/12/20	Section AJ, bloc 159, Plle 8, Sup.180, 00 m2	13, Rue Makabakassa (Q.Kinsoundi)	Makélékélé	DELEKESSA Caroline
4	N°6082 du 26/10/21	Section AM, bloc 1, Plle 28, Sup 103, 97 m2	Rue Babassana (Qtier Mbouala)	Mfilou	MOUKENGUE Yannick
5	N° 6051 du 13/04/21	Section BH, bloc 100 ; Plle 31, Sup.2620, 84 m2	Rue Malonga Ma N. M.Qtier Madibou	Madibou	LOUOUAMOU Aline
6	N° 6440 du 24/11/21	Section AM, bloc 202, Plle 6, Sup.300, 00 m2	Rue Samba Albert - Soprogi Case B051/V(Qtier Kibouendé)	Mfilou	BOUNGOU MOUELE
7	N° 6379 du 25/10/21	Section AD3(ex AU), bloc 19, Plle 9, Sup 413,27 m2	21, Rue Docteur D.A.Missontsa(Q.Massissia)	Madibou	KIYINDOU née BITEMO NSAYI Flore Nerline
8	N° 6358 du 04/10/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.1585, 58 m2	Quartier Banziemo	Pool	EGLISE ECKANKAR CONGO
9	N° 6385 du 29/10/21	Section C2, bloc 118, Plle 19(ex 334), Sup.400, 77 m2	324, Rue Jean Matouta (ex Jolly) Mpissa	Bacongo	DIHOULOU BIKOYI Olga Blandine
10	N° 6465 du 30/11/21	Section C2, bloc 85, Plle 2, Sup.220, 32 m2	419, Rue Mbiemo (Qtier Mpissa)	Bacongo	NTETANI MILANDOU Moïse
11	N° 9634 du 12/03/14	Section AU, bloc-, Plle 26, Sup. 665, 09 m2	Kitsana	Madibou	MAKAKILA Francelvie Johonna Louise
12	N° 6413 du 10/11/21	Section C2, bloc 16, Plle 3, Sup 650,82 m2	118, Rue Maurice Louamba (ex Bergere)	Bacongo	BANZOUZI Ella Gwladys Trésor
13	N° 6400 du 08/11/21	Section G, bloc 66(ex 22), Plle 2, Sup.362, 20 m2	52, Rue Matouta André (ex rue Montaigne)	Bacongo	MOKOKO Marcel
14	N° 5723 du 07/10/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.388, 00 m2	67, Rue Fouani Romain(Qtier Mayanga Agri-Congo)	Madibou	LOUBACKY Murielle Francine
15	N° 6158 du 26/05/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.368, 46 m2	Avenue Tsompelé Dawa (Qtier Itsali)	Mfilou	NSAMA Kael Arnaud
16	N° 6109 du 10/05/21	Section AP2, bloc 98, Plle 218 Sup.185, 90 m2	17bis, Rue Moubiri	Mfilou	GAYABA Miche Osmond
17	N° 4700 du 26/02/19	Section E, bloc 86(ex 33), Plle 4, Sup.284, 93 m2	30, Rue Ampère	Bacongo	PONDO BAZOS Martial Sebastien
18	N°6384 du 29 /10/21	Section F, bloc 35 , Plle 15, Sup. 285,54 m2	61, Rue Ngolo Tchissambou (ex Moll)	Bacongo	DIAFOUKA Aurel Cordelis
19	N° 6435 du 24/11/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.385, 39 m2	Nsanda (Quartier Yongo)	Pool	KWAMA MATITI Roger
20	N° 5951 du 25/01/21	Section AK, bloc 180, Plle 2, Sup 325,95 m2	19, Rue Paul Ngambio(Quartier Massina)	Mfilou	N'LANDOU Roger
21	N° 6370 du 19/10/21	Section BK, bloc138 (ex 28), Plle 6(ex 256), Sup., 400, 00 m2	Quartier Mbouono (Fleuve Congo)	Madibou	TCHICAYA Hilaire
22	N° 6420 du 16/11/21	Section AT2, bloc 41, Plle 11, Sup.178, 05 m2	123bis, rue Kinkoué (La Base)	Mfilou	IBINDA Fréderic
23	N° 6478 du 06/12/21	Section G, bloc 146, Plle 4 (ex 348), Sup.1200, 00 m2	348, Rue Mbama (Quartier Mpissa)	Bacongo	GONGARAD NKOUA Eric Didier Bienvenu
24	N° 6381 du 26/10/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.323, 62 m2	10 ,R ue Félix Mvila	Mfilou	BIAKOUBAKA NTSOUKOULA Ginaelle Sybelle
25	N° 6446 du 30/11/21	Section BH2, bloc 75, Plle 4, Sup.881, 79 m2	2bis, Rue Mayinguidi D (Q.Massissia)	Madibou	MATSIMA Aoû-Assi Arnold
26	N° 6363 du 08/10/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup 192, 90 m2	19, Rue Badiabio Céline (Q.Kiélé-Tenard)	Mfilou	MAYALA Yvon Ludovic
27	N° 6360 du 08/10/21	Section AT2, bloc 49, Plle 14, Sup.169, 10 m2	115, Rue Koussouassissa (Qtier 704 Ngambio)	Mfilou	MAYALA Yvon Ludovic
28	N° 6485 du 06/12/21	Section F, bloc 41, Plle 14(ex 1), Sup.542, 63 m2	01, Rue Félix Eboué	Bacongo	MATSIMA Jean Alban
29	N° 6484 du 06/12/21	Section E, bloc 55, Plles 2(ex 18) et 12(ex 19), Sup.541 ,15 m2	19Avenue Matsoua et Rue Mère Marie	Bacongo	MATSIMA Jean Alban
30	N° 6486 du 07/12/21	Section AM, bloc 77, Plle 5, Sup.146, 53 m2	02, Rue Missamvi (Qtier Kibouendé)	Mfilou	NKAYA Gislain

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Brazzaville, le 21 octobre 2021

Brigitte OKOLA
Inspecteur Principal des Impôts

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (METP)
C A B I N E T
Projet d'appui au réseau des Centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (ARCEFA)

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR LA REALISATION DU SUIVI FINANCIER DES CEFA DANS LE CADRE DU PROJET D'APPUI AU RESEAU DES CENTRES D'EDUCATION, DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE (ARCEFA)

N° CCG/O6/Projet ARCEFA

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION
Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), convention de financement CCG 1123 01 Y pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Réseau des Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage (ARCEFA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services d'un cabinet d'expertise comptable ci-après: recrutement d'un commissaire aux comptes pour la réalisation du suivi financier des Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage (CEFA) dans le cadre du Projet ARCEFA.
II. OBJECTIFS DE LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
L'objectif de la mission du commissaire aux comptes est de certifier les comptes annuels des CEFA. Il consistera notamment à: (i) vérifier les livres comptables des CEFA; (ii) de contrôler la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes des CEFA; (iii) de s'assurer de la sincérité des informations données dans les rapports de gestion et dans les documents adressés à la Cellule POMO-CEFA sur la situation financière et les comptes des CEFA conformément au manuel de procédures administratives, financières et comptables des CEFA.
La mission du commissaire aux comptes couvrira les exercices suivants:
• L'année 2020-2021 (exercice 1 et unique); • L'année 2022 (exercice 2); • L'année 2023 (exercice 3).
Elle consistera à:
• Assurer que le système de contrôle interne est adéquat et garantit la fiabilité des données comptables et financières, la sauvegarde des actifs et l'exhaustivité des enregistrements des données comptables; • Justifier que toutes les ressources de l'AFD ont été utilisées par le Bénéficiaire conformément aux dispositions de la convention de financement dans un souci d'économie et d'efficience, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies; • Justifier que toutes les acquisitions des biens et services ont fait l'objet de marchés; • Confirmer que les actifs sont réels et correctement évalués et demeure la propriété du Projet ARCEFA en conformité avec la convention de financement; • Identifier les dépenses inéligibles. Ces dépenses feront l'objet d'une note séparée dans le rapport.
III. ETENDUE DE LA MISSION
Le consultant doit être un cabinet d'expertise comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes régulièrement et inscrit au tableau de l'Organisation Nationale des Experts Comptables du Congo (ONEC-C), ayant une expérience confirmée des projets de développement et acceptable par l'AFD.
Il s'agit de cinq (5) CEFA existants à Pointe Noire (2), à Dolisie (1), à Brazzaville (2).
IV. DUREE DE LA MISSION
La durée du contrat est de trois (3) ans, soit trois (3) exercices budgétaires à couvrir: 2020-2021, 2022 et 2023 et renouvelable pour 2024 sur la base des performances.
La Cellule POMO-CEFA invite par conséquent, les cabinets à manifester leur intérêt à réaliser la mission décrite ci-dessus. Ceux-ci doivent fournir les informations indiquant les capacités techniques à exécuter les prestations sollicitées notamment brochures et références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, disponibilité du personnel clé, etc.
La méthode de passation de marché utilisée sera la sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC) conformément aux procédures définies dans les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD et qui sont spécifiés à l'Article 1.3 des «Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers», disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD: http://www.afd.fr.
Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence complets, à l'adresse ci–dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h00.
Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention: «Avis de manifestation N°CCG/O6/Projet ARCEFA en vue de recrutement d'un commissaire aux comptes devant réaliser le suivi financier des CEFA dans le cadre du Projet ARCEFA» doivent être déposées sous plis fermés, établi en trois exemplaires : 01 exemplaire original, 02 copies et une copie en version électronique dans une clé USB à l'adresse ci – dessous, au plus tard le jj/mm/2021 à 12h30. L'ouverture des plis aura lieu à la même date à 14h00.
Projet d'appui au réseau des Centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (ARCEFA).

Cellule du Projet d'Optimisation pour la Mise en Œuvre des CEFA (POMO-CEFA)
Située: 278 Avenue Placide LENGA –
Derrière la DEC- Brazzaville – République du Congo
Tél: (00242) 06 625 88 90/05 799 30 83 -
Email: michelmouanga55@gmail.com.

Coordonnateur
Michel MOUANGA

ETUDE MAITRE ANGELIQUE DINAMONA, NOTAIRE
B.P: 4171; Tél. : (242) 05 563-72-06; 06 672-54-17
E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com
Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble CONGO-TELECOM, 1er étage
Marché Plateau Centre-ville

INSERTION LEGALE

EHS LOGISTICS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE FRANCS CFA CINQ MILLIONS
SIEGE SOCIAL: 304, AVENUE CHARLES DE GAULLE, CENTRE-VILLE,
ARRONDISSEMENT 1 EMERY PATRICE LUMUMBA,
POINTE-NOIRE-REPUBLIQUE DU CONGO

CESSION DE PARTS SOCIALES

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, établi en date à Pointe-Noire du trois juin deux mille vingt et un par le Notaire soussigné, enregistré en date à Pointe-Noire du vingt et un mai de la même année sous le Folio 168/1 numéro 1814, l'Associé unique a entre autres résolutions de l'ordre du jour, décidé de ce qui suit:

- L'agrément de la Cession de la totalité des parts sociales détenues par Monsieur Stevy Patrick DZEBAS KOUEREKE au sein de ladite Société à Monsieur Oluwatosin Babatunde COKER, par conséquent la sortie de Monsieur Stevy Patrick DZEBAS KOUEREKE, et la modification des articles 6 et 8 des statuts de la société dont s'agit;

- L'agrément de la nomination de Monsieur Oluwatosin Babatunde COKER, en qualité de Gérant de ladite Société;

- La mise à jour des statuts conformément aux dispositions légales de l'Acte Uniforme de l'OHADA.

Greffe du tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro de la formalité au registre d'arrivée: CG-PNR-01-2021-B-01276.

Elle est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-0I-2015-B13-00436.

Pour avis,

Maître Angélique DINAMONA, Notaire.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
vers le rond-point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64/05 539 37 46
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«ALUCONGO BERNABE»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Capital social de Francs CFA: 670 560 000
Siège social: Avenue Saint Paul, Boîte postale: 1105
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-1959-B14-00008
Etablissement secondaire: RCCM: CG-BZV-01-2009-B20-00021

DEMISSION ET NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR FONDE DE POUVOIR - EXAMEN DU CONTRAT DE TRAVAIL DU NOUVEAU DIRECTEUR FONDE DE POUVOIR

1- Suivant Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la «SOCIETE POUR LA TRASNFORMATION DE L'ALUMINIUM ET AUTRES METAUX AU CONGO», en abrégé «ALUCONGO BERNABE», tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en date du 30 juillet 2021, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 21 octobre 2021, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 200/4, n° 1492;

Les Administrateurs ont entre autres:
- Accepté la démission du Directeur Fondé de Pouvoir, Monsieur Mohamed HAOUI;

- Nommé Monsieur Ndene DIOUF en qualité de nouveau Directeur Fondé de Pouvoir;

- Examiné le contrat de travail et les pouvoirs du Nouveau Directeur Fondé de Pouvoir.

Mentions modificatives effectuées le 21 octobre 2021 au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et le 04 novembre 2021 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire,
le 20 décembre 2021.

Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

ETUDE MAITRE ANGELIQUE DINAMONA, NOTAIRE
B.P: 4171; Tél.: (242) 05 563-72-06; 06 672-54-17
E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com
Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble CONGO-TELECOM, 1er étage Marché Plateau Centre-ville

INSERTION LEGALE

EUROPLAST

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE FRANCS CFA DIX MILLIONS
SIEGE SOCIAL: QUARTIER MONGO KAMBA, ARRONDISSEMENT 4, LOANDJILI,
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

CESSION DE PARTS SOCIALES

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, établi en date à Pointe-Noire du vingt-six novembre deux mille vingt et un par le Notaire soussigné, enregistré en date à Pointe-Noire du premier décembre de la même année sous le Folio 227/6 numéro 2018, les Associés ont entre autres résolutions de l'ordre du jour, décidé ce qui suit:

- L'agrément de la Cession de la totalité des parts sociales détenues par Monsieur Mourtada KABALAN au sein de ladite Société aux Messieurs Adnan KAAFARANI, Tarek CHOUR, Jaafar CHOUR et Yehia CHOUR.

Par conséquent, la sortie de Monsieur Mourtada KABALAN et l'entrée des Messieurs Adnan KAAFARANI, Tarek CHOUR, Jaafar CHOUR et Yehia CHOUR, et la modification des articles 6 et 8 des statuts de la société donc s'agit;

- L'agrément de la nomination de Monsieur T arek CHO UR, en qualité de Gérant de ladite Société;

- La mise à jour des statuts conformément aux dispositions légales de l'Acte Uniforme de l'OHADA.

Greffe du tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro de la formalité au registre d'arrivée: CG-PNR-O1-2021-B-01591.

Elle est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro: CG-PNR-01-2014-B12-00558.

Pour avis,

Maître Angélique DINAMONA, Notaire.

MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS POUR LA CÉLÉBRATION DE LA 55e JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX (1er JANVIER 2022)

Dialogue entre générations, éducation et travail: des outils pour construire une paix durable

Selon une tradition enracinée dans l'Eglise universelle, le Souverain pontife publie le message pour la Journée mondiale de la Paix qui se célèbre le 1er janvier de chaque année. A l'occasion de la nouvelle année qui pointe à l'horizon, Sa Sainteté le Pape François a publié le message comptant pour la 55e Journée mondiale de la paix, intitulé: *«Dialogue entre générations, éducation et travail: des outils pour construire une paix durable»*. Ci-après l'intégralité du message pontifical.

Le Pape François

1. «Comme ils sont beaux, sur les montagnes, les pas du messager qui annonce la paix» (Is 52, 7)

Ces paroles du prophète Isaïe expriment la consolation, le soupir de soulagement d'un peuple exilé, épuisé par la violence et les sévices, exposé à l'indignité et à la mort. Le prophète Baruch s'interrogeait: *«Pourquoi donc, Israël, pourquoi es-tu exilé chez tes ennemis, vieillissant sur une terre étrangère, souillé par le contact des cadavres, inscrit parmi les habitants du séjour des morts ?»* (3, 10-11). Pour ces gens, l'avènement du messager de paix signifiait l'espérance d'une renaissance sur les décombres de l'histoire, le début d'un avenir radieux.

Aujourd'hui encore, le chemin de la paix, que saint Paul VI a appelé du nouveau nom de développement intégral [1], reste malheureusement éloigné de la réalité de beaucoup d'hommes et de femmes et, par conséquent, de la famille humaine, désormais complètement interconnectée. Malgré les multiples efforts visant à un dialogue constructif entre les nations, le bruit assourdissant des guerres et des conflits s'amplifie, tandis que des maladies aux proportions pandémiques progressent, que les effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement augmentent, que le drame de la faim et de la soif s'aggrave et qu'un modèle économique basé sur l'individualisme plutôt que sur le partage solidaire continue de dominer. Aujourd'hui encore, comme au temps des anciens prophètes, la clameur des pauvres et de la terre [2] ne cesse de s'élever pour implorer justice et paix.

À chaque époque, la paix est à la fois un don du ciel et le fruit d'un engagement commun. Il y a, en effet, une *"architecture"* de la paix, dans laquelle interviennent les différentes institutions de la société, et il y a un *"artisanat"* de la paix qui implique chacun de nous personnellement[3]. Chacun peut collaborer à la construction d'un monde plus pacifique: à partir de son propre cœur et des relations au sein de la famille, dans la société et avec l'environnement, jusqu'aux relations entre les peuples et entre les États.

Je voudrais proposer ici trois voies pour construire une paix durable. Tout d'abord, le dialogue entre les générations comme base pour la réalisation de projets communs. Deuxièmement, l'éducation en tant que facteur de liberté, de responsabilité et de développement. Enfin, le travail pour une pleine réalisation de la dignité humaine. Ces trois éléments sont essentiels pour *«l'élaboration d'un pacte social»* [4], sans lequel tout projet de paix est inconsistant.

2. Dialoguer entre les générations pour construire la paix

Dans un monde toujours en proie à la pandémie qui a causé tant de maux, *«certains essaient de fuir la réalité en se réfugiant dans leurs mondes à eux, d'autres l'affrontent en se servant de la violence destructrice. Cependant, entre l'indifférence égoïste et la protestation violente, une option est toujours possible: le dialogue. Le dialogue entre les générations»* [5].

Tout dialogue sincère, même s'il n'est pas dépourvu d'une dialectique juste et positive, requiert toujours une confiance fondamentale entre les interlocuteurs. Nous devons retrouver cette confiance mutuelle! La crise sanitaire actuelle a accru pour tout le monde le sentiment de solitude et de repli sur soi. La solitude des personnes âgées s'accompagne chez les jeunes d'un sentiment d'impuissance et de l'absence d'une idée commune de l'avenir. Cette crise est certainement douloureuse. Mais c'est aussi une crise qui peut faire ressortir le meilleur des personnes. En effet, pendant la pandémie, nous avons vu de généreux témoignages de compassion, de partage et de solidarité dans le monde entier.

Le dialogue consiste à s'écouter, discuter, se mettre d'accord et cheminer ensemble. Favoriser tout cela entre les générations signifie labourer le sol dur et stérile du conflit et du rejet pour cultiver les semences d'une paix durable et partagée.

Alors que le développement technologique et économique a souvent divisé les générations, les crises contemporaines révèlent l'urgence de leur alliance. D'une part les jeunes ont besoin de l'expérience existentielle, sapientielle et spirituelle des personnes âgées; d'autre part les personnes âgées ont besoin du soutien, de l'affection, de la créativité et du dynamisme des jeunes.

Les grands défis sociaux et les processus de pacification ne peuvent se passer du dialogue entre les gardiens de la mémoire - les personnes âgées - et ceux qui font avancer l'histoire - les jeunes -; pas plus que de la disponibilité de chacun pour faire place à l'autre, pour ne pas prétendre occuper toute la scène en poursuivant des intérêts immédiats comme s'il n'y avait ni passé ni avenir. La crise mondiale que nous vivons nous montre que la rencontre et le dialogue entre les générations sont le moteur d'une politique saine qui ne se contente pas de gérer le présent *«avec des rapiècements ou des solutions rapides»* [6], mais qui se propose comme une forme éminente d'amour de l'autre [7], dans la recherche de projets communs et durables.

Si, face aux difficultés, nous savons pratiquer ce dialogue intergénérationnel, *«nous pourrons être bien enracinés dans le présent, et, de là, fréquenter le passé et l'avenir: fréquenter le passé, pour apprendre de l'histoire et pour guérir les blessures qui parfois nous conditionnent; fréquenter l'avenir pour nourrir l'enthousiasme, faire germer des rêves, susciter des prophéties, faire fleurir des espérances. De cette manière, nous pourrons, unis, apprendre les uns des autres»* [8]. Sans racines, comment les arbres pourraient-ils pousser et porter des fruits?

Il suffit de penser à la question du soin de notre maison commune. L'environnement, en effet, est *«un prêt que chaque génération reçoit et doit transmettre à la génération suivante»* [9], Nous devons donc apprécier et encourager les nombreux jeunes qui s'engagent pour un monde plus juste et attentif à la sauvegarde de la création confiée à nos soins. Ils le font avec préoccupation et enthousiasme, et surtout avec un sens des responsabilités face à l'urgent changement de direction [10] que nous imposent les difficultés nées de la crise éthique et socio-environnementale actuelle [11].

Par ailleurs, la possibilité de construire ensemble des chemins de paix ne peut être séparée de l'éducation et du travail qui sont des lieux et des contextes privilégiés pour le dialogue intergénérationnel. C'est l'éducation qui fournit la grammaire du dialogue entre les générations, et c'est dans l'expérience du travail que des hommes et des femmes de différentes générations se retrouvent à collaborer, à échanger des connaissances, des expériences et des compétences en vue du bien commun.

3. L'instruction et l'éducation comme moteurs de la paix

Ces dernières années, le budget consacré à l'éducation et à l'instruction, considérées comme des dépenses au lieu d'investissements, a été sensiblement réduit dans le monde entier. Et pourtant, elles sont les premiers vecteurs d'un développement humain intégral: elles rendent la personne plus libre et responsable et sont indispensables pour la défense et la promotion de la paix. En d'autres termes, instruction et éducation sont les fondements d'une société unie, civilisée, capable de créer l'espérance, la richesse et le progrès.

Les dépenses militaires, en revanche, ont augmenté, dépassant le niveau enregistré à la fin de la *"guerre froide"*, et elles semblent devoir croître de manière exorbitante. [12]

Il est donc opportun et urgent que tous ceux qui ont une responsabilité de gouvernement élaborent des politiques économiques qui prévoient une inversion du rapport entre les investissements publics dans l'éducation et les fonds destinés aux armements. D'ailleurs, la poursuite d'un réel processus de désarmement international ne peut qu'entraîner de grands bénéfices pour le développement des peuples et des nations en libérant des ressources financières à employer de manière plus appropriée pour la santé, l'école, les infrastructures, le soin du territoire, et ainsi de suite.

J'ai l'espoir que l'investissement dans l'éducation s'accompagne d'un engagement plus grand pour promouvoir la culture du soin [13]. Celle-ci, face aux fractures de la société et à l'inertie des institutions peut devenir le langage commun qui abatte les barrières et construise des ponts. *«Un pays grandit quand dialoguent de façon constructive ses diverses richesses culturelles: la culture populaire, la culture universitaire, la culture des jeunes, la culture artistique et technologique, la culture économique et la culture de la famille, et la culture des médias»* [14]. Il est donc nécessaire de forger un nouveau paradigme culturel à travers *«un pacte éducatif global pour et avec les jeunes générations, qui engage les familles, les communautés, les écoles et les universités, les institutions, les religions, les gouvernants, l'humanité entière, dans la formation de personnes matures»* [15]. Un pacte qui promeuve l'éducation à l'écologie intégrale selon un modèle culturel de paix, de développement et de durabilité, axé sur la fraternité et sur l'alliance entre l'être humain et l'environnement [16].

Investir dans l'instruction et l'éducation des jeunes générations est la route principale qui les conduit, à travers une préparation spécifique, à occuper avec profit une juste place dans le monde du travail [17].

4. Promouvoir et garantir le travail construit la paix

Le travail est un facteur indispensable pour construire et préserver la paix. Il est expression de soi et de ses propres dons, mais aussi effort, fatigue, collaboration avec les autres, puisqu'on travaille toujours avec ou pour quelqu'un. Dans cette perspective fortement sociale, le travail est le lieu où nous apprenons à donner notre contribution pour un monde plus vivable et plus beau.

La pandémie de Covid-19 a aggravé la situation du monde du travail, qui affrontait déjà de multiples défis. Des millions d'activités économiques ont fait faillite; les travailleurs précaires sont de plus en plus exposés; beaucoup de ceux qui assurent des services essentiels sont davantage ignorés de la conscience publique et politique ; l'instruction à distance a causé, dans de nombreux cas, une régression de l'apprentissage et des parcours scolaires. Les jeunes qui entrent sur le marché du travail et les adultes victimes du chômage font face aujourd'hui à des perspectives dramatiques.

En particulier, l'impact de la crise sur l'économie informelle, qui souvent concerne des travailleurs migrants, a été dévastateur. Beaucoup d'entre eux ne sont pas reconnus par les lois nationales, comme s'ils n'existaient pas. Ils vivent dans des conditions très précaires, eux et leurs familles, exposés à diverses formes de servitudes et sans système de welfare qui les couvre. S'y ajoute le fait qu'actuellement seul un tiers de la population mondiale en âge de travailler jouit d'un système de protection sociale, ou peut en profiter de manière limitée. Dans de nombreux pays la violence et la criminalité organisée progressent, étouffant la liberté et la dignité des personnes, empoisonnant l'économie et empêchant au bien commun de se développer. La réponse à ces situations ne peut passer qu'à travers un élargissement des possibilités de travail digne.

Le travail, en effet, est la base sur laquelle se construisent la justice et la solidarité dans toute communauté. C'est pourquoi *«on ne doit pas chercher à ce que le progrès technologique remplace de plus en plus le travail humain, car l'humanité se dégraderait elle-même. Le travail est une nécessité, il fait partie du sens de la vie sur cette terre, chemin de maturation, de développement humain et de réalisation personnelle»*[18]. Nous devons rassembler les idées et les efforts pour créer les conditions et trouver des solutions afin que tout être humain en âge de travailler ait la possibilité, par son travail, de contribuer à la vie de sa famille et de la société.

Il est plus que jamais urgent de promouvoir dans le monde entier des conditions de travail décentes et dignes, orientées vers le bien commun et la sauvegarde de la création. Il faut assurer et soutenir la liberté d'initiative des entreprises et, en même temps, développer une responsabilité sociale renouvelée pour que le profit ne soit pas l'unique critère-guide.

Dans cette perspective, doivent être stimulées, accueillies et soutenues les initiatives qui, à tous les niveaux, motivent les entreprises au respect des droits humains fondamentaux des travailleuses et des travailleurs, en sensibilisant non seulement les institutions mais aussi les consommateurs, la société civile et les entreprises. Plus ces dernières sont conscientes de leur rôle social, plus elles deviennent des lieux où s'exerce la dignité humaine, participant ainsi à la construction de la paix. Sur ce sujet, la politique est appelée à jouer un rôle actif en promouvant un juste équilibre entre liberté économique et justice sociale. Tous ceux qui œuvrent en ce domaine, en commençant par les travailleurs et les entrepreneurs catholiques, peuvent trouver des orientations sûres dans la Doctrine sociale de l'Église.

Chers frères et sœurs, alors que nous cherchons à unir nos efforts pour sortir de la pandémie, je voudrais renouveler ma gratitude à tous ceux qui sont engagés, et qui continuent à se dévouer avec générosité et responsabilité, pour garantir l'instruction, la sécurité et la protection des droits, pour donner les soins médicaux, pour faciliter la rencontre entre familles et malades, pour garantir un soutien économique aux personnes pauvres ou qui ont perdu leur travail. Et j'assure de ma prière toutes les victimes et de leurs familles.

Aux gouvernants et à tous ceux qui ont des responsabilités politiques et sociales, aux pasteurs et aux animateurs des communautés ecclésiales, ainsi qu'à tous les hommes et femmes de bonne volonté, je lance un appel pour que nous marchions ensemble dans ces trois voies: le dialogue entre les générations, l'éducation et le travail; avec courage et créativité. Et que soient de plus en plus nombreux ceux qui, sans faire de bruit, avec humilité et ténacité, se font jour après jour des artisans de paix. Et que la Bénédiction du Dieu de la paix les précède et les accompagne toujours.

Du Vatican, le 8 décembre 2021

François

Notes

[1] Cf. Lett. enc. Populorum progressio (26 mars 1967), n. 76ss.
[2] Cf. Lett. enc. Laudato si' (24 mai 2015), n. 49.
[3] Cf. Lett. enc. Fratelli tutti (3 ocotbre 2020), n. 231.
[4] Ibid., n° 218.
[5] Ibid., n° 199.
[6] Ibid., n° 179.
[7] Cf. Ibid., n° 180.
[8] Exhort. ap. Christus vivit (25 mars 2019), n. 199.
[9] Lett. enc. Laudato si' (24 mai 2015), n. 159.
[10] Cf. Ibid., nn. 163 ; 202.
[11] Cf. Ibid., n° 139.
[12] Cf. Message aux participants au 4ème Forum de Paris sur la paix, 11-13 novembre 2021.
[13] Cf. Lett. enc. Laudato si' (24 mai 2015), n° 231; Message pour la 54ème Journée Mondiale de la Paix. La culture du soin comme parcours de paix (8 décembre 2020).
[14] Lett. enc. Fratelli tutti (3 octobre 2020), n° 199.
[15] Vidéomessage pour le Global Compact on Education. Together to look Beyond (15 octobre 2020).
[16] Cf. Vidéomessage pour le High Level Virtual Climate Ambition Summit (13 décembre 2020), n° 18.
[17] Cf. S. Jean-Paul II, Lett. enc. Laborem exercens (14 septembre 1981), n° 18.
[18] Lett. enc. Laudato si' (24 mai 2015), n° 128.

Calendrier des activités de la Conférence épiscopale du Congo

Du lundi 7 au jeudi 10 février 2022: Session extraordinaire des Evêques du Congo, à Ouesso;
Dimanche 13 février 2022: Ordination épiscopale de Mgr Gélase Armel Kema, nouvel Evêque de Ouesso;
Du mardi 26 au vendredi 29 avril 2022: Session pastorale des Evêques au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;
Samedi 30 avril 2022: Journée du Cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;
Dimanche 1er mai 2022: Clôture du Cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo, en la Basilique Sainte Anne du Congo;
Du 17 au 24 juillet 2022: Assemblée plénière de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), à Mongomo, en Guinée Equatoriale;
Du lundi 10 au dimanche 16 octobre 2022: 51e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo, au Centre interdiocésain des œuvres, à Brazzaville.

Abbé Armand Brice IBOMBO
Secrétaire général

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

Les orientations de Mgr Miguel A. Olaverri

Chers prêtres, religieux, religieuses et laïcs de notre diocèse. C'est une joie de savoir que les fêtes de Noël se sont bien déroulées dans notre archidiocèse dans un climat de joie, de paix, de recueillement et d'action de grâces. Oui, l'Enfant de la crèche nous bénis et nous conduit vers son Père.

Dans le normative donnée la semaine passée par rapport à la veillée d'action de grâce, je vous invite à faire de la journée du 31 décembre une journée d'action de grâce au Seigneur pour tant de grâces qu'il nous a octroyé. Malgré une année où nous avons été mis à rude épreuve le Seigneur à travers son Eglise et tant de gens de bonne volonté nous a montré son Amour et il continuera à nous le montrer dans la nouvelle année.

Nous commençons une nouvelle année 2022: prenons soin de préparer la participation de chaque chrétien à la vie de l'Eglise par la participation au *«denier du culte»*...nous aurons dès le mois de janvier à acheter un terrain à Mengo pour une annexe de la paroisse de Jésus Bon Pasteur de Vindoulou.

Je vous envoie aussi, en plus du commentaire de la fête de l'Epiphanie, le message du Pape pour la Journée mondiale de la Paix, le 1er janvier 2022.

C'est dans cet esprit de reconnaissance que nous nous préparons à célébrer la fête de l'Epiphanie, la manifestation de Dieu au monde des pauvres, des humbles et des petits. Quelle beauté de contempler ces Mages venus d'ailleurs, pour adorer l'Enfant nouveau-né, Fils de Dieu. Effectivement Dieu appelle tout homme et toute femme à le suivre et Il vient pour sauver toute l'humanité. Soyons reconnaissants et adorons le Seigneur en silence, dans l'intimité de notre cœur.

Nous nous réunirons avec tous les enfants de notre diocèse pour fêter l'Epiphanie, fête des enfants, à la paroisse Notre-Dame de l'Assomption. La messe aura lieu à 10h.00. Mais les enfants sont convoqués dès 8h.00. Un accompagnement et une réflexion auront lieu avant la messe par paroisses et en carrefours. La pastorale de l'enfance du diocèse a préparé cette journée pour qu'elle soit un moment de reconnaissance des enfants. Invitez tous les enfants à participer à la quête, c'est eux les premiers intéressés à le faire puisqu'ils profitent des projets de la Sainte Enfance.

Un rappel pour toutes les célébrations en paroisse: la mise en route du nouveau rituel romain de la messe. Même si les changements ne sont pas énormes

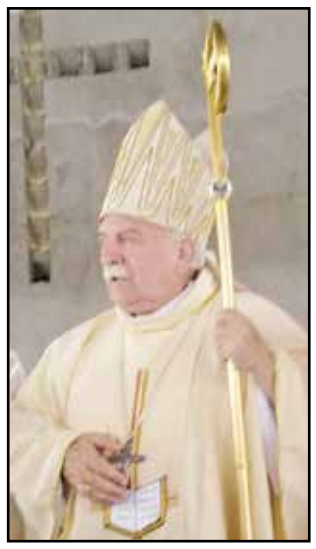

Mgr Miguel A. Olaverri

nous devons habitués nos chrétiens à ce qui est la normative de l'Eglise dans la liturgie.

Un autre rappel: les paroisses qui doivent faire tous les dimanches la 2e quête pour payer leur contribution de titre foncier au patrimoine devront faire le point avec les doyens de secteur pour les mois de novembre et décembre. Les doyens de secteurs me présenteront les tableaux de contrôle avant la mi-janvier.

Le jour de l'Epiphanie, samedi et dimanche et à toutes les messes, la quête est impérée, à envoyer intégralement à la Sainte Enfance à Rome. Donc, prenez soin de ne rien garder pour la paroisse. J'attends de vous une participation forte. Motivez aussi tous les adultes à y participer généreusement. Et déposez les offrandes à la procure dans la semaine de manière que je puisse remettre notre participation la semaine du 10 au 15 janvier quand je serai à Brazzaville. Dans l'immédiat je vous remercie pour tous les vœux qui m'ont été adressés à l'occasion de Noël et pour toute la collaboration de ceux qui ont contribué à la campagne de Noël, spécialement pour aider à vivre une journée de Noël formidable au niveau de la maison d'arrêt ou les détenus ont manifesté et exprime leur joie et leur reconnaissance au Seigneur et à l'archidiocèse de façon très émouvante. Ma reconnaissance à maman Joséphine qui a préparé ce magnifique repas avec une équipe de 6 mamans qui ont travaillé toute la nuit du 24 et les jours précédents sans relâche pour que tout soit au point. Le P. Valentino et le P. Vianney nous ont accompagnés dans l'eucharistie, et nous pourrons renouveler pour la nouvelle année toutes les nattes de toutes les cellules de détenus qui sont déjà complétement démolies par l'usage et par l'humidité. Si quelqu'un veut participer à cette opération *«toilettage»*, votre aide sera la bienvenue.

Les prochains rendez-vous:

Entre le 28 et le 30 décembre: évaluation dans toutes les paroisses du travail du 1er trimestre concernant la préparation du Synode sur la synodalité, selon les questionnaires distribués. Le contrôle se fera par doyennés.

- **Le 31 décembre dans toutes les paroisses**, veillée de prière entre 19h.00. et 22h.00. Selon la normative diocésaine. Aucune permanence ni accueil de nuit n'est permis en paroisse.
- **Le 31 décembre et le 1er Janvier:** je serai en visite canonique à la paroisse Saint Esprit à Mpaka.
- **Dimanche 2 janvier:** 10h.00.- Fête de l'Epiphanie: Messe à Notre-Dame de l'Assomption pour tous les enfants de l'archidiocèse. Quête impérée à toutes les messes (100%). Les Elisa, ce jour-là, ne doivent pas être en paroisse mais à Notre Dame avec tous les autres enfants.
- **Mardi 4 janvier à 16h.30**.- Conseil d'administration de l'imprimerie Saint Joseph. (Archevêché)
- **Jeudi 6 janvier à 16h.30**.- Réunion du collège des consulteurs
- **Vendredi 7 janvier: 10h.30**.- Messe des vœux du Nouvel An du clergé, religieux/religieuses à la paroisse Christ-Roi. Et présentation de vœux suivi d'un cocktail dinatoire.

Samedi 8 janvier: 15h.30.- Vœux du Nouvel An des laïcs de l'archidiocèse. (Archevêché)

Dimanche 9 janvier: Baptême du Seigneur - 10h.00m.- Messe à la paroisse- cathédrale Saint Pierre.

Encore Bonne et Sainte Année à tous, et que la fête de l'Epiphanie remplisse nos cœurs de l'Amour gratuit de Dieu pour l'humanité.

Bien fraternellement en Christ Sauveur…votre frère évêque…

MIGUEL

ARMEE DU SALUT

Les Majors Gabriel et Yvette Dimonekené ont fait valoir leurs droits à la retraite

Le culte d'au revoir ou réunion de mise à la retraite du service actif d'officiers de l'Armée du Salut des Majors Gabriel et Yvette Dimonekené a eu lieu dimanche 28 novembre 2021. Respectivement commandant divisionnaire et directrice divisionnaire des ministères féminins de la division du Nord Congo, leur mise à la retraite a eu lieu au poste de Bacongo dans la division de Brazzaville 2, sous le thème: *«Ensemble, construisons sur Jésus, la fondation durable (1Cor.3:10)».*

Le thème de cette journée mémorable était: *«La marche avec Dieu, le Seigneur des seigneurs».* Officié par le Lieutenant-colonel Blaise Kombo, ce culte a connu la présence de plusieurs fidèles venus des consistoires 1 et 2 de Brazzaville. Il s'est déroulé sous la présidence des colonels Eugène et Brigitte Odile Bamanabio, chef de territoire et présidente territoriale des ministères féminins de l'Armée du Salut au Congo. La direction des chants était assurée par la fanfare divisionnaire de Brazzaville 2 et la chorale du poste de Bacongo. Huit temps forts ont marqué ce culte: la biographie des Majors Gabriel et Yvette Dimonekené; les allocutions d'adieu; la lecture de la Parole de Dieu; le cérémonial de mise à la retraite par les colonels Eugène et Brigitte Odile Bamanabio; les présents; le mot du quartier général territorial lu par le secrétaire général Blaise Kombo; la remise des cadeaux aux élus du jour. La dernière étape de ce culte a été la louange et l'adoration en continu, animée par une quinzaine de chorales et groupes vocaux. Le tout dans la grande ambiance de fête caractéristique de l'Armée du Salut.

Pascal BIOZI KIMINOU

MAITRE TALITHA EMMA SARAH MALONGA, NOTAIRE
EXERÇANT EN L'ETUDE DE MAITRE FELIX MAKOSSO LASSI, NOTAIRE
B.P.: 1444; TEL.: 00242 06 481 46 10
Brazzaville - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant procès-verbal des Décisions extraordinaires de l'Associée unique de la société GI Technology Logging Co., Ltd. Congo SARLU en date du 22 novembre 2021, dûment enregistré en date du 13 décembre 2021 auprès du Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre, sous le folio 232/20 N° 9561, il a été notamment décidé:

- de l'approbation de la cession des parts sociales intervenue en date du 19 novembre 2021 entre la société GI (Tianjin) Petroleum Engineering Technology Service Co., Ltd., laquelle a cédé la totalité de ses parts, soit Deux Cents (200) parts sociales d'une valeur nominale de Cinq Mille (5.000) Francs CFA chacune, qu'elle possédait au sein de la société GI Technology Logging Co., Ltd. Congo SARLU, ainsi que les droits et obligations qui y sont rattachés, à la société Eron PTE Ltd., qui les accepte;
- du transfert du siège social dans le ressort territorial de la même ville de Pointe-Noire;
- de la modification corrélative des statuts;
- de la nomination d'un nouveau gérant: Monsieur REN Zhaolan, de nationalité Chinoise, né le vingt-six octobre mil neuf cent soixante-quatre à Henan (Chine), titulaire du Passeport Chinois N°EJ2644918 délivré le quinze juillet deux mil vingt et un à Henan, est nommé Gérant, en remplacement de Monsieur JIANG Xinbao.

L'intéressé exercera les fonctions de Gérant dans les conditions énumérées par l'acte uniforme OHADA sur les sociétés commerciales et les statuts de la société.
Dépôt du procès-verbal des Décisions extraordinaires susvisé, de l'acte de cession des parts susmentionnés et des statuts de la société mis à jour a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription modificative au Registre du Commerce et Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro CG-PNR-01-2021-M-0037.

Fait à Pointe-Noire, le 21 Décembre 2021.

Pour avis,

La Notaire.

SOLENNITE DE L'EPIPHANIE DU SEIGNEUR-C-

«Allons sauver le Sauveur!»

***Textes**: Is.60, 1-6; Ps.71; Eph.3, 2-3.5-6; Mt. 2, 1-12*

Chers frères, chères Sœurs… la venue dans notre monde du Fils de Dieu, dite: *«Nativité»* s'opère dans un contexte socio-politique paradoxalement complexe. En effet, l'Emmanuel a été attendu par une Nation Juive Xénophobe, pourtant c'est dans un Israël cosmopolite et en crise d'identité qu'il voit finalement le Jour. Cette société en mal de repères, connaît une déroute et, le décroissement de ressources tant morales que spirituelles au profit d'un nationalisme et une religiosité fatale. Il y a donc d'un côté Hérode le Grand, celui qui dans notre évangile entre en contact avec les Mages. Les autorités religieuses du peuple: le Sanhédrin pris dans son ensemble de l'autre.

Le 1er incarne la haine et la jalousie vis-à-vis du Petit Enfant Jésus qu'il veut voir mourir, parce que, avide de pouvoir et vidé de vraie autorité: dont il ne peut que chérir le restant de la *«méchanceté»* talent d'Achille de tout tyran. Car même l'orgueil pour soi, il n'en a plus.

Quant au second, pour être précis: pharisiens, Doc. De la Loi et Scribes… sécuriser leurs intérêts, c'est tout ce qui compte; même s'il faut exclure de la communauté juive, ou déclarer de blasphémateurs tous ceux qui proclameraient un autre enseignement que le leur ou qui mettraient en défaillance leur notoriété. Ainsi donc, devant la telle carte d'identité du peuple Juif de la période de la naissance du Messie, on peut se demander donc qu'est-ce qui se passe ! Qu'adviendrait-il dans les jours qui viennent quand ce divin enfant deviendra grand?

En fait, depuis toujours, Jérusalem, centre du monde est appelé à Être le point de départ! Dans le passage d'Isaïe 60, que nous avons lu, Jérusalem est considérée comme, le centre de la foi, le centre où Dieu habite, dans son Temple. Mais Dieu y est retenu par le Peuple comme *«prisonnier»* tantôt une arme de guerre, mais jamais à sa juste valeur.

Pourtant (Dieu) depuis le commencement se révèle à eux comme le Principe de tout et la *«Lumière»* qui fait resplendir à partir du peuple élu, l'obscurité sur tout l'univers. Mais, pour Saint Paul, si le Christ est *«lumière du monde»*, ce n'est pas, dans le réductionnisme d'une petite lampe de poche, pour nous-mêmes *«chrétiens»* et dont les autres seraient exclus. Il est la Lumière sur le *«Boisseau»* pour tous, y compris dans les ténèbres de ce monde complexe de différences et indifférences nocives. D'où l'Eglise ne doit-être une Eglise-loby, fermée sur elle-même. Tout comme nos paroisses, nos communautés, nos familles, nos milieux professionnels… ne doivent pas être des petites cellules closes. Comme la lumière reste la chose la mieux partagée pour tous ceux qui errent sous le soleil; sur notre terre aussi l'héritage de la *«Foi»* doit, l'être aussi pour l'Eglise dans le monde.

Nous chrétiens, nous sommes éclatés dans ce monde: partageons le quotidien avec des gens de cultures différentes, de races différentes, d'idéologies différentes; des autres religions aussi bien qu'avec les athées. Que faisons-nous de notre Foi et de nos convictions religieuses? Tout simple: en premier, croire au message rapporté dans les Écritures, vivre de cette Parole divine et en deuxième, accueillir les gens, pas pour les faire asservir, mais pour accepter leurs valeurs et sanctifier leur contre-valeurs, tels qu'ils sont, là où ils sont, et pour ce qu'ils sont en *«Foi»* de leur offrir la chance de se convertir. C'est cela, la perspective missionnaire de l'Eglise comme déblayée dans Mt. 28, 19 *«Allez donc, de toutes les nations faites des disciples…»* qui peut-être lue aussi comme le revers de l'attitude des Mages, lesquels sont venus de loin pour faire allégeance à ce petit grand Roi.

De toute façon, si nous croyons mais ne pratiquons pas assez notre foi ou si nous n'amenons pas au Christ les païens et ceux qui le cherchent, Lui, finira par se trouver un moyen indépendamment de nous pour sauver sa création. Car l'histoire que nous raconte Matthieu dans le passage d'évangile est pour le moins bizarre. Nous chrétiens comme jadis les Juifs, sommes peut-être la race choisie, mais pas les privilégiés de Dieu. Dieu et son message, nous l'avons peut-être reçu avant les autres, mais cela n'en est pas d'un bien propre à nous à en faire une raison d'orgueil.

Alors qu'est, à l'encontre de tous les chemins de foi établis jusque-là pour le Peuple de Dieu: *«toute espèce de divination et aventure de connaître l'avenir, par quelque moyen que ce soit… recours à des pratiques superstitieuses, nécromancie…»*, Dieu a fait venir jusqu'auprès de Lui de grandes personnalités qui vont le dénicher sa crèche par la science des Astres. Courant après cet astre qui luisait, Ils sont venus *«illuminés»* et sont répartis éclairés *«Évangélisés»*. L'épisode des mages nous invite à une foi sans discrimination, mais pleine d'amour et de propagande.

A une constante largeur de vue: ne pas annexer la foi chrétienne. Elle est le bien de tous. Il faut nous le redire sans cesse, car aujourd'hui encore, nous ne sommes pas vraiment sortis de cette mentalité d'enfermement et de repli spirituel. Le jour où nous ne nous sentirons plus propriétaires de la vérité, nous regarderons les autres d'un autre regard.

Abbé Cellot Primat
(Prêtre du Diocèse de Nkayi Cg-Bz)

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE

N°010/2021/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	6881 du 02/10/2015	Plle(s): 05 et 07	Bloc : 39	Section : X	Superficie : 300,00m²	TIE-TIE	03	MAHOMPI Gaston
2	11323 du 11/08/2021	Plle(s) 6	Bloc: 2	Section : BW	Superficie : 500,00m²	KOUFOLI	05	LOEMBA Paris Gérard
3	11220 du 11/06/2021	Plle(s) 09	Bloc : 62	Section : CG	Superficie : 500,00m²	KOUFOLI (Flle TCHINIOKA KOUFOLI)	05	CHENAIS née SAR Ben Sophia
4	11312 du 04/08/2021	Plle(s) 06	Bloc : 14	Section : L	Superficie : 400,00m²	OCH	01	OUMAROU BAKARY
5	10864 du 18/12/2020	Plle((s) 05	Bloc : 43	Section : AJ	Superficie : 217,60 m²	MONGO KAMBA	05	FILA MBOMBOLO Sylvere Evrard
6	11224 du 15/06/2021	Plle(s) 04 bis	Bloc : 02	Section : ACJ	Superficie : 874,76m²	MONGO KAMBA	05	BOLOKO MILANDOU Julie Blanche
7	8019 du 09/12/2016	Plle (s) 04	Bloc : 22	Section : CG	Superficie : 500,00m²	KOUFOLI (Flle KONDI TCHITALI)	05	MBOUNDZA Marie Yolande
8	11346 du 23/08/2021	Plle (s)07	Bloc : 47	Section : AF	Superficie : 450,00m²	SIAFOUMOU	05	MBOUMBA Theben Roney
9	11308 du 03/08/2021	Plle (s) 18	Bloc : 169	Section : AE	Superficie : 440,00m²	SIAFOUMOU	05	BOKATOLA MASSA Jacque
10	10961 du 23/02/2021	Plle(s) 03	Bloc : 395	Section : ABW1	Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU(Flle Mpoukou)	05	KOUTA Anaëlle Shaznay
11	11084 du 04/05/2021	Plle(s) 01	Bloc : 124	Section:ABWSuite	Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU(Flle Mpoukou)	05	KAYAT MOUSSYTOU Guy Wilfrid
12	11212 du 04/06/2021	Plle(s) 02	Bloc : 57	Section :CG	Superficie : 500,00m²	KOUFOLI	05	DIAMONIKA Michel Richard
13	26018 du 10/05/2018	Plle (s) Domaine	Bloc : 170	Section : ABZ1	Superficie: 7250,00m²	TCHIMBOLOKO(Flle Tchi-Ntchiluku)	LOANGO	PENA PITRA née KIABILUA Caroline
14	25897 du 10/03/2008	Plle (s) 01 et 02	Bloc : 170 bis	Section : ABZ1	Superficie : 760,32m²	TCHIMBOLOKO(FlleTchi-NtchilukuTCHIBALA	LOANGO	PENA PITRA née KIABILUA Caroline
15	9489 du 02/08/2018	Plle (s) 08	Bloc : 191	Section : BZ4	Superficie : 500,00m²	MVOUMVOU	05	TCHIBINDA KOKA Gay Vertu
16	6840 du 22/09/2015	Plle(s) 17	Bloc : 50	Section : Q	Superficie : 263,84m²	KOUFOLI	02	DOUNIAMA OKANA
17	11045 du 14//04/2021	Plle(s) 03	Bloc : 126	Section : CG	Superficie : 554,71m²	SOULOU (Famille TCHINONA)	05	TSANGO-A-BEKA OBILI Wimlfrid
18	11343 du 20/08/2021	Plle (s) 15	Bloc : 66	Section: Zone Rurale	Superficie : 400,00m²	SOULOU (Famille TCHINONA)	LOANGO	GOMBO Christine
19	11344 du 20/08/2021	Plle (s) 4 et 5	Bloc : 59	Section: Zone Rurale	Superficie : 800.00m²	TCHIALI	LOANGO	NGOUADIABANTOU Antoine
20	5147 du 12/03/2014	Plle (s) 07	Bloc : 63	Section : AG	Superficie : 500.00m²	OCH	05	OKANA Gilca Junior
21	5146 du 12/03/2014	Plle (s) 04	Bloc : 58	Section : L	Superficie : 380,00m²	TIE-TIE(Foyer)	01	OKANA Gilca Junior
22	11101 du 17/05/2021	Plle (s) 10	Bloc : 92	Section : V	Superficie : 236.70m²	KOUFOLI 2(famille KONDI TCHITALI)	03	YARRA Cheick Tahara
23	11126 du 28/05/2021	Plle (s) 06	Bloc : 32	Section:CG2ème tranche	Superficie : 631.00m²	KOUFO LI	05	FAGBEMI IDRIS OLAWALE AYINDE
24	9460 du 25/09/2021	Plle (s) 14	Bloc : 57	Section:CG2ème tranche	Superficie : 400.00m²	MONGO KAMBA	05	MOUEME KONGO Amour Séphora
25	10610 du 11/08/2020	Plle (s) 52	Bloc : 21 bis	Section : CF	Superficie : 400,00m²	KOUFOLI (Famille KONDI TCHITALI)	04	Simon Alain MOUSSONGO NIONI
26	10857 du 14/12/2020	Plle(s) 13	Bloc : 107	Section : CG	Superficie : 62337m²	TCHINIAMBI 2 (NKOUIKOU)	05	MOUTHOUD Briel Sylver
27	11341 du 20/08/2021	Plle (s)06	Bloc : 39	Section : AN	Superficie : 39775m²	TIE-TIE (Cinéma DUO)	04	MISSAMOU Lucien
28	11386 du 14/09/2021	Plle (s)06	Bloc : 36	Section : V	Superficie : 446,50m²	15 Rue BIUBETE (Base Industrielle)	03	BALOU MOMO Julcie Lielle Eunice
29	11353 du 24/08/2021	Plle (s) 286	Bloc : /	Section : C	Superficie : 837.50m²	SIAFOUMOU	02	NGASSAKI Félix
30	11207 du 03/06/2021	Plle (s) 9	Bloc : 57	Section : AF	Superficie : 246,47m²	GRAND MARCHE	05	MAKOSSO INAYA Vitika Emelyne
31	10997 du 03/03/2021	Plle(s) 12	Bloc : 68	section : R	Superficie : 460.00m²	MATENDE	01	ABDIAS KALUSHIDI MADOU Alexia Liliana
32	10905 du 21/01/2021	Plle (s)04	Bloc : 50	section : S	Superficie : 307,15m²	MVOUMVOU	02	KOUBEMBA Joachim
33	11254 du 06/07/2021	Plle(s) 04	Bloc : 89	section : S	Superficie : 365,67m²	Rue d'Okouma n°25(POATY B)	02	LOUBOULA Salomon
34	5348 du 07/05/2014	Plle(s) 239	Bloc : /	section : H	Superficie : 600,00m²	YABOU (famille MBondo MBinga)	01	LEMINA Emmanuelle
35	10645 du 26/08/2020	Plle(s) 01	Bloc: 141	section : /	Superficie : 500.00m²	YABOU (famille MBondo MBinga)	LOANGO	DIANZINGA Achta Osmonde
36	10643 du 13/01/2021	Plle(s) 02	Bloc : 141	section : /	Superficie : 500.00m²	MVOUMVOU	LOANGO	POATY Eric Marcellin
37	11121 du 27/05/2021	Plle(s)6	Bloc: 10	section : P	Superficie : 361,10m²	Plein village BOUTOTO	02	LOSSANDZA Mélanie Viviane
38	10471 du 19/06/2020	Plle(s) /	Bloc : /	section:Terrain rural	Superficie : 500,04m²	SANCO	LOANGO	DOKO Emile
39	10389 du 26/05/2020	Plle (s) 271	Bloc : /	section : H	Superficie : 875.98m²	Quartir MVOUMVOU	02	Les Enfants ITOUA KOBO qui sonr déjà nés et à naitre
40	1652 du 24/10/2011	Plle(s)05,06, 07,09,10	Bloc : 17	Section : Q	Superficie : 1224.00m²		02	Les Enfants ITOUA issus de ses Œuvres avec Mme NKIELALIOT Léonie Brejner

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Point-Noire, le 29 décembre 2021
Le Chef de bureau, **Florent MAVOUNGOU**

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE
NIARI-BOUENZA-LEKOUMOU

ANNONCE LEGALE

N°91/2021/BCHPF-N.B.L.

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une Procédure d'Immatriculation en vue de l'établissement des Titres Fonciers est en cours. Cette procédure concerne les Immeubles suivants:

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR	DPT	REQUERANTS
1	4192 du 01/06/2021	Plle : 09	Bloc : 43	Section : K	Superficie : 400m²	GAÏA	ARR. N° 2 Dolisie	NIARI	Madame NZOUMBA née KOUNDA TOWO Justine
2	3186 du 13/12/2016	Plle : 7 et 7 ter	Bloc : 01	Section : L	Superficie : 839.51m²	TSILA CORNICHE	ARR. N° 2 Dolisie	NIARI	NDONGO Jessy Sabrina
3	4204 du 01/07/2021	Plle : 02	Bloc : 08	Section : L	Superficie : 600m²	TSILA	ARR. N° 2 Dolisie	NIARI	MBINGA KIMBATSA Edgard Brice
4	4037 du 20/10/2020	Plle : 11	Bloc : 10	Section : N1	Superficie : 171.98m²	TAHITI	ARR. N° 1 Dolisie	NIARI	Mme PAMBOU née NTSIAMFOUMOU Monique Belpherie
5	4336 du 08/10/2021	Plle : 08	Bloc : 98	Section : H	Superficie : 281.07m²	CENTRE VILLE NKAYI	Cir. Foncière n°1 Mouananto	BOUENZA	KOUANDZI Eugene
6	4357 du 11/11/2021	Plle : 15	Bloc : 1	Section : H	Superficie : 412.22m²	LA GARE	Circons. Foncière n°1 NKAYI	BOUENZA	SOCIETE REGAL S.A.R.L
7	4171 du 11/05/2021	Plle : Zone rurale	Bloc : /	Section : /	Superficie : 17ha41a34ca	Village Makala (verger Ntsoukou)	Sous-préfecture de Mouyondzi	BOUENZA	Enfants MBOUNGOU Albert
8	4280 du 02/09/2021	Plle : 2	Bloc : 122	Section : H	Superficie : 3000.01m²	GARE DE NKAYI	Circons. Foncière n°1 NKAYI	BOUENZA	ETAT CONGOLAIS (CONGO TELECOM)
9	3983 du 27/08/2020	Plle : 4 (ex2)	Bloc : 5	Section : A	Superficie : 400m²	QUARTIER DAKAR	Circons. Foncière de Madingou	BOUENZA	MPIKA Melez Eric
10	4133 du 23/03/2021	Plles : 06 et 07	Bloc : 08	Section : L1	Superficie : 938.80m²	LISSANGA	ARR. N° 2	NIARI	BABALAKO Dayna Cyrielle et BABALAKO Tertulie D.
11	4265 du 11/08/2021	Plle : Domaine	Bloc : /	Section : E	Superficie : 13700.14m²	BILENDE	Circons. Foncière de Loutété	BOUENZA	Enfants BIZONGO Désiré Anatole
12	3894 du 02/03/2020	Plle : 5	Bloc : 2bis	Section : B (ex 5)	Superficie : 345.40m²	NDOULOU NGOUALA	ARR. N° 2 SOULOUKA NKAYI	BOUENZA	MBONA LEMBA Sther
13	4276 du 31/08/2021	Plles : 02 ; 03 et 09	Bloc : 30	Section : P	Superficie : 1200m²	La Ferme NALU YABA	Sous- préfecture de Louvakou	NIARI	BOUSSOUKOU Keane Kenny
14	3892 du 27/02/2020	Plle : 12	Bloc : A79	Section : B (ex 5)	Superficie : 300m²	NDOULOU NGOUALA	ARR. N° 2 SOULOUKA NKAYI	BOUENZA	MALOUNGUIDI Gisèle
15	3951 du 20/07/2020	Plles : 1 et 10	Bloc : 204	Section : L2	Superficie : 800m²	TEMBE	ARR. N° 2 Dolisie	NIARI	MABIALA TABOU Dere Marc
16	3982 du 27/08/2020	Plles : 1 et 2(ex 1 et 8)	Bloc : 5(ex M3)	Section : A	Superficie : 751.79m²	Quartier DAKAR	Circons. Foncière de Madingou	BOUENZA	MPIKA Melez Eric
17	3893 du 02/03/2020	Plle : 5	Bloc : 02	Section : B (ex5)	Superficie : 400m²	NDOULOU NGOUALA	ARR. N° 2 SOULOUKA NKAYI	BOUENZA	MAYENA BALENDA Angélique
18	4272 du 31/08/2021	Plles : 1 à 8	Bloc : K43	Section : G	Superficie : 4000m²	YOKA NGASSI	ARR. N°1 MOUANANTO	BOUENZA	KEKELO POLO Edwige Jocelyne
19	4279 du 02/09/2021	Plle : Domaine	Bloc : /	Section : A	Superficie : 1639.77m²	LOUDIMA POSTE	Commu. Urbaine de LOUDIMA	BOUENZA	ETAT CONGOLAIS (CONGO TELECOM)
20	4278 du 02/09/2021	Plle : Domaine	Bloc : /	Section : A	Superficie : 2780.49m²	LOUDIMA POSTE	Commu. Urbaine de LOUDIMA	BOUENZA	ETAT CONGOLAIS (CONGO TELECOM)
21	4300 du 22/09/2021	Plle : Zone rurale	Bloc :	Section : /	Superficie : 5191.50m²	Village TONGO	DISTRICK DE ZANAGA	LEKOUMOU	NGAMPIKI Roger
22	4264 du 09/08/2021	Plle : 07	Bloc : 03	Section : I	Superficie : 187.50m²	BALOUMBOU	ARR. N°1 Dolisie	NIARI	DAFF OUSMANE
23	3995 du 09/09/2020	Plle : 11	Bloc : 03	Section : E	Superficie : 400m²	PETIT ZANAGA	ARR. N°2 Dolisie	NIARI	DEMOUSSON Danielle Sahardou
24	4288 du 08/09/2021	Plle : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 22080.29m²	MAKABANA	Circonscri. Foncière de Makana	NIARI	CONGO TELECOM
25	4291 du 08/09/2021	Plle : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 2384.15m²	MBINDA	Circonscri. Foncière de Mbinda	NIARI	CONGO TELECOM
26	4287 du 08/09/2021	Plle :	Bloc : /	Section : /	Superficie : 1748.00m²	MAYOKO	Circonscri. Foncière de Mayoko	NIARI	CONGO TELECOM
27	4290 du 08/09/2021	Plle : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 5347.70m²	MBINDA	Circonscri. Foncière de Mbinda	NIARI	CONGO TELECOM
28	4289 du 08/09/2021	Plle : /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 44.946.49m²	MOSSENDJO	Circons. Foncière de Mossendjo	NIARI	CONGO TELECOM
29	4292 du 08/09/2021	Plle : 6 (Domaine)	Bloc : 52bis	Section : A1	Superficie : 6.165.60m²	QUARTIER 2 MATIBI	Commune de SIBITI	NIARI	CONGO TELECOM (État Congolais)
30	4284 du 02/09/2021	Plle : Domaine	Bloc : /	Section : /	Superficie : 2001.76m²	MOUYONDZI CENTRE	Commu. Urbaine de Mouyondzi	BOUENZA	CONGO TELECOM (État Congolais)
31	4281 du 02/09/2021	Plle : 5	Bloc : 10	Section : E	Superficie : 2461.13m²	MADINGOU POSTE	COMMUNE DE MADINGOU	BOUENZA	ETAT CONGOLAIS (Congo Télécom)
32	4282 du 02/09/2021	Plle : 2	Bloc : 10	Section : E	Superficie : 2562.74m²	MADINGOU POSTE	COMMUNE DE MADINGOU	BOUENZA	ETAT CONGOLAIS (Congo Télécom)
33	4283 du 02/09/2021	Plle : /	Bloc : /	Section : D	Superficie : 1848.42m²	QUARTIER OCH	Communauté Urbaine de Loutété	BOUENZA	ETAT CONGOLAIS (Congo Télécom)
34	4374 du 13/12/2021	Plle : 08	Bloc : 29	Section : S	Superficie : 40.000m²	KITSITSIDI	ARR. N°2 Dolisie	NIARI	COLLARD ALLENOLE Grawien D'Or
35	4078 du 19/01/2021	Plles : 01 et 02	Bloc : /	Section : C	Superficie : 800m²	Cimetière de Tsila (Zone Famille MATSIOUKA)	ARR. N°2 Dolisie	NIARI	MAC MAHON Nathanaël
36	3754 du 23/07/2019	Plles : 07	Bloc : 141	Section : N1	Superficie : 525,27m²	QUARTIER TAHITI	ARR. N°1 Dolisie	NIARI	MAVOUNGOU Hilaire
37	4123 du 15/03/2021	Plle : 02	Bloc : 179	Section : K	Superficie : 400m²	QUARTIER MBOUKOU	ARR. N°2 Dolisie	NIARI	BABALAKO DAYNA Cyrielle et BABALAKO Tertulie Doulcée
38	4295 du 13/09/2021	Plles : 780	Bloc : 81	Section : 02	Superficie : 500m²	Lotissement Matolo (Mouyondzi)	Circons. Foncière de Mouyondzi	BOUENZA	LOUSSOUKOU Philippe
39	4294 du 13/09/2021	Plle : 766 et 767	Bloc : 81	Section : 2	Superficie : 1000.00m²	Lotissement Matolo (Mouyondzi)	Circons. Foncière de Mouyondzi	BOUENZA	LOUSSOUKOU Philippe
40	4087 du 21/01/2021	Plle : 08	Bloc : 83	Section : I	Superficie : 369.28m²	QUARTIER BACONGO	ARR. N°1 Dolisie	NIARI	N'DANGANI Albert LOUKANOU
41	4342 du 14/10/2021	Plles : 71 à 78	Bloc : 08	Section : A1	Superficie : 6000,00m²	CITE EMERAUDE	Circons. Foncière de Louvakou	NIARI	PEMBE MBOUMBOU Aubin Narcisse
42	4191 du 01/06/2021	Plle : 04	Bloc : 30	Section : K	Superficie : 400m²	QUARTIER GAÏA	ARR. N°2 Dolisie	NIARI	Succ.NGOMA Maurice répr.par Mme NZOUBA née KOUNDA T. J.
43	4195 du 09/06/2021	Plle : /	Bloc : /	Section : /	Sup: 20000m² soit 2ha00a00ca	VILLAGE KAYE-MBOUNGOU	Circons. Foncière de Louvakou	NIARI	NGANGA MASSANGA Huguette
44	3753 du 23/07/2019	Plles : 10 et 11	Bloc : 141	Section : N1	Superficie : 800,000m²	QUARTIER TAHITI	ARR. N°1 Dolisie	NIARI	MAVOUNGOU TSONGA Evelyne
45	3727 du 18/06/2019	Plle : 01	Bloc : 50	Section : L	Superficie : 500,00m²	KINGUEBE (Evêche)	ARR. N°2 Dolisie	NIARI	MAKAYA Emilie
46	4131 du 22/03/2021	Plle : 21(ex 5)	Bloc : 8 (ex 5)	Section : F	Superficie : 450m²	NSATOU – MEYA	COMMUNE DE MADINGOU	BOUENZA	MANKOUTAKANA LOUSSAKOUENO Mildrerd Aimé
47	4296 du 15/09/2021	Plle : 01	Bloc : A	Section : C	Superficie : 741.62m²	QUARTIER DAKAR	COMMUNE DE MADINGOU	BOUENZA	MABIALA ATHANE Germain
48	4267 du 16/08/2021	Plle : 4	Bloc : 168	Section : O	Superficie : 500 m²	MOUKEMBO (VILLE DE NKAYI)	Circons. Foncière n°2	BOUENZA	Enfants MVOUMBI BADIKA Audrey Aymar
49	4293 du 13/09/2021	Plles : 1 ,2 ,3 et 4	Bloc : 04	Section : M	Superficie : 2000m²	VILLE DE BOUANSA	Circons. Foncière de Bouansa	BOUENZA	LOUSSOUKOU Philippe
50	4305 du 27/09/2021	Plle : 28	Bloc : /	Section : H	Superficie : 462,82m²	CENTRE – VILLE	ARR. N°2 Dolisie	NIARI	MABIKANA Jean
51	4270 du 26/08/2021	Plle : /	Bloc : /	Section : /	Sup: 10000m² soit 01ha00a00ca	MAFOUBOU (ROUTE MABOKO)	Sous-Préfecture de Louvakou	NIARI	THOMBET (BOUHOYI L.D.F; Emmanuelle S; Allegra I;Beni B.B.H; MOUBIHI G.Y.L)
52	4108 du 19/02/2021	Plles : 61 à 68	Bloc : 7	Section : A1	Superficie : 6000m²	CITE – EMERAUDE	Sous-Préfecture de Louvakou	NIARI	PEMBE MBOUMBOU Aubin Narcisse
53	3946 du 13/07/2020	Plle : 296	Bloc : /	Section : D	Superficie : 386m²	BAS FLEURY	ARR. N°2 Dolisie	NIARI	MAKITA BOUBELO NZIHOU

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Point-Noire, le 29 décembre 2021
Le Chef de bureau, **Florent MAVOUNGOU**

Le Congo et la captation des dynamiques de l'économie mondiale: la diplomatie économique

La diplomatie économique est de plus en plus associée à la stratégie globale de développement d'un pays, cela se traduit au Congo, depuis quelques années, par un discours politique qui valorise la «diplomatie économique». Car, nul ne remet en cause l'importance prise par l'économie comme champ majeur de l'activité diplomatique, elle-même devenue pour les grandes puissances une priorité politique de tous les mandats politiques.

Le regain de publicité donné aux activités de communication ministérielles du chef de département démontre cette volonté des pouvoirs publics d'affirmer la présence du Congo dans le monde. De la même manière, les visites officielles mettent en exergue la volonté politique d'intensifier la projection économique des intérêts congolais. C'est dans ce contexte que l'on observe une nouvelle diplomatie des contrats : diplomatie qui a pour objectif d'instrumentaliser l'appui politique et économique pour la signature de futurs grands contrats au profit des grands investissements nationaux. La montée en puissance graduelle de la présence économique du Congo dans le monde économique et sa capacité d'attirer des investissements directs étrangers, de structurer et développer les investissements nationaux ainsi que ceux de la diaspora congolaise, permet aux experts de l'INIS de dégager trois thèmes de réflexion.

• Le premier, qui découle d'une réflexion sur les acteurs de la diplomatie économique, pose le problème de l'unité de l'action économique tant intérieure qu'extérieure. En axant ses efforts sur la promotion des intérêts économiques et commerciaux, la diplomatie économique congolaise vise à devenir le meilleur allié des entreprises nationales et pourquoi pas des champions nationaux futurs dans leur quête des marchés domestiques d'abord et sous-régionaux par la suite. Cependant, comment orchestrer et mieux structurer l'unité de l'action économique tant intérieure qu'extérieure pour mieux valoriser et industrialiser la destination Congo?

• Le deuxième, fondé sur l'observation des nouvelles règles du jeu international, soulève le problème de l'articulation du mode de négociation bilatéral avec le mode de négociation multilatéral. Comme l'atteste l'actualité ces derniers mois le Congo a opté pour un renforcement de sa diplomatie bilatérale et internationale. La stratégie sur laquelle se fonde cette politique se concrétise par une multitude de politiques bilatérales et un rapprochement réfléchi avec les différentes régions du continent. Brazzaville privilégie la prise d'initiatives politiques vis-à-vis des grands acteurs internationaux couplée à des mesures économiques, se traduisant par des projets d'investissements directs étrangers et de préférences commerciales et économiques.

• Le troisième, qui vise à définir un nouvel étalon de mesure de l'évolution des relations de l'État et la stratégie nationale de développement, interroge la capacité d'adaptation et d'autonomisation des entreprises dans un environnement où l'intervention publique doit demeurer forte. Cette réflexion vise à créer les conditions juridique, règlementaire et bancaire, afin de mettre à la disposition des entrepreneurs congolais des dispositifs innovants et adaptés, à savoir: juridique et réglementaire, leur permettant une percée vers l'Afrique dans le cadre de la future zone de libre-échange à travers le renforcement des parts de marché à conquérir et l'identification de relais de croissance extérieure pour les entreprises congolaises. Pour un pays jeune dans un rapport du faible au fort, la mobilisation économique de l'État et de ses administrations est un long processus, pour établir et renforcer des liens entre un faisceau d'actions politiques et les intérêts économiques du pays. Pour un pays jeune dans un rapport du faible au fort, la diplomatie économique ne se définit non par ses instruments, mais par les problèmes économiques qui lui donnent son contenu. Le Plan National de Développement (PND) énumère ce contenu. La diplomatie économique va certainement se déployer autour de trois fonctions principales: • faciliter les débouchés des entreprises nationales à l'étranger,

• attirer les investisseurs extérieurs créateurs d'emplois sur le territoire domestique pour développer l'économie nationale dans le sens des intérêts domestiques défensifs et offensifs,

• enfin renforcer pour enrichir l'expertise nationale en sublimant l'investissement privé national, sans oublier d'exploiter le poids et l'apport de la diaspora congolaise par le biais des ambassades. Ces ambassades sont les acteurs centraux de la diplomatie économique à l'extérieur du Congo qui ont la capacité d'intervenir sur place afin de promouvoir l'image du pays. Elles ont pour vocation de promouvoir les échanges dans les pays auprès desquels elles sont accréditées et drainer les capitaux étrangers vers le marché national. En outre, certaines ambassades sont dotées de conseillers économiques dont la tâche principale est de défendre les intérêts économiques du Congo dans les pays d'accréditation. Ces conseillers économiques sont un acteur central de la stratégie nationale bilatérale. Ils sont les relais du secteur privé et jouent un rôle cardinal en matière d'accompagnement des entreprises congolaises. La diplomatie économique va donc consister, à la fois, à notre capacité de captation des dynamiques de l'économie mondiale pour amorcer l'industrialisation du pays puis à court et long termes, la transformation structurelle de notre économie et aussi à utiliser les outils de la politique extérieure. La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) avec notamment la question du financement du fonds bleu pour le Bassin du Congo sont deux exemples de diplomatie économique et diplomatie verte pour les États de la sous-région du Bassin du Congo. Les Experts de l'INIS apprécient cette coalition sous-régionale face aux puissances internationales afin d'établir un rapport de forces favorable. La diplomatie économique et la maîtrise des dynamiques de fond qui y sont à l'œuvre «Un arbre qu'on abat fait plus de bruit que l'herbe qui pousse» Proverbe africain «La stratégie reposant sur la combinaison fonds publics/fonds privés fait partie d'une tendance globale visant à une plus grande implication des outils commerciaux et financiers dans l'agenda mondial du développement. Cela s'est notamment accéléré avec la Conférence sur le financement du développement en 2015, qui s'est déroulée à Addis-Abeba (Éthiopie) avant l'adoption de l'Agenda 2030 de développement durable. Depuis lors, on a beaucoup parlé d'utiliser des fonds publics pour faire venir le secteur privé comme un remède miracle pour le développement. Les institutions européennes de financement du développement – des banques de développement appartenant majoritairement au gouvernement – ont sensiblement augmenté leurs portefeuilles combinés ces dernières années (de 10,9 à 37,2 milliards d'euros entre 2005 et 2017). La France renforce ainsi ses programmes d'investissements via le PROPARCO, qui vise à transformer sa politique d'aide au développement en «faisant une véritable politique d'investissement solidaire». L'Allemagne, durant sa présidence du G20 en 2017, a lancé l'initiative Compact with Africa visant à attirer les investisseurs et exportateurs allemands avec des garanties, un fonds d'investissement et des réformes commerciales dans les pays africains…Tandis que la Chine et plusieurs pays émergents continuent d'accroître leur présence sur le continent africain, l'Europe et les États-Unis mettent l'accent sur leurs relations commerciales et investissent dans des partenariats dits d'«égal à égal» et «mutuellement bénéfiques». De la nouvelle institution de financement du développement des États-Unis à l'Alliance Afrique-Europe pour un investissement et des emplois durables, cette approche d'intensification de la concurrence par la diplomatie économique cherche à lier l'aide au développement traditionnelle et d'autres financements publics à des investissements privés. Ces derniers représentent en effet une opportunité unique de poursuivre un changement structurel indispensable sur le continent…» Esther Schneider La République du Congo, avec en tête de liste le ministère de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé promeut la diplomatie économique et défend les intérêts stratégiques du pays. Dans le cadre de la performance de l'administration publique et afin de rendre notre économie plus résiliente, c'est une invitation aux chefs d'entreprises pour la diversification de leurs activités en allant plus loin dans les investissements. Car pour le ministère de la coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé, la diplomatie économique englobe non seulement les relations interétatiques, mais aussi les relations qui se tissent entre les États et les autres acteurs de l'économie mondialisée. Il s'agit de «l'ensemble des mécanismes et pratiques adoptés par des individus ou groupes, étatique ou non-étatique, dans le but de réaliser les objectifs économiques d'un État par le recours à des moyens politiques, ou de réaliser les objectifs politiques par le recours à des moyens économiques». Les Experts de l'INIS se sont nourris des témoignages des acteurs (hauts fonctionnaires, ministres, entrepreneurs…) de plusieurs pays pour alimenter leur réflexion sur les phénomènes contemporains de «mondialisation» et de «globalisation», afin de proposer les pistes de l'architecture congolaise de la diplomatie économique et diplomatie d'entreprise. La diplomatie d'entreprise : une nouveauté au Congo, un impératif à intégrer pour la destination Congo La catégorie des «acteurs non étatiques» dans les relations internationales comprend les grandes entreprises multinationales, dont certaines sont plus puissantes que beaucoup d'Etats. Ces sociétés ont élargi la conception de leur mission, grâce notamment à la responsabilité sociale d'entreprise (RSE), pour inclure la société civile et les pouvoirs publics dans les pays où elles sont présentes aussi bien que les actionnaires, les employés et les clients. Les entreprises ne sont point des nations ; mais la diplomatie d'entreprise, conçue comme une véritable fonction stratégique, peut s'inspirer, mutatis mutandis, de celle des Etats, comprenant la conception, la représentation et la négociation. Le diplomate d'entreprise a pour responsabilités d'élaborer des stratégies visant à défendre les positions d'une entreprise, mettre en œuvre des partenariats, conclure des alliances pour promouvoir ses intérêts, structurer des argumentaires pour modifier les convictions de cibles. On retrouve ainsi la diplomatie d'entreprise au cœur de toutes les économies (Maroc, Nigéria, Afrique du Sud, Cameroun, etc…). La diplomatie d'entreprise est un ensemble de disciplines qui dépasse ce qu'on appelle traditionnellement les relations institutionnelles ou les affaires publiques. Elle vise à être compétitive en intégrant de nouveaux aspects liés à la complexité de la mondialisation. C'est une méthode au croisement de la communication, de la stratégie et qui prolonge les actions de lobbying. Février 2022: la matinale de l'Intelligence Economique sur la diplomatie économique En février 2022, l'Institut National d'Intelligence Stratégique se propose d'organiser une matinale de thème :développer l'alliance stratégique entre le patronat (diplomatie d'entreprise) et les différents acteurs politiques (diplomatie économique)?».

Patrice PASSY
Directeur de l'Institut national d'intelligence stratégique

Poste : Responsable volet Élevage pour le projet de gestion durable de la faune sauvage (SWM)H/F
Localisation : Le poste est basé à Kabo Chef-lieu du District de Kabo, Département de la Sangha.

Responsabilités :
Il/elle aura entre autres, les principales responsabilités suivantes :
● Mettre en place les activités de sélection des éleveurs pionniers et aspirants dans les zones cibles de projet ;
● Coordonner la mise en place des activités liées à l'amélioration de l'habitat du bétail (construction des étables) et de la sécurisation du pâturage des animaux ;
● Coordonner et mettre en place avec les communautés la sélection et la distribution des espèces animales destinées à l'élevage (recrutement des prestataires, transport et distribution aux bénéficiaires) ;
● Développer les supports de formation et former les animateurs en élevage, les services techniques, les vétérinaires et les éleveurs sur les modules de base en conduite améliorée de l'élevage (modèle formation des formateurs) ;
● Travailler en étroite collaboration avec les services étatiques afin d'assurer leur pleine participation dans le projet ;
● Travailler en collaboration avec les juristes du projet (consultant ou juriste WCS) pour s'assurer le de la cohérence entre les activités développées et la législation en matière d'élevage au Congo ;
● Participer aux activités de communication et de sensibilisation des communautés dans le secteur de l'élevage ;
● Contribuer aux différents rapports techniques sur la thématique élevage, et aux autres documents du projet en lien avec cette thématique (plan de travail, rapports d'avancement...)

Aptitudes recherchées :
● Expertise dans l'élevage du petit bétail au niveau des ménages ;
● Compétences dans la planification, organisation et mise en œuvre de la formation sur l'élevage à cycle court ;
● Connaissance sur les thématiques liées à la santé animale (déparasitage et vaccination) notamment du petit bétail destiné à l'élevage du milieu tropical et idéalement du Nord Congo ;
● Connaissance de la réglementation en matière d'élevage en République du Congo ;
● Maîtrise du Lingala et du Français, la connaissance de l'Anglais est un atout.
● Honnêteté, forte éthique de travail et esprit d'équipe positif.

Profil du candidat
● Formation : BAC + 5 en production animale, sciences agronomiques fondamentales ou en techniques vétérinaires, ou expérience significative dans ces domaines.
● Expérience : un minimum de 3 à 4 ans d'expérience professionnelle dans les domaines de production animale ou en élevage tropical ; une expérience au Nord Congo est un avantage

Documents à fournir et date limite
●Curriculum vitae de 02 pages maximums ;
●Lettre de motivation adressée au Directeur Général de la WCS-Congo ;

Les dossiers sont à envoyer par email à l'adresse wcscongobrazza@wcs.org

Ou bien, veuillez déposer votre candidature aux bureaux WCS à l'une des adresses suivantes :

WCS Brazzaville WCS Ouesso
151 avenue Général de Gaulle
Avenue Marien Ngouabi
Plateau Ville, vers le Conseil Départemental de la Sangha

Ce poste est ouvert jusqu'au 28 Février 2022.

REPUBLIQUE DU CONGO

COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boite Postale: 126
Brazzaville

REUNION DU 14 DECEMBRE 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier du Congo s'est réuni en session ordinaire le 14 décembre 2021, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Rigobert Roger ANDELY, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public. Cette session a également connu la participation de Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS, Ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale et par visioconférence, de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.
Monsieur Michel DZOMBALA, Secrétaire Général du Comité National Economique et Financier du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Comité a d'abord pris connaissance de la conjoncture économique internationale, sous-régionale et nationale au troisième trimestre 2021 ainsi que des perspectives à fin 2021. Ensuite, il a examiné i) l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise au cours de la période sous revue et ii) les projets d'arrêtés fixant les modalités et procédures relatives à l'immatriculation des établissements de crédit, de microfinance et de paiement du Congo. Enfin, il a adopté son programme d'activités et son budget pour l'année 2022.
Sur le plan international, le Comité a noté la normalisation progressive des activités économiques dans les pays avancés au troisième trimestre 2021, du fait des progrès enregistrés dans la lutte contre la pandémie de COVID-19. Cette reprise a toutefois été atténuée par les tensions sur les chaînes d'approvisionnement et les pressions inflationnistes. Ainsi, le FMI a révisé ses prévisions de croissance de l'économie mondiale pour l'année 2021 à 5,9 0/0, au lieu de 6,0 0/0 comme initialement projetée.
Au niveau sous-régional, les prévisions tablent sur une progression de l'activité économique de 1 en 2021, contre une baisse de 1,7% en 2020, portée principalement par la reprise dans le secteur non pétrolier.

Sur le plan national, le Comité a noté une relance des activités économiques au troisième trimestre 2021, en glissement annuel, tirée par la plupart des activités du secteur hors pétrole, en dépit des contreperformances enregistrées dans le secteur pétrolier. En 2021, l'économie congolaise sortirait de la récession, avec un taux de croissance du PIB réel de 0,5 0/0, contre -6,2 % en 2020, suite à la reprise de l'activité dans le secteur hors pétrole. Cette embellie pourrait être marquée par une poussée de l'inflation dont le taux ressortirait à 2,4 0/0 en 2021, contre 1,1 % en 2020.

Examinant les différents modes de financement de l'économie congolaise, le Comité a relevé qu'au 30 septembre 2021, en dépit de la persistance de la crise sanitaire, le système bancaire a enregistré une hausse de 21,9 % des crédits bruts à l'économie et une baisse de 18,0 % des créances en souffrance. De même, le marché des valeurs du trésor de la CEMAC, l'encours des titres émis par le trésor public congolais est de 985,1 milliards à fin septembre 2021, soit une progression de 100,3 %, en glissement annuel, comparativement à son niveau de septembre 2020. Cet encours est majoritairement constitué des Obligations du Trésor Assimilables.

Le Comité a donné son avis conforme pour la signature par le Gouvernement des projets de textes relatifs à l'immatriculation des établissements de crédit, de microfinance et de paiement.
Il a également adopté le programme d'activités et le budget de son secrétariat général pour l'exercice 2022.

Dans un contexte de crise économique et sanitaire, le Comité a félicité le Gouvernement congolais suite à l' accord technique intervenu le 08 novembre 2021 avec le FMI, en vue d'aboutir à la conclusion d'un programme de trois (3) ans appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC), pour un montant de 324 millions DTS, soit environ 254 milliards de Francs CFA. En outre, s'agissant du Covid-19, le Comité a tenu à relever les efforts exceptionnels de l'opération «Coup de poing» mise en œuvre par le Gouvernement, qui a permis d' arrêter la poussée de la pandémie observée au troisième trimestre 2021, dont le pic a été enregistré en octobre 2021. Dans ce sens, il a réaffirmé le rôle important de la campagne de vaccination dans la stratégie de lutte contre cette pandémie.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions prises par les différents organes de la CEMAC lors de leurs dernières réunions. /-

Fait à Brazzaville,
le 14 décembre 2021

Le Président du CNEF,

Rigobert ANDELY

ACTION HUMANITAIRE

Autonomiser les femmes vivant avec handicap

Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), représenté par Bruno Bilombo, a remis mercredi 15 décembre dernier au siège de l'Association des aveugles et déficients visuels du Congo (ANADVC) à Mfilou-Ngamaba, le 7e arrondissement de Brazzaville, un kit d'appui au développement à 20 filles et femmes vivant avec handicap du collectif Liloba.

Une vue du kit

La remise a été faite par Grégoire Piller, conseiller du coordonnateur résident du système des Nations Unies au Congo. En présence du secrétaire général de l'ANADVC, Emmanuel Batchi, de l'animatrice principale du collectif Liloba, Gustavine Louzolo sous la modération du communicateur de l'ANADVC, Rodolphe Gassaye Mouandza.

Le kit, composé de: savons, poissons salés, huile végétale, de riz et des détergents, permettra aux bénéficiaires d'entreprendre des activités génératrices de revenus pour atteindre l'indépendance financière.

Pour la responsable du collectif bénéficiaire, la survenue de la COVID-19 au Congo a non seulement impacté l'économie congolaise déjà fort fragile, mais aussi la vulnérabilité des personnes, notamment des femmes vivant avec handicap face à plusieurs formes de prédation. Ce, à cause du confinement imposé par le Gouvernement.

C'est pour pallier cela que l'Association nationale des aveugles et déficients visuels du Congo (ANADVC) et le collectif Liloba ont procédé à des actions de lobbying à l'endroit des institutions publiques nationales et internationales pour les sortir de la précarité, et contacté ainsi le FNUAP.

L'objectif de l'ANADVC et du collectif Liloba est de *«couper et de rompre le fil qui attache ses filles et femmes à leurs agresseurs, notamment le fil économique. Cela passe par la mise à disposition de moyens susceptibles d'améliorer leur autonomie financière»*.

La remise de ce kit intègre la campagne de 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre, célébrés cette année sous le thème: *«Oranger le monde: mettre fin aux violences à l'égard des femmes!»*.

L'animatrice du collectif Liloba a fait savoir qu'avec l'appui de l'UNFPA, il est envisagé la création d'une banque des femmes handicapées.

Les bénéficiaires édifiées sur la gestion financière pour mieux vendre leurs marchandises, afin de ne plus retomber dans la précarité, ont remercié les l'agence onusienne pour le don.

Marcellin MOUZITA

CONGO-UNESCO

Lancement de l'application Hello Ado pour promouvoir une éducation à la santé

En partenariat avec le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, le bureau de l'UNESCO vient de présenter une application dénommée *''Hello Ado''* couplée à la journée de sensibilisation sur le VIH-SIDA et les violences basées sur le genre au profit des élèves du lycée de la Révolution, à Ouenzé (5e arrondissement de Brazzaville).

L'assistance à la journée de sensibilisation

C'est le ministre de l'Enseignement préscolaire, Jean Luc Mouthou, qui a lancé officiellement cette plateforme le 8 décembre 2021. En présence de la ministre de la Promotion de la femme, Ines Nefer Ingani et des représentantes des agences onusiennes (UNESCO et UNICEF) au Congo, Mmes Fatoumata Barry Marega et Chantal Umutoni…

''Hello Ado'' est une application mobile au service des jeunes de 10 à 24 ans face aux risques d'exposition relatifs aux problèmes de santé et de violences. Elle est une plateforme éducative et interactive destinée aux jeunes d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Elle a pour but de fournir les informations nécessaires à l'amélioration de leurs connaissances en santé sexuelle et reproductive. L'application gratuite *''Hello Ado''* est un outil de communication entre les jeunes et les experts en santé. L'application propose des contenus écrits, audios et vidéos répondant aux questions que se posent les jeunes.

La journée de senbilisation a eu pour but de donner à la jeunesse scolarisée des rudiments de conniassances sur le VIH-SIDA et de l'inviter à plus de vigilance pour dénoncer tous les actes de violence observés autour d'elle, en vue de les stopper.

La jeunesse formée, un gage pour le développement

«Le 1er décembre, l'UNESCO s'est joint à l'ONUSIDA ainsi qu'à d'autres partenaires pour la Journée mondiale de lutte contre le SIDA. Bien que des progrès considérables aient été accomplis pour mettre fin au SIDA, l'épidémie du VIH n'est pas finie et les jeunes demeurent excessivement vulnérables. En 2021, plus de 410. 000 jeunes âgés de 10 à 24 ans ont été infectés par le VIH. Parmi eux, 150. 000 étaient des adolescents de 10 à 18 ans. Par ailleurs, la connaissance approfondie du VIH chez les jeunes demeure beaucoup faible. Seulement 1/3 en a une connaissance précise», a dit la représentante de l'UNESCO au Congo.

L'éducation complète à la sexualité est indispensable pour permettre aux jeunes de se protéger contre le VIH et autres infections sexuellement transmissibles. Cette éducation aide aussi les jeunes filles à éviter des grossesses précoces qui peuvent compromettre leur réussite et à favoriser une transition sûre vers l'âge adulte.

Jean Luc Mouthou satisfait de l'initiative a remercié le système des Nations Unies et appelé les professionnels des médias à assurer le relai de ces messages, car a-t-il dit, il est difficile pour eux de parcourir tout le pays pour sensibiliser les élèves de la République. *«Que les MST et les IST ne passent pas par eux et que les violences basées sur le genre soient également bannies, particulièrement dans notre système éducatif»*.

Engagée pour la cause de la jeune fille, la ministre Ingani a exhorté les jeunes à la vigilance face au VIH, en les invitant à mettre à profit leur jeunesse pour les études. Aussi les a-t-elle appelés à exposer tous les auteurs des violences basées sur le genre, en vue de construire une société équitable.

La sensibilisation s'inscrivait dans le cadre des 16 jours d'activisme de lutte contre les violences basées sur le genre du 25 novembre au 10 décembre.

E.M-O

FORMATION

Pallier le manque criard de transcripteurs en faveur des étudiants aveugles

En marge de la deuxième session de recyclage des enseignants de l'école inclusive Emmaüs, située à Kintélé, et appartenant à l'ONG *''Viens et Vois''*, il s'est tenue du 2 août au 23 septembre 2021 dans les mêmes installations la formation de quatre volontaires transcripteurs Braille recommandés par le Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap (CCPVH). Formation animée par Dieudonné Mbimi, vice-président de l'ONG *''Viens et Vois''*, qui s'est achevée le 16 novembre dernier.

Les Transcripteurs pendant la formation

C'est pour pallier au manque criard de transcripteurs pour l'étudiant aveugle au sein de l'université, principale cause factorielle du dérèglement dans l'environnement académique des étudiants aveugles laissés pour compte, selon le CCPVH que cette formation a eu lieu. Cela se traduit par des devoirs, des évaluations non transcrites, notes non attribuées, moyennes non connues. Des facteurs qui découragent, et poussent à l'abandon et au décrochage académique. C'est partant de ce constat que le CCPVH a sollicité l'expertise de l'ONG *''Viens et Vois''* afin de prendre en charge les quatre volontaires formés, pour soulager la souffrance des étudiants aveugles. Cela s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre l'ONG ''Viens et Vois'' et le CCPVH et témoigne d'une marque de confiance et de reconnaissance du travail réalisé par l'ONG *''Viens et Vois''* dans tout le pays.

La formation a porté entre autres sur la manipulation et l'utilisation de la tablette et du poinçon, l'apprentissage de 64 caractères du Braille intégral, l'initiation à l'écriture Braille à base de la tablette, l'initiation à la lecture à usage visuelle et bi manuelle, l'apprentissage des huit lettres accentuées d'espagnol, la notation mathématique ancienne et nouvelle, les chiffres romains, la transcription des textes du noir au Braille et inversement, la manipulation et l'utilisation des machines Perkins qui est l'équivalent de la machine à dactylographier chez les voyants, la manipulation du cubarithme qui est l'équivalent de l'ardoise chez les voyants, l'utilisation et la manipulation des cubes articulés et algébriques.

La formation a abordé tous les aspects nécessaires du Braille intégral. Le déploiement sur le terrain des volontaires formés sera une véritable bouée de sauvetage pour les étudiants aveugles. Au vu des outils mis à leur disposition, ils seront des véritables guides en matière de transcription Braille. Ils vont également apporter la lumière dans le parcours académique des étudiants aveugles inscrits à l'université qui doivent encore faire face à d'autres difficultés.

Au terme de cette formation, des volontaires formés ont donné leurs impressons.

«Toute personne voyante qui se lancerait à l'écriture Braille serait très émerveillée. Le plaisir qu'offre son apprentissage ne cesse d'apporter à l'être humain une foi importante, et cela n'a pas été facile au début comme pour tout apprentissage, mais lorsque je me suis accroché, la joie m'a envahi. Je me suis intérieurement interrogé comment Louis Braille a-t-il pu mettre au point cette écriture? Cela m'amène à dire qu'il y a des prophètes dans tous les domaines de l'existence», a dit Kadher Nzouzi Ngouala.

Dana Wamba a été séduit par Dieudonné Mbimi, l'encadreur qui lit et écrit le Braille avec une facilité déconcertante. Et il doit cravacher fort pour atteindre son niveau. *«Cette formation est une nouvelle opportunité qui s'offre à moi, le Braille ne cesse de m'émouvoir. Je me suis rendu à l'évidence qu'un aveugle peut lire et écrire comme toute autre personne. Je suis heureux d'avoir appris le Braille, car il me permet désormais d'être utile pour tout étudiant aveugle»*, a-t-il indiqué.

Alain-Patrick MASSAMBA

TRAFIC FAUNIQUE

Un pasteur et un militaire interpellés pour trafic d'ivoire à Dolisie

A Dolisie, dans le département du Niari, deux présumés trafiquants ont été pris le 23 décembre, en flagrant délit de détention et tentative de commercialisation des trophées d'une espèce animale intégralement protégée: deux pointes d'ivoire, morcelées en six pesant 39, 96 kg, représentant un éléphant tué.

L'opération a été menée par des éléments de la section de recherches de la Région de Gendarmerie de Dolisie et des agents de la Direction départementale de l'Economie forestière, avec le concours technique du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF).

Les deux présumés trafiquants et les trophées

L'un des présumés délinquants serait un pasteur dans la ville et l'autre, un agent des forces de l'ordre basé au village Mbiribi, dans le district de Banda, à la frontière avec le Gabon. Ce dernier aurait usé de son statut pour transporter les pointes d'ivoire du village Mbiribi pour Dolisie où ces ivoires ont été stockées depuis plusieurs mois pour être vendus. L'agent des forces de l'ordre aurait abandonné son poste pour effectuer cette transaction, et le pasteur, lui, serait un complice dans ce trafic illicite.

Pour le directeur départemental de l'Economie forestière du Niari Charles Ipari, *«les mammifères sont protégés et constituent une biodiversité du Congo…Les éléments de la force publique doivent nous soutenir et non aller à l'encontre…»*.

Le commerce illégal des produits de faune conduit à l'extinction des espèces animales sauvages à travers le monde. Le Congo s'est engagé à protéger toutes espèces animales en voie d'extinction. Il reste vigilant et sanctionne tous ceux qui entravent la loi en l'espèce. Un grand travail est régulièrement accompli dans ce sens par les autorités. Au cours de ce mois de décembre, les gendarmes, plus déterminés, ont interpellé plusieurs trafiquants d'espèces animales protégées, notamment les perroquets gris du Gabon. Ils ont démantèlement également un réseau lié au trafic d'ossement humain à Pointe Noire, à Brazzaville et à Madingou (Bouenza).

Ce genre d'actes commis sur les espèces animales protégées ne peut rester impuni. Les deux présumés trafiquants ont reconnu les faits qui leur sont reprochés et en répondront devant la justice congolaise. Ils encourent des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme maximum et une amende dont le plafond est de cinq millions de F.CFA.

Pour rappel, un individu a été interpellé le 11 octobre dernier à Brazzaville par les agents des Eaux et forêts conjointement avec la Police, après une découverte au poste de contrôle de Mbouambé-Léfini, d'une glacière contenant cinq morceaux d'ivoire et trois queues d'éléphants dans un véhicule en provenance de Makoua (département de la Cuvette). La procédure judiciaire y relative est pendante devant le Tribunal de grande instance de Brazzaville. **V.M.**

CCOD

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelle et Opérationnelle des ONG membres du CCOD et d'autres réseaux d'OSC (PRECAP-CCOD)
Téléphone : (242) /05 574 53 92/ 06 684 61 43
E-mail : ccodorg@yahoo.frwww.ccodcongo.org
Siège : 47, rue Ngali Pascal – quartier Sic Makélékélé – Brazzaville - Congo

Termes de référencepour le recrutement du Chargé du suivi-évaluation du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelle et Opérationnelle des ONG membres du CCOD et d'autres réseaux d'OSC (PRECAP-CCOD)

1 - Contexte et justification
Le Conseil de Concertation des ONG de Développement (CCOD), est un collectif qui compte aujourd'hui15 Organisations Non Gouvernementales. Il est créé le 11 septembre 1993 et fonctionne depuis sans discontinuité.
Le CCOD a pour mission de:
- faciliter la concertation et le partenariat entre ONG de développement (ONGD) d'une part, et entre ONGD et pouvoirs publics d'autre part; - collecter et diffuser les connaissances ainsi que les savoir-faire du CCOD et des ONG membres; - renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles des organisations membres; - servir de porte-parole des ONG du CCOD auprès des tiers sur les problèmes d'intérêt collectif.
La gouvernance du CCOD fonctionne avec 4 (quatre) instances, à savoir:
- L'Assemblée Générale (A.G.) est l'instance de décision souveraine. Elle siège en session ordinaire à la fin de chaque année. Elle peut toutefois se réunir en sessions extraordinaires, sur convocation du Président, sur interpellation de la Commission de contrôle et de suivi ou à la demande d'une majorité des 2/3 des ONG membres du CCOD;
- Le Conseil d'Administration (C.A.) est l'organe d'orientation du CCOD. Il est chargé entre autres de valider la stratégie et le plan d'action du CCOD, d'approuver chaque année le programme d'activités, le budget ainsi que le rapport d'activités et d'exécution financière du CCOD;
- Le Secrétariat Exécutif (S.E.) est l'organe permanent d'exécution et de gestion courante du CCOD, sous la direction d'un Secrétaire exécutif rémunéré. Ce poste est présentement vacant;
- La Commission de Contrôle et de Suivi (C.C.S.) est composée d'un Premier et un Deuxième Commissaires élus par l'Assemblée Générale.
Le CCOD, en partenariat avec le CIDT (Centre for International Development and Trainind, basé à Londres au Royaume Uni), est actuellement bénéficiaire d'un financement de l'Union européenne, pour mettre en œuvre le «Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelle et Opérationnelle des ONG membres du CCOD et d'autres réseaux d'OSC», en abrégé PRECAP-CCOD.
Ce projet a pour objectif général de Favoriser l'émergence d'une société civile légitime, indépendante, crédible et capable de contribuer au développement social, à la croissance économique inclusive en République du Congo.
Les effets directs et spécifiques attendus sont: Les OSC nationales et locales ciblées devenues plus structurées, fortes et efficaces, coordonnent et mènent les actions de suivi et de plaidoyer envers les pouvoirs publics et contribuent au développement social, à la croissance économique inclusive qui répond aux besoins des populations les plus vulnérables en République du Congo.
Les groupes cibles de la société civile, les plus visés par le projet, sont: les 15 (quinze) ONG membres du CCOD, 7 (sept) ONG féminines, 5 (cinq) ONG des jeunes, 3 (trois) ONG des populations autochtones, ainsi que 3 (trois) autres réseaux d'OSC intervenant chacun parmi les jeunes, les communautés autochtones et les producteurs paysans.
Il est prévu la réunion, tous les 6 (six) mois, d'un Comité de pilotage, organe d'orientation et de prise des décisions concernant la mise en œuvre des activités du projet. Ces activités seront menées sous la coordination d'un personnel technique comprenant, outre un Coordonnateur, un Coordonnateur adjoint, un Chargé de la communicationet un Assistant technique, un Chargé du suivi-évaluation. Ainsi, dans le cadre de la réalisation de PRECAP-CCOD, le Conseil de Concertation des ONG de Développementcherche à recruter un salarié, du genre masculin ou féminin, au titre de Chargé du suivi-évaluation.

2 - Principales tâches
Sous la responsabilité du Coordonnateur, il est principalement chargé de:
- Elaborer, avec l'appui de l'Assistant technique, une proposition de Cadre de suivi et d'évaluation, à soumettre à l'approbation du Comité de pilotage du projet;
- Produire les rapports trimestriels, annuels et le rapport final sur le suivi de toutes les activités du projet;
- Transmettre au Coordonnateur les résultats des missions de suivi, ainsi que d'évaluations à mi-parcours et del'évaluation finale, pour leur insertion dans les rapports narratifs à destination de la Délégation de l'Union Européenne; - Faciliter la Commission de contrôle et de suivi du CCOD à l'accès, tous les trois (3) mois, aux rapports de suivi et des évaluations de la réalisation du projet;
- Accompagner les ONG membres du CCOD, ainsi que les autres OSC bénéficiaires du projet, dans l'élaboration du Cadre de suivi et d'évaluation de leurs propres activités opérationnelles;
- Initier des séances d'échanges avec le personnel de la Délégation de l'Union Européenne, si besoin est, en matière de suivi et d'évaluation; - Proposer au Coordonnateur les termes de référence pour le recrutement d'un expert externechargé de l'évaluation finale du projet;

3 - Qualifications, compétences et aptitudes recherchées
Les fonctions de Chargé de la Communication du PRECAP-CCO-Dnécessitent de réunir les conditions ci-après:
- Etre titulaire d'au moins un BAC + 3, principalement en sciences économiques, sciences sociales, administration oudroit;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans;
- Avoir déjà exercé des fonctions similaires;
- Maitriser l'outil informatique;
- Avoir une bonne connaissance du milieu des organisations de la société civile congolaise;
- Avoir des aptitudes de travailler en équipe;
- Avoir une parfaite maitrise de la langue française, ainsi que d'excellentes capacités rédactionnelles et de communication;
- Etre capable de travailler sous pression.

4 - Lieu et durée du travail
Le lieu principal du travail à mener est basé dans le département de Brazzaville. Cependant, des missions pourront êtreeffectuées dans le reste du territoirede la République du Congo.
LeChargé du suivi-évaluation du PRECAP-CCODsera recruté à temps plein,sur CDD (Contrat à durée déterminée) de 36 mois.

5- Composition du dossier de candidature
Le dossier de candidature devra comprendre:
- Curriculum vitae (CV) complet;
- Lettre de motivation;
- Photocopie d'au moins un Certificat ou une Attestation de travail;
- Photocopie d'au moins unDiplôme universitaire pertinent.

6- Dépôt des dossiers
Le dossier de candidature devra être transmis en format électronique au Président du Conseil d'Administration du CCOD (ccodorg@yahoo.fr / bajeanfelix@gmail.com), avec copie à bizonflo@yahoo.fr ou en version papier sous pli fermé au siège du CCOD, au 47 de la rue NGALI Pascal, Quartier SIC, Makélékélé, derrière la MUCODEC de Makélékélé, Brazzaville, Congo, au plus tard le 5 janvier 2022 à 16h. (heure de Brazzaville).

Pour le Conseil d'Administration du CCOD,

Félix BATANTOU – OUMBA,

Président

CCOD

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelle et Opérationnelle des ONG membres du CCOD et d'autres réseaux d'OSC (PRECAP-CCOD)
Téléphone : (242) /05 574 53 92/ 06 684 61 43
E-mail : ccodorg@yahoo.frwww.ccodcongo.org
Siège : 47, rue Ngali Pascal – quartier Sic Makélékélé – Brazzaville - Congo

Termes de référence pour le recrutement du Secrétaire Exécutif du CCOD et Coordonnateur du projet PRECAP-CCOD

1 - Contexte et justification
Le Conseil de Concertation des ONG de Développement (CCOD), est un collectif qui compte aujourd'hui15 Organisations Non Gouvernementales. Il est créé le 11 septembre 1993 et fonctionne depuis sans discontinuité.
Le CCOD a pour mission de:
- faciliter la concertation et le partenariat entre ONG de développement (ONGD) d'une part, et entre ONGD et pouvoirs publics d'autre part; - collecter et diffuser les connaissances ainsi que les savoir-faire du CCOD et des ONG membres; - renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles des organisations membres; - servir de porte-parole des ONG du CCOD auprès des tiers sur les problèmes d'intérêt collectif.
La gouvernance du CCOD fonctionne avec 4 (quatre) instances, à savoir:
- L'Assemblée Générale (A.G.) est l'instance de décision souveraine. Elle siège en session ordinaire à la fin de chaque année. Elle peut toutefois se réunir en sessions extraordinaires, sur convocation du Président, sur interpellation de la Commission de contrôle et de suivi ou à la demande d'une majorité des 2/3 des ONG membres du CCOD; - Le Conseil d'Administration (C.A.) est l'organe d'orientation du CCOD. Il est chargé entre autres de valider la stratégie et le plan d'action du CCOD, d'approuver chaque année le programme d'activités, le budget ainsi que le rapport d'activités et d'exécution financière du CCOD; - Le Secrétariat Exécutif (S.E.) est l'organe permanent d'exécution et de gestion courante du CCOD, sous la direction d'un Secrétaire exécutif rémunéré. Ce poste est présentement vacant; - La Commission de Contrôle et de Suivi (C.C.S.) est composée d'un Premier et un Deuxième Commissaires élus par l'Assemblée Générale.
Le CCOD, en partenariat avec le CIDT (Centre for International Development and Trainind, basé à Londres au Royaume Uni), est actuellement bénéficiaire d'un financement de l'Union européenne, pour mettre en œuvre le «Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelle et Opérationnelle des ONG membres du CCOD et d'autres réseaux d'OSC», en abrégé PRECAP-CCOD.
Ce projet a pour objectif général de Favoriser l'émergence d'une société civile légitime, indépendante, crédible et capable de contribuer au développement social, à la croissance économique inclusive en République du Congo.
Les effets directs et spécifiques attendus sont: Les OSC nationales et locales ciblées devenues plus structurées, fortes et efficaces, coordonnent et mènent les actions de suivi et de plaidoyer envers les pouvoirs publics et contribuent au développement social, à la croissance économique inclusive qui répond aux besoins des populations les plus vulnérables en République du Congo.
Les groupes cibles de la société civile, les plus visés par le projet, sont: les 15 (quinze) ONG membres du CCOD, 7 (sept) ONG féminines, 5 (cinq) ONG des jeunes, 3 (trois) ONG des populations autochtones, ainsi que 3 (trois) autres réseaux d'OSC intervenant chacun parmi les jeunes, les communautés autochtones et les producteurs paysans.
Ainsi, du fait du poste vacant au sein du Secrétariat Exécutif du CCOD, et dans le cadre de la mise en œuvre de PRECAP-CCOD, le Conseil de Concertation des ONG de Développement cherche à recruter un salarié, du genre masculin ou féminin, au double titre de Secrétaire exécutif du CCOD et Coordonnateur du projet.
2 - Principales tâches
2.1) –Au titre de Secrétaire exécutif du CCOD:
- Elaborer la proposition de programme annuel d'activités, à soumettre à la validation du C.A., puis à l'approbation de l'A.G.;
- Mettre en œuvre le programme annuel d'activités approuvé par l'Assemblée Générale; - Exécuter, sur ordonnancement du Président du C.A., le budget annuel validé par l'A.G.; - Signer, conjointement avec le Président ou le Vice-président, tout retrait financier du compte bancaire du CCOD; - Coordonner le travail des commissions techniques et thématiques mises en place par le Conseil d'Administration;
- Concevoir et élaborer des propositions de projets et programmes du CCOD, en s'appuyant sur les commissions techniques et thématiques; - Accompagner les ONG membres dans l'élaboration de leurs projets et programmes, avec l'appui des commissions techniques et thématiques; - Elaborer, tous les trois (3) mois, le rapport d'activités du Secrétariat Exécutif, et le soumettre à l'approbation du C.A.; - Représenter le CCOD partout où besoin est, sur délégation du Président ou du Vice-président; - Faciliter les opérations de surveillance et de vérification de la Commission de Contrôle et de Suivi auprès du Secrétariat Exécutif; - Elaborer le rapport annuel d'activités à soumettre au C.A. et à l'A.G. de fin d'année.
2.2) –Au titre de Coordonnateur du projet:
- Coordonner le fonctionnement des équipes de mise en œuvre du projet; - Planifier les activités du projet et suivre leur mise en œuvre;
- Elaborer les termes de référence pour le recrutement des différents prestataires; - Etre l'interlocuteur immédiat des pouvoirs publics ainsi que des partenaires techniques et financiers; - Assurer la tenue périodique des réunions du Comité de pilotage du projet; - Servir d'interface entre le projet et le CCOD; - Elaborer les rapports narratifs d'activités à mi-parcours et le rapport narratif final, avec l'appui de l'assistant technique; - Veiller à la mobilisation et à la participation des groupes cibles du projet; - Veiller à la bonne gestion des ressources financières allouées au projet; - Connaitre les procédures de mise en œuvre des projets et programmes subventionnés par l'Union européenne serait un atout.
3 - Qualifications, compétences et aptitudes recherchées
Les fonctions de Secrétaire exécutif du CCOD et Coordonnateur du PRECAP-CCOD nécessitent de réunir les conditions ci-après:
- Etre titulaire d'au moins un BAC + 4, principalement en sciences économiques, développement rural, sciences sociales, gestion ou administration; - Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans; - Avoir exercé les fonctions similaires serait un atout;
- Avoir une bonne connaissance du milieu des organisations de la société civile congolaise; - Avoir des aptitudes de travailler en équipe; - Avoir une parfaite maitrise de la langue française, ainsi que d'excellentes capacités rédactionnelles et de communication;
- La connaissance d'au moins une langue européenne, autre que le français, serait un atout; - Maitriser l'outil informatique et l'utilisation de l'Internet; - Etre capable de travailler sous pression;
- Avoir des connaissances sur le suivi et l'évaluation des politiques publiques, ainsi que sur le plaidoyer envers les pouvoirs publics;
- Posséder de bonnes capacités d'organisation, de planification et d'établir des relations humaines pertinentes.
4 - Lieu et durée du travail
Le lieu principal du travail à mener est basé dans le département de Brazzaville. Cependant, des missions seront organisées dans le reste du territoirede la République du Congo, ainsi que dans quelques autres pays africains.
Le Secrétaire exécutif du CCOD et Coordonnateur du PRECAP-CCOD sera recruté sur CDD (Contrat à durée déterminée) de 36 mois.
5- Composition du dossier de candidature
Le dossier de candidature devra comprendre:
- Curriculum vitae (CV) complet;
- Lettre de motivation;
- Photocopie d'au moins un Certificat ou une Attestation de travail ;
- Photocopie d'au moins un Diplôme universitaire pertinent.
6- Dépôt des dossiers
Le dossier de candidature devra être transmis en format électronique au Président du Conseil d'Administration du CCOD (ccodorg@yahoo.fr / bajeanfelix@gmail.com), avec copie à bizonflo@yahoo.fr ou en version papier sous pli fermé au siège du CCOD, au 47 de la rue NGALI Pascal, Quartier SIC, Makélékélé, derrière la MUCODEC de Makélékélé, Brazzaville, Congo, au plus tard le 05 Janvier 2022 à 16h (heure de Brazzaville).

Pour le Conseil d'Administration du CCOD,

Félix BATANTOU – OUMBA,

Président

Message de vœux
A Son Excellence Monsieur
le Président de la République et Madame

Le Directeur Général du BCBTP (Bureau de Contrôle, du Bâtiment et des Travaux publics) et tout le personnel ont l'honneur de présenter leurs vœux de bonheur, de santé, de longévité, de paix, de prospérité et de succès à Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, et à sa chère épouse, Madame Antoinette, à l'occasion du nouvel an 2022.

Avec cette année qui s'ouvre, puissiez-vous continuer à trouver grâce et force de mener à bien votre Projet de société, «Ensemble, poursuivons la marche», pour garantir à vos concitoyens, la paix et le bonheur auxquels ils aspirent légitimement, après votre brillante réélection à la tête du pays.

Monsieur Pierre N'KOUA
Directeur Général
du B.C.B.T.P.

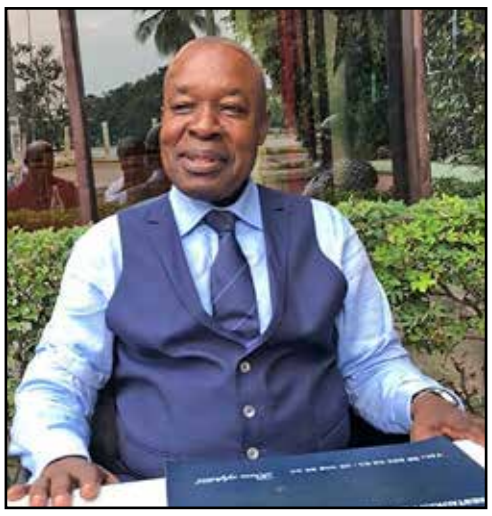

B.C.B.T.P
pour bâtir en toute sécurité

LOISIRS

Première édition de la Semaine de la gastronomie congolaise à Brazzaville

En présence de quelques membres du Gouvernement, Destinée Hermella Doukaga, ministre du Tourisme et des loisirs, a procédé au lancement, mardi 21 décembre dernier à l'esplanade du stade Alphonse Massamba-Débat à Brazzaville, de la première édition de la gastronomie congolaise. Durant une semaine, les restaurateurs des 12 départements du Congo ont rivalisé de talent pour présenter au public brazzavillois le meilleur des spécialités culinaires de leurs département d'origine.

Les officiels après le lancement de l'évènement

Pour la ministre Destinée Hermella Doukaga, la Semaine de la gastronomie congolaise offre l'occasion aux Congolais et au monde de découvrir les différentes saveurs de tous les départements du Congo, d'apprécier le savoir-faire des professionnels à la tâche, mais surtout de profiter pleinement de l'émulation en cette période qui marque la fin de l'année 2021.

Parmi ces spécialités culinaires: les «Nkassa (petits pois) à la mouambe», le «Ngulu mu makô» (un mélange banane/viande de cochon ou de porc) et , le «Kinsulukutu» (tubercule à la pâte d'arachide ou à la mouambe), le «Kiwayi» (la viande de chat), le «Lunguila» (boisson alcoolisée faite à base de canne à sucre), etc. de la Bouenza; le «Péké» et le «Soukou-Soukou» (une boisson à consommation chaude, saveur pimentée, préparée à base d'aubergines indigènes réputée pour ses vertus aphrodisiaques et la réduction du taux de sucre dans sang) spécialités du département de la Sangha; le «Mbuata» du Niari, le «Dukudaka à la mouambe» des départements de Pointe-Noire et du Kouilou ; la tortue et les «Mikawa», dans les deux Cuvettes ; le «Ngoki à la mouambe», le «Pondu sans sel, à la mouambe» de la Likouala, les «Bitsina» et les «Mabilou» (chenilles), le «Ntoba moubori» dans le Pool et à Brazzaville; les «Ndzou» (arachide) du département des Plateaux, le «Makô à la pâte d'arachide» de la Lékoumou, etc.

Pour la directrice générale par intérim des Loisirs, la gastronomie qui fait partie de *«l'identité culturelle de toute communauté humaine occupe une place de choix dans la vente de l'image de marque de nombreuses destinations».*

A rappeler que l'ambition de la ministre Doukaga est de pérenniser ce concept, mais ce sera une organisation tournante à travers les différents départements du pays.

Pour la patronne du Tourisme et des loisirs, l'organisation de cette première édition traduit la volonté du Président de la République et du Gouvernement de promouvoir l'art culinaire du Congo.

Marcellin MOUZITA

MAITRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

«L'HARMATTAN CONGO»
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000. 000 de FRANCS CFA
Siège social: avenue Patrice LUMUMBA, Immeuble Congo Pharmacie, Centre-ville, B.P.: 456, Brazzaville / RCCM: CG/BZV/09 B 1633 / REPUBLIQUE DU CONGO.

NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT ET D'UN CO-GERANT, CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL, AMENDEMENT DES STATUTS ET POUVOIRS

Aux termes d'un procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associé unique de la SARLU dénommée «L'HARMATTAN CONGO», en date du 14 décembre 2021, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 21 décembre 2021, sous Folio 235/10, n°5169, trois résolutions ont été adoptées:

1 - La nomination de Monsieur MAKOSSO Te-Deum en qualité de gérant et de Monsieur MACKIOZY-BANSIMBA Jackson Darius en qualité de cogérant;

2- Initialement prévu à Brazzaville, avenue Patrice LUMUMBA, Immeuble Congo Pharmacie, Centre-ville, B.P.: 456, le siège de la société L'Harmattan Congo est désormais transféré dans la même ville, 219, avenue Nelson MANDELA, centre-ville, Poto-Poto, B.P.: 456, République du Congo ;

3- En conséquence des changements intervenus, une mise à jour des statuts de ladite société s'impose afin de prendre en compte les différentes modifications intervenues. Pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera, tous pouvoirs ont été donnés à Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 21 décembre 2021, sous le numéro 21 DA 267.

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 21 décembre 2021, sous le numéro CG/BZV/09 B 1633.

Fait à Brazzaville, le 22 décembre 2021.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°391/2021/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants

N°	N° de réquisition	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr /Dpt	REQUERANTS
1	27436 du 19-07-21	Sect P13C (exP13), bloc 101 (ex89), Plle 15 (ex1046), Sup : 874,15m2	26, RUE KITOLO (MOUKONDO MAZALA)	7-BZV	KIBANGOU Emeriand Dieu-Merci
2	27414 du 14-07-21	Sect P4, bloc 137 ; Plle 7 ; Sup : 379,83m2	41, RUE BANDZAS	3-BZV	PANDI Dieudonné Marie Jeanne
3	27100 du 05-05-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER LIFOULA (TERRE INTALI)	POOL	OKEMBA Josephine Lydie
4	27101 du 05-05-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER LIFOULA (TERRE INTALI)	POOL	SERVICE Jean Claude EMERY
5	27920 du 30-11-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 20.000,00m2 soit 2ha	MVOUA	POOL	NGOUMA MILANDOU Hervé Blanchard
6	19679 du 16-11-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 840,00m2	QUARTIER CAMPEMENT (IGNIE)	POOL	BEMBA KIMINOU Andhy Josia
7	27789 du 26-10-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 884,96m2	QUARTIER ACADEMIE MILITAIRE	9-BZV	NGOLELE Frédéric
8	27596 du 31-08-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 10.000,00m2	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	MENGA Roger Julien
9	22235 du 06-10-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	IKAMA OLONDO Chrislia Olbegne
10	27926 du 30-11-91	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 19.753,41m2 soit 1ha97a53ca	VILLAGE BAMBOU MINGALI	POOL	MAZIKOU Grâce Rebécca Geremiah
11	27483 du 29-07-21	Sect P8, bloc 77 ; Plle 8 (ex. 6bis) ; Sup : 237,76m2	74BIS, RUE BSSOUNDI	4-BZV	BABADY Sandrine Carmelle
12	21384 du 27-02-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 400,00m2	QUARTIER NGABANOU	POOL	OUANANI Jean Josnaive
13	27660 du 20-09-21	Sect P12, bloc 51 ; Plle 10 ; Sup : 234,20m2	18, RUE MANGUENGUENGUE	6-BZV	ATIGHA Rojealand Tinh
14	27757 du 19-10-21	Sect P8, bloc 172 ; Plle 11bis (ex.8) ; Sup : 121,55m2	125BIS, RUE GAMBOMA	4-BZV	SYLLA MAHAMADOU
15	27929 du 1er-12-21	Sect P3, bloc 79 ; Plle 3 ; Sup : 195,05m2	50, RUE BACONGO (QUARTIER IBARA)	3-BZV	DIARRA Bamba
16	27893 du 22-11-21	Sect CK, bloc 59 ; Plle 12 ; Sup : 901,73m2	ROUTE NATIONALE N°2 (Q. 906 IMPOH-MANIANGA)	9-BZV	NGAFOURGA Lamarraine Précieuse Fina
17	27442 du 21-07-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 340,96m2	70, RUE TSIATOU (QUARTIER MAKABANDILOU)	9-BZV	OBA Donald Hermann
18	27450 du 21-07-21	Sect P7suite, bloc 47 ; Plle 07 (ex.2187) ; Sup : 454,89m2	2187, RUE DE LA BARRIERE DE L'ASECNA (Plateau des 15 ans)	4-BZV	Enfants OBA
19	27441 du 19-07-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 340,96m2	QUARTIER IBALICO	9-BZV	OBA Silvère Landry
20	27925 du 30-11-21	Sect AP2, bloc 227 ; Plle 03bis ; Sup : 173,27m2	09, RUE MASSENGO	7-BZV	BALOU LOUBONGA Ermelinda Elisabeth
21	26902 du 12-03-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER LIFOULA (KINTELE)	POOL	MABZEPH MABIALA Cléma Violette
22	27367 du 07-07-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 801,93m2	QUARTIER FLORENT TSIBA	POOL	TRAORE Mameh
23	27965 du 10-12-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 206,88m2	2BIS, RUE OSSERE (QUARTIER 908 BILOLO ACADEMIE)	9-BZV	MBONGO Jean Pierre
24	27002 du 02-04-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 3.394,61m2	QUARTIER NGAMBAMOU	POOL	BOUYA Jean Jacques
25	27003 du 02-04-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.213,76m2	QUARTIER NGAMBAMOU	POOL	BOUYA Jean Jacques
26	27971 du 15-12-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 772,57m2	QUARTIER NGAMBAMOU	POOL	BOUYA Jean Jacques
27	27960 du 09-12-21	Sect AT, bloc 13 ; Plle 44bis ; Sup : 200,00m2	21BIS, RUE NANA MICHEL (Q. ASECNA LA BASE)	7-BZV	LOUKOMBO Marie Victoire Reine
28	27888 du 19-11-21	Sect P7suite, bloc 56 ; Plle 07 ; Sup : 318,27m2	1463BIS, RUE LOUVAKOU (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	NGANFOUOMO LATOUR H. et GUILLAUME Ingrid C.
29	27342 du 02-07-21	Sect P10, bloc 108 ; Plle 14 (ex.10bis) ; Sup : 224,05m2	86BIS, RUE EWO	5-BZV	YOCA Loraine Mireille Thérèse
30	27903 du 25-11-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 799,77m2	QUARTIER GASTON MPOUILILOU	POOL	IBOMBO Ramses Dodge
31	19558 du 11-10-18	Sect P7suite, bloc 12 ; Plle 16 ; Sup : 380,84m2	2213, RUE MADZIA (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	MAFOUANA MAKOSSO Zépherin
32	27858 du 15-11-21	Sect P6, bloc 12 ; Plle 15 (ex.14) ; Sup : 337,52m2	47, RUE BANGANGOULOU	5-BZV	MPANDZO née ILLOY Lucie Léocadie
33	27584 du 30-08-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 381,15m2	14, RUE LEKOUE (QUARTIER BILOLO ACADEMIE)	9-BZV	ANDONDA Ferdinand
34	27732 du 14-10-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 618,96m2	LEKANA CENTRE	PLATEAUX	NGOUONIMBA Josué Rodrigue
35	27819 du 04-11-21	Sect P4, bloc 58 (ex.49) ; Plle 5 ; Sup : 307,20m2	72BIS, RUE MASSOUKOU	4-BZV	LEMA André
36	27184 du 20-05-21	Sect P7, bloc 36 ; Plle 12 ; Sup : 364,58m2	49, RUE LAGUE	4-BZV	MPOUKI MOUSSOUKI Dieudonné
37	27771 du 21-10-21	Sect A, bloc C ; Plle 8 ; Sup : 252,00m2	QUARTIER STADE	POOL	PEMBET née ITOUA Charlotte BALENGUE
38	27762 du 19-10-21	Sect P7, bloc 58 ; Plle 15 (ex.868) ; Sup : 330,52m2	868, AVENUE DES TROIS MARTYRS (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	Succession SIANGANY Luc
39	27731 du 14-10-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 28.104,68m2	VILLAGE KEBARA	PLATEAUX	NGOUONIMBA Josué Rodrigue
40	27717 du 08-10-21	Sect P15, bloc 84 ; Plle 15bis ; Sup : 223,00m2	43, RUE EPENA	6-BZV	MOMBEKI née OBA Prisca Clémence
41	27875 du 18-11-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 799,25m2	QUARTIER NDIBOU	POOL	OKO TSAH Danie Lucriscia
42	27700 du 04-10-21	Sect P1, bloc 55 ; Plle 6 ; Sup : 651,36m2	15BIS, RUE MFOA	3-BZV	OKANDZA née YOKA Régina Nicole
43	27875 du 15-11-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 634,04m2	QUARTIER NDIBOU	POOL	OKO Albert
44	27953 du 07-12-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 377,09m2	QUARTIER MANIANGA	9-BZV	LOBONDZO Manus Luttera
45	27834 du 08-11-21	Sect P5, bloc 59 ; Plle 6 ; Sup : 219,43m2	114BIS, RUE MBOKO	3-BZV	AKOLI Ildevert Mesmin

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le Chef de Bureau,
Gilbert MBANDZA.

Fait à Brazzaville, le 28 décembre 2021

1ERE EDITION DU FESTIVAL DU LIVRE ET DU JEU

Henri Djombo fait cause commune avec Magloire Sitou

Le président de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais (UNEAC), Henri Djombo, accorde un intérêt croissant à ce rendez-vous culturel qui intègre l'agenda 2022 de l'Association Kirikou évènements (AKE). Une entité culturelle qui œuvre, notamment, pour le brassage des cultures et qui mettra l'an prochain un accent particulier sur la promotion de la culture de la lecture chez les jeunes Congolais. Henri Djombo et Magloire Sitou, Président de l'association AKE, ont évoqué la question lors d'un entretien récemment tenu à Brazzaville.

Magloire Sitou (à g.) et le ministre Henri Djombo au milieu

C'est en raison de sa fibre littéraire qu'Henri Djombo s'est engagé à soutenir Magloire Sitou dans l'organisation de la première édition du «Festival du livre et du jeu», prévue en 2022. *«Nous avons échangé avec Monsieur Henri Djombo sur notre agenda 2022. C'est un grand homme qui a une forte expérience en tant qu'ancien Ministre et en tant que Président de l'UNEAC. Il nous a donné son accord de principe pour l'organisation du « Festival du livre et du jeu». Il nous apportera un appui multiforme. Notre joie est immense de savoir qu'il sera à nos côtés. Vous savez, il a écrit de nombreux livres qui accrochent les lecteurs et nous seront plus que heureux de le compter parmi nos invités d'honneur»*, affirme Magloire Sitou. A travers le «Festival du livre et du jeu», édition 2022, l'Association AKE veut davantage insuffler le goût de la lecture aux jeunes congolais et promouvoir les œuvres des hommes de plumes congolais comme Henri Djombo. Mais pas seulement. Les œuvres littéraires et scientifiques des écrivains et auteurs étrangers seront aussi à l'honneur dans les rayons du Bibliobus que l'association AKE a obtenu grâce à la Mairie de Toulouse, rassure le président de l'association Ake, appelant, de fait, à une synergie d'énergies : *«Je sollicite le soutien des personnes de bonne volonté pour l'acheminement à Brazzaville du bibliobus, don que nous avons reçu de ma Mairie de Toulouse. Il est déjà au nom de l'association AKE. Il y'a aussi le conteneur de la solidarité déjà acquis qui doit arriver à Brazzaville dans le cadre des actions JSI (Jeunesse solidarité internationale) à travers le FONJEP et la ligue de l'enseignement avec son dispositif «isi» (initiative en faveur de la solidarité internationale)».* Les efforts consentis jusqu'ici sont pour lui, le résultat d'un travail de dur labeur: *«C'est le fruit du travail de la collaboration de l'Occident et l'Afrique avec le soutien des députés de la Haute-Garonne, la Région Occitanie, le département de Haute-Garonne, Toulouse Métropole ; la Mairie de Saint Orens et Anicet Kounougous.»* Magloire Sitou qui encourage les Congolais à ne pas tourner le dos au livre, «version» papier, a reçu deux ouvrages de l'écrivain Henri Djombo: «Le miraculé du vol 352» et «Sur la braise». Deux œuvres littéraires qui se lisent d'une traite avec des anecdotes aux accents de leçons de vie.

L'Association Ake, signalons-le, est en pourparlers avec des promoteurs culturels de Kinshasa, pour l'organisation en juin 2022, dans la capitale de la RDC, d'un Festival de la mixité.

Hordel BIAKORO MALONGA
Chargé de communication de l'association AKE

MAISON RUSSE DE BRAZZAVILLE

Le groupe Brazza Band a joué pour la Nativité du Christ

Près de trois mois après son baptême du feu, le groupe de cuivres Brazza Band, sous la conduite du maestro Armonie Serault Massamba, a fait sa deuxième apparition scénique à la Maison russe de Brazzaville, le 21 décembre dernier. Ce concert s'inscrivait dans le cadre de la fête de la nativité du Christ. Il s'est déroulé en présence de la directrice de la Maison russe, Maria Fahrutdinova.

Le groupe Brazza Band pendant le concert

La directrice de la Maison russe

Pendant près d'une heure trente minutes, Armonie Massamba et la vingtaine de membres de son groupe, usant de batterie, cornets, trombones, saxophones et autres instruments à vent, ont donné la pleine mesure de leur ingéniosité.

Dans un premier tableau, ils ont exécuté ''Alléluia le messie'' (Haendel), ''Marche Cairo red Shield''; ''Trepak from the nutcracker'' (Peter Tchaïkovski); ''Chant de Noël russe'' (Peter Tchaïkovski); Angel on high (Stephen Buik); ''Solo cornet'', ''Marche Christmas praise'' (Noël Jones), ''Danse of the sugar plum'' (Peter Tchaïkovski), et quatre cantiques de Noël.

Un des grands noms de la musique congolaise, Clotaire Kimbolo, alias Kim Douley, est intervenu dans la deuxième partie du concert, en dépit du deuil qui l'affligeait, suite à la disparition de son fils.

Les spectateurs ont eu droit à ''Ntonkama'' (une composition de Clotaire Kimbolo, sa version du tube ''El manisero''); ''Moustique'' de Zao (qui, lui aussi était programmé, mais n'a pu répondre à l'appel pour raison de santé); ''Minuit chrétien'', ''Malaïka'' (William Fadhili), ''Brazzaville'' de Sébas Enemen.

C'est «Heal the world» de Michael Jackson qui a clos le spectacle.

«Ce soir, nous célébrons la fête de Noël qui est une grande fête, une fête universelle, la fête de la nativité du Christ. Un telle fête ne pouvait pas passer inaperçue. Donc, nous étions obligés de célébrer l'événement ce soir ensemble avec l'orchestre. Et c'était un honneur d'avoir sur scène une grande star comme Clotaire Kimbolo, qui figure parmi les plus grands musiciens de ce pays, qui ont fait le tour du monde. L'avoir sous ma direction était un privilège et un honneur pour moi», a affirmé Armonie Serault Massamba.

Contente de la prestation de Brazza Band, Maria Fahrutdinova a justifié le choix porté sur ce groupe par le fait qu'il a officiellement vu le jour à la Maison russe, où il a également joué son premier spectacle.

Véran Carrhol YANGA

MUSIQUE/NECROLOGIE

Le Général Défao est décédé au Cameroun

Un des fervents défenseurs de la rumba congolaise qui vient d'être inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, le chanteur, auteur-compositeur et interprète congolais (RDC), Général Défao (François Matumona à l'état civil) est décédé le lundi 27 décembre dernier, à l'hôpital Laquintinie de Douala, au Cameroun. Des suites de COVID-19, à l'âge de 63 ans.

L'artiste était arrivé dans la capitale économique camerounaise pour un spectacle privé.

Conduit à l'hôpital, suite à un malaise, il a rendu l'âme.

Né à Kinshasa, Défao a fait la pluie et le beau temps des groupes Grand Zaïko Wawa du célèbre guitariste e Manuaku, Chocs Stars et Big Stars, qu'il met sur pied en 1991 et dissout en 2000.

Après 21 ans d'absence dans son pays natal, il rentre à Kinshasa en 2019.

Défao laisse aux mélomanes un riche répertoire avec des tubes à succès comme «Amour scolaire», «Hitachi», «Famille Kikuta», «Sala noki», «Copinage» qui ont fait la joie et le bonheur des amoureux de la rumba congolaise.

C.E.

200e ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE DOSTOÏEVSKI

Le Théâtre des arts libres a joué «Le rêve d'un homme ridicule»

A l'occasion du 200e anniversaire de la naissance du célèbre écrivain Fiodor Mikhailovitch Dostoïevski, le vendredi le 17 décembre 2021, la Maison russe de Brazzaville a servi de cadre à la représentation de la pièce de théâtre «Le rêve d'un homme ridicule» de l'auteur russe précité, jouée par le Théâtre des arts libres. Dans une mise en scène signée Jean-Marie Diatsonama.

Boris Florian Mikala a tenu le public en haleine

Dans son one man show d'un peu plus d'une heure et sous le regard admiratif de Mme Maria Maria Fakhrutdinova, la directrice de la Maison russe, Boris Florian Mikala a tenu le public en haleine. En jouant avec maestria la pièce de Fiodor Mikhailovitch Dostoïevski. Celle-ci parle d'un homme désabusé et devenu indifférent à la vie, qui décide soudainement de se suicider. Sur le chemin qui le mène à son appartement, il rencontre une petite fille en détresse qui le supplie de venir aider sa mère mourante, mais il y renonce et chasse la petite fille. De retour chez lui tandis qu'il est prêt à mourir, il est rattrapé par la culpabilité de ne pas avoir apporté son aide à la petite fille. Cette culpabilité le trouble et, au lieu de se suicider comme il le prévoyait, il s'endort et fait un rêve. Dans son rêve, il rencontre une créature qui, après un voyage dans l'espace, le mène sur une planète, peuplé d'hommes bons menant une vie harmonieuse. Mais à leur contact, il introduira dans leur société la science et les notions de la vérité qui vont mener à leur perte. À son réveil, en effet, il s'aperçoit qu'il a corrompu tout ce monde utopique par la haine, la discorde et le désespoir.

«Quand je l'ai lu, c'est un texte qui m'a beaucoup touché. Je parcours vraiment la littérature, je lis beaucoup, mais, sans flatterie, quand je lis les auteurs russes, je trouve que c'est du costaud», a commenté Jean-Marie Diatsonama, après le spectacle.

Pour la petite histoire, Fiodor Mikhailovitch Dostoïevski a vu le jour à Moscou, en 1821. Il a rendu l'âme à Saint-Pétersbourg, en 1881, et est considéré comme l'un des plus grands romanciers russes.

V.C.Y.

BASKET-BALL

Avènement d'une nouvelle compétition

L'année 2021 ne devait pas se terminer sans que la grande famille de la balle orange puisse se retrouver. C'est pourquoi la FECOKET (Fédération congolaise de basket-ball) a lancé dimanche 26 décembre à Brazzaville, un nouveau tournoi dénommé ''Congo All Stars Games'' qui pourrait se renouveler tous les ans. Une compétition qui marque aussi le lancement de la saison 2021-2022.

Des délégations lors de la cérémonie d'ouverture

Le match AVR-Inter Club a tourné en faveur des hommes du rail

La première édition de ''Congo All Stars Games'' qui s'achèvera le 30 décembre, n'a qu'un caractère national, mais des clubs des pays voisins pourraient être invités les années prochaines, selon le vœu exprimé par le président de la FECOKET, Bruno Jean Richard Itoua, lors de l'allocution qu'il a prononcée à l'occasion de la cérémonie d'ouverture officielle qui a eu lieu au Gymnase Maxime Matsima du Centre sportif et universitaire de Makélékélé. C'est un défi que la FECOKET promet de relever.

L'instance dirigeante du basket-ball congolais n'a pas lésiné sur les moyens pour tenter de réunir le maximum de ligues départementales. En effet, sept ligues ont engagé des équipes dans différentes catégories: Brazzaville, Pointe-Noire, Niari, Bouenza, Cuvette, Cuvette-Ouest, Sangha. Quarante-six équipes, au total, ont confirmé leur engagement, dont 14 en cadets, 13 en juniors hommes, 7 en seniors dames et 9 en seniors hommes.

A s'en tenir au nombre d'équipes participantes, les amoureux de la balle orange peuvent, d'ores et déjà, saluer l'institution d'un nouveau tournoi venant enrichir la gamme des compétitions nationales de basket-ball, dans l'espoir qu'il prendra plus tard un caractère international, comme l'a promis le président de la Fédération congolaise de basket-ball Bruno Jean Richer Itoua.

Cela étant, on ne devrait pas, en réalité, attendre grand-chose de la première édition de ''Congo All Stars Games''. Et pour cause : les équipes étaient en hibernation forcée, outre l'inégalité de niveau des protagonistes. Il restera aux équipes de ne plus relâcher l'entraînement au sortir de ce tournoi, et aux ligues de relancer les championnats départementaux.

G.-S.M.

JEAN-MICHEL MBONO ''SORCIER'' REPOND A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football congolais se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono ''Sorcier'', véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond.

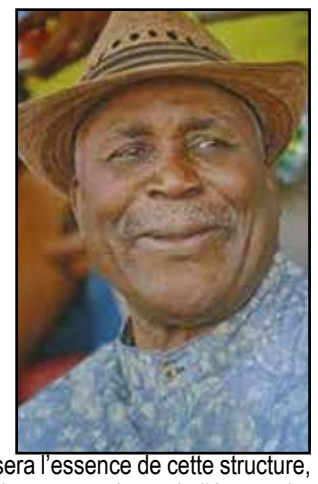

Quelle serait votre réaction face à la création éventuelle d'une sorte d'entreprise qu'on pourrait, par exemple, appeler Foot-Services ?

***J.-M. Mbono** : A mon avis, il serait question donc de créer une structure qui recenserait toutes les compétences et les besoins des footballeurs, de façon à soutenir leur effort et de pouvoir vendre l'expertise partout où le besoin se fait sentir. Ce sera l'essence de cette structure, qui n'aura pas l'ambition de devenir un mastodonte de l'économie, mais de démontrer que les footballeurs peuvent être utiles à autre chose qu'à jouer uniquement au football dans une société. Cette structure serait une gigantesque machine d'encadrement, de protection et surtout de reconversion. Un créneau unique qui intègre la discussion associative, le côté social et, surtout, l'aspect économique. Pour une initiative de cet acabit, il faut composer certes avec les anciennes gloires et même les joueurs en activité pour montrer l'exemple de la reconversion réussie ou de l'expertise en ballade dans les gradins. Mais il faut aussi faire recours à toutes sortes d'expertises pour mieux protéger les intérêts des footballeurs. Pour cela, l'organisation de cette structure sera autour de quatre ou cinq départements qui seront les axes principaux de déploiement de l'activité de cette structure : département Juridique ; département Administration et finances ; département Technique ; département Reconversion des footballeurs.

Le département technique vise à pallier d'abord les lacunes dans l'encadrement technique des équipes. Les anciennes gloires avec leur expérience vont se mettre à la disposition des clubs dans un cadre bien précis. Là, elles pourraient partager leur grande expérience acquise sur les terrains. Mais le département technique ne devrait pas se limiter à cela. Il sera aussi question de la formation des anciennes gloires aux métiers de l'encadrement technique. L'autre aspect non négligeable du département technique est la formation des jeunes footballeurs dans un cadre bien précis. La pépinière devra bénéficier du vécu des anciennes gloires, côtoyer leurs idoles d'hier pour trier ce qu'il y a de meilleur dans leur talent parfois endormi et qui a besoin des stimulants d'a=un autre genre pour éclore.

(A suivre)

DEUIL

Gaston Nganga Mwivi a été conduit à sa dernière demeure

Lundi 20 décembre dernier, les férus du football, les parents et les amis ont rendu un hommage à l'ancien défenseur international congolais Gaston Nganga-Mwivi, décédé le samedi 4 décembre, avant de le conduire à sa dernière demeure, au cimetière privé de Loubou.

L'émotion était grande chez tous. Après la levée du corps à la morgue municipale de Pointe-Noire, le cortège funèbre s'est ébranlé au Complexe sportif de Pointe-Noire, puis au domicile du défunt au quartier Siafoumou, enfin au cimetière. Là, son cercueil était placé dans une chapelle ardente.

Firmin Ndinga, président de l'Amicale des anciens sportifs internationaux du Congo (ASICO), a retracé et loué la carrière sportive du disparu dans une sorte d'oraison funèbre. Puis il y a eu l'absoute.

Ses anciens compagnons de l'équipe nationale ne l'ont pas oublié. Ils ont participé nombreux à ses obsèques : Bagamboula-Mbemba ''Tostao'', Ndomba ''Géomètre'', Lakou ''Abossolo'', Ndouli ''Ryno'', Tchimbakala ''Wello'', Emmanuel Mboungou, Martial Lassy, etc. Pour les attaquants, notamment, Gaston était l'un de leurs défenseurs préférés, bien qu'il leur ait rendu la tâche difficile. Les Diables-Rouges étaient plus qu'une équipe de football, une véritable famille. Ils ont aimé Gaston Nganga comme il était : un garçon tranquille, affectueux. N'atteignent cette côte d'amour dans ce domaine comme dans d'autres que ceux qui savent exactement ce qu'ils veulent.

La dépouille mortelle de Gaston Nganga

Nganga Mwivi

Avec Nganga-Mwivi, le football était d'abord un plaisir, une fête et une joie inimaginable. Les spectateurs étaient assurés et rassuré du spectacle qu'il allait offrir sur un terrain.

Mais la vie n'est pas un fleuve tranquille. Comme du bois de chauffe la santé de Gaston Nganga-Mwivi s'est consumée petit à petit jusqu'au 4 décembre 2021 quand il a quitté la terre des hommes à l'âge de 71 ans. Membre de l'AMUNOF (Association mutualiste des nostalgiques du football), il laisse une veuve et huit enfants, dont un décédé.

Equateur Denis NGUIMBI

FOOTBALL

*Championnat national de Ligue 1. Voici les résultats de la troisième journée disputée le week-end dernier : FC Kondzo-AC Léopards (0-1), CARA-AS Otôho (FF : 0-3), BNG-Nico-Nicoyé (2-1), Patronage Sainte-Anne-FC Nathalys (0-1), V.Club-Mokanda-Inter Club (0-1), AS Cheminots-Diables-Noirs (1-1).

* L'AS Otohô, le champion congolais en titre qualifié pour la phase de poule de la Coupe de la Confédération est fixé sur son sort. Placé dans le groupe C, il est tombé sur du lourd : TP Mazembé (RDC), Coton Sport de Garoua (Cameroun), Al Masry (Egypte).

HANDBALL FEMININ

Analyse d'une participation

L'histoire retiendra que le Congo a été la seule sélection africaine ayant dépassé la première phase de groupes du ''Mondial féminin'' qui vient de se dérouler en Espagne. On ne fera pas reproche aux Congolais d'avoir, spontanément, salué la qualification des Diables-Rouges dames qui sont sorties troisièmes de leur groupe, avec 1 victoire et 2 défaites. Nul au monde ne leur aurait contesté ce plaisir tout à fait sportif et humain.

L'accession d'un pays africain au tour principal n'est cependant pas une surprise. Dès lors que le tirage au sort avait placé deux sélections du continent dans un même groupe (Le Congo et la Tunisie), l'une d'entre les deux devait logiquement se retrouver au tour principal, en terminant à la troisième place. Et ça été le Congo. Une belle revanche sur les Aigles de Carthage qui leur avaient soufflé la médaille de bronze au dernier championnat d'Afrique au Cameroun. Qu'a-t-on vu après? Une avalanche de défaites, mais logique, face aux sélections plus huppées: Allemagne (18-29), Hongrie (22-30), République Tchèque (21-24), ajoutées aux deux revers subis au premier tour, respectivement face au Danemark (18-33) et à la Corée du Sud (23-37). Soit un bilan général de cinq défaites et une victoire en six matches disputés.

Certains acteurs se sont efforcés, c'est de bonne guerre, d'expliquer, d'essayer de se dédouaner. Il y aura toujours des boucs émissaires. La meilleure illustration, en l'état d'espèce, les révélations dans la presse de primes non payées. Un argument qui tranche et porte.

L'argent est le nerf de la guerre, mais il ne peut en aucune façon palier des insuffisances techniques, tactiques ou physiques. On doit en disposer avant même le début de la compétition pour la préparation (stages, matches amicaux, logistique), mais pas pour en distribuer aux acteurs avant un match. Il en va ainsi sous d'autres cieux où les acteurs de terrain ne perçoivent les primes diverses (de qualification et de match) qu'à la fin d'une compétition.

Il faut plutôt réfléchir sur l'avenir du handball congolais, qui est sans cesse appelé à se remettre en question. Tout ne tourne qu'autour de l'équipe nationale, notamment à la veille des compétitions. Et même dans ce cadre peu réaliste, les choses ne répondent à aucune méthode. C'est l'improvisation qui s'érige en modèle d'action. On bricole à la dernière seconde un semblant de stage en Europe, on « claque » des millions de francs CFA pour cette mascarade. Des sommes folles que la fédération n'a jamais eues sont ainsi englouties dans la préparation à la hâte d'une seule compétition qui prend ainsi l'allure d'opération de prestige. Et le lendemain, tout et tout le monde retournent à la case départ, dans le tâtonnement, la pauvreté, en attendant un prochain Championnat du monde ou… d'Afrique.

L'échec du sport congolais sur le plan international tient essentiellement à ses faiblesses au niveau national. Et rien ne changera tant que les fédérations et le ministère des Sports maintiendront leur façon de faire.

Toutefois, la campagne d'Espagne a été pleine d'expérience pour les Congolaises. Il faut en tirer des leçons.

Jean ZENGABIO

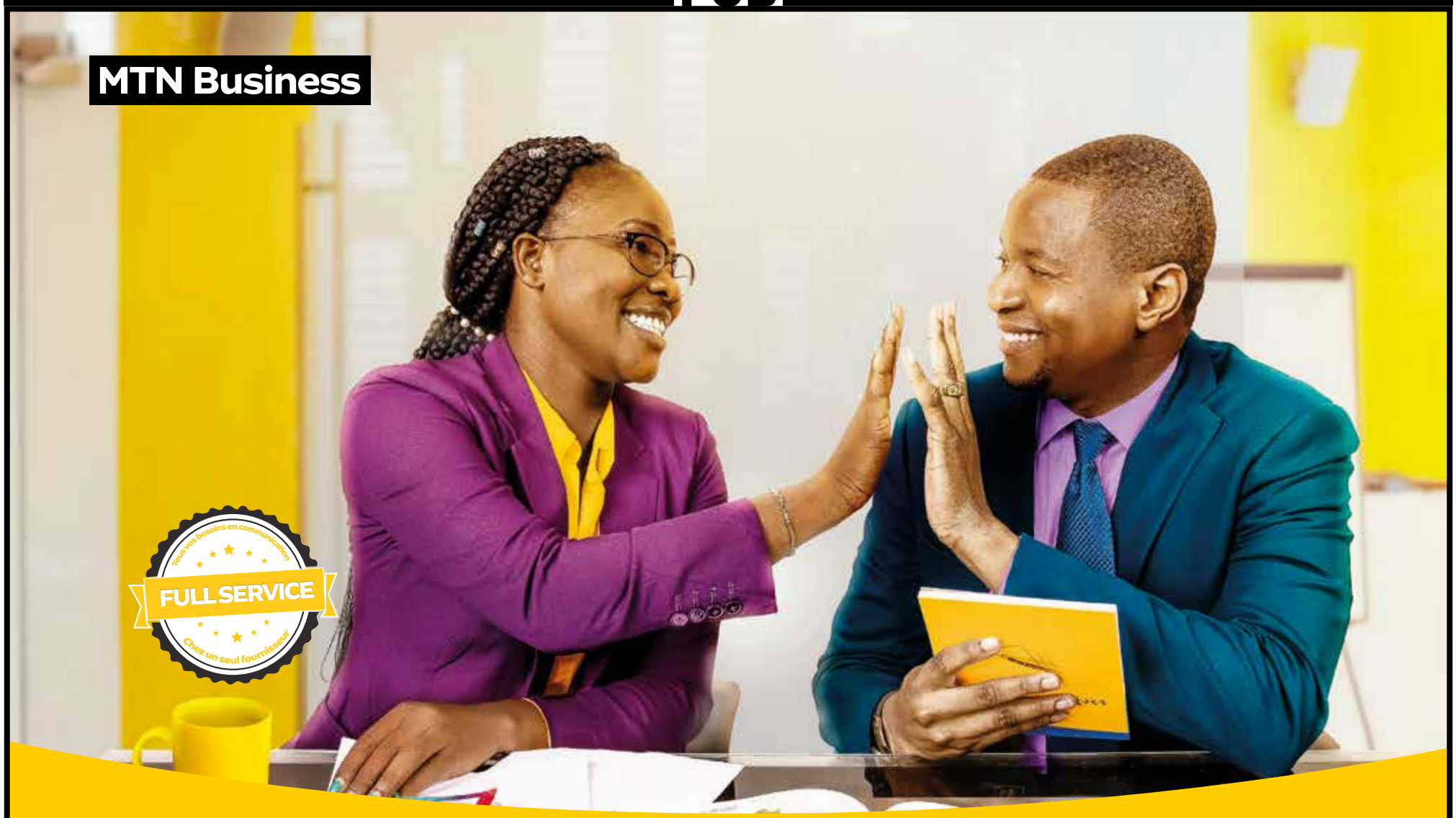

Insufflez une nouvelle énergie à votre entreprise

Moins d'effort pour le personnel, plus de satisfaction pour les plaignants. Souscrivez au pack MTN Entreprise

- Un personnel moins stressé et plus engagé: Appel gratuit entre le personnel
- Une adresse facile à trouver et référencer dans un annuaire: Un numéro fixe pour le cabinet et présence dans bizappp
- Un standard téléphonique virtuel pour professionnaliser le flux des appels entrants
- Une plateforme sms pour rappeler les RDV

everywhere you go

mtn.cg/Business
@MtnbusinessCG
@mtnbusinesscg

Contactez-nous **123**
mtn.cg/Business ***100#**

MTN

MTN Business

Insufflez une nouvelle énergie à votre entreprise avec les Forfaits pro

Appelez gratuitement votre flotte mobile

Tous vos besoins en communication
FULL SERVICE
Chez un seul fournisseur

- Temps illimité d'appel pendant 30 jours
- Flotte GFU allant jusqu'à 30 personnes
- Forfait de communication valable 30 jours
- Possibilités d'activation des forfaits

everywhere you go

123 mtnbusiness.cg@mtn.com
@mtnbusinesscg @MtnbusinessCG
mtn.cg/Business

MTN